VOLUME XXVIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 26 JUIN 1940 — NUMERO 8

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont
DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

La lutte a cessé sur le sol de France

Le gouvernement de Bordeaux signe une capitulation sans condition

ROME — La France et l'Italie ont signé lundi un armistice mettant fin aux hostilités qui duraient depuis deux semaines seulement entre les deux pays.

L'armistice entre la France et l'Allemagne a été signé samedi dans la forêt de Compiègne. Il est entré en vigueur six heures après la signature de l'armistice entre la France et l'Italie.

En conséquence, les hostilités ont cessé mardi à 1 h. 35 du matin (lundi à 5 h. 35 du soir, heure centrale).

Les conditions de l'armistice franco-italien n'ont pas été révélées immédiatement. On croit que l'Italie a demandé le droit d'occuper militairement toute la côte de la Méditerranée pour la durée de la guerre. Plus tard, un Etat-tampon semi indépendant serait formé avec Nice, la Savoie et une partie du Dauphiné.

LONDRES — L'armistice signé par la France et l'Allemagne entraîne la démobilisation complète des armées françaises de terre, de mer et d'air et l'occupation par les Allemands de plus de la moitié de la France.

Le cabinet britannique annonce qu'il a reçu des promesses d'appui de l'Empire colonial français, déterminé à poursuivre la guerre contre l'Allemagne en dépit de l'armistice. Le gouvernement de Londres est prêt à faire les arrangements financiers nécessaires pour permettre aux colonies françaises de jouer leur rôle. La Grande-Bretagne veut la restauration complète de la métropole et des possessions françaises d'outre-mer.

La flotte française

L'un des grands facteurs de la poursuite de la guerre sera le sort de la flotte française, placée sous le commandement britannique. L'armistice contient l'assurance allemande "solennelle" que les vaisseaux de guerre français ramenés dans les ports allemands-italiens ne seront pas employés contre l'ancienne alliée de la France.

En retour, la France devra fournir toutes les informations concernant les mines et les défenses navales entreprises de concert avec l'Angleterre et nettoyer la côte des champs de mines.

Le gouvernement français continuera d'exister sur un territoire très réduit qui sera complètement sous la dépendance de l'Allemagne. Aucune indication n'est donnée des termes de paix, qui ne seront discutés qu'une fois la guerre terminée. C'est donc une capitulation complète de la France.

Quelques conditions

Toutes les armes et tout le matériel de guerre en territoire inoccupé seront placés sous la garde de l'ennemi.

La flotte française sera assemblée dans des ports spécifiés, où elle sera démobilisée et désarmée, mais le gouvernement allemand ne devra pas s'en servir pour les fins de guerre.

Le gouvernement français doit s'abstenir de tout acte hostile avec les forces armées qui lui restent. Les militaires ne devront pas quitter le sol français. Aucun Français ne pourra servir contre l'Allemagne dans les armées d'autres pays.

Aucun navire français ne doit quitter son port et ceux qui se trouve à l'extérieur doivent être rappelés.

Aucun avion ne quittera le sol français. Les aérodromes sont placés sous le contrôle allemand ou italien.

Tous les postes de T.S.F. en territoire français sont supprimés.

La France paiera le coût de l'entretien des troupes allemandes d'occupation.

Tous les prisonniers de guerre allemands seront relâchés.

Tous les prisonniers de guerre français resteront entre les mains des Allemands jusqu'à la conclusion de la paix.

Le présent armistice est valide jusqu'à la conclusion d'un traité de paix et peut être dénoncé en tout temps si le gouvernement français ne remplit pas ses obligations.

Cessez le feu!

BORDEAUX — La France vaincue a déposé officiellement les armes mardi.

L'ordre "Cessez le feu!", qu'attendaient les soldats épuisés, est venu à midi 35, mardi (5 h. 35 du soir lundi, heure centrale).

La France trouve une paix douloureuse, avec la moitié de son territoire occupé par les envahisseurs, des millions de personnes sans foyer, des quantités innombrables de ses meilleurs hommes tués ou blessés et son gouvernement virtuellement prisonnier de l'ennemi.

Apparemment, tous les Français n'acceptent pas un tel armistice,

"La honte et le dégoût remplissent les coeurs des bons Français, déclare à Londres le général de Gaulle. Je vous promets qu'un jour nos forces alliées, le meilleur de l'armée française, l'armée mécanisée, par terre, par mer et par air, de concert avec les Alliés, restaurera la liberté au monde et la grandeur à notre patrie".

Trois anciens premiers ministres de France, Edouard Herriot, Joseph Paul-Boncour et Léon Blum, viennent de débarquer en Angleterre. Ils feront partie, croit-on, du Comité national français. Paul Reynaud, actuellement aux Etats-Unis, est également attendu à Londres.

Jour de deuil national

Le ministre de l'intérieur, Charles Pomaret, a proclamé un jour de deuil national.

"Aujourd'hui, dit-il, la France doit rester silencieuse. Son coeur saignera, mais elle renaîtra de nouveau à l'espérance".

Les troupes restent consignées dans les casernes; tous les drapeaux sont drapés de deuil; tous les magasins, cafés et théâtres sont fermés; les membres du gouvernement ont assisté à une cérémonie religieuse.

Les conditions complètes de l'armistice ne seront annoncées que 48 heures après la fin officielle des hostilités.

Le gouvernement établira bientôt son siège dans une ville du centre et fera tout en son pouvoir pour assurer la reprise de la vie parlementaire et administrative.

Pierre Laval vient d'entrer dans le cabinet Pétain comme vice-président du conseil.

L'arrivée du Gouverneur général



Le nouveau Gouverneur général du Canada, lord Athlone, est arrivé à Ottawa vendredi matin, avec son épouse. Il a été assermenté au cours d'une brève cérémonie au Sénat. Son premier acte officiel fut de sanctionner le bill de mobilisation générale, adopté la veille par le Parlement.

Le sentiment des Français de l'Ouest

M. Léon Michel, président des Anciens Combattants du Manitoba, a adressé le câblogramme suivant au président de la République française:

Winnipeg, Man., 21 juin 1940.

A Son Excellence Albert Lebrun,
Président de la République française,
Bordeaux, France.

Dans les circonstances tragiques que traverse la France, me faisant l'interprète des anciens combattants de l'armée française et des huit mille Français de l'Ouest canadien, j'ai l'honneur de faire respectueusement savoir à Votre Excellence que notre sentiment unanime est que l'armistice — et un armistice sans condition livrant à l'ennemi les forces terrestres, l'aviation, la marine, les armées d'Orient et d'Afrique, — serait une tache ineffaçable dans l'histoire de notre pays. Nous ne pouvons croire que notre aviation et notre marine vont être utilisées demain par l'ennemi pour attaquer nos alliés britanniques qui donnent aux Français du Canada la plus large hospitalité.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'hommage de notre respect.

Léon MICHEL,
président des Anciens Combattants.

Mobilisation des hommes et des ressources au Canada pour la défense du pays

OTTAWA — La défaite de la France a beaucoup rapproché le Canada de la guerre, a fait observer le très hon. Mackenzie King, dans une déclaration qui restera une des plus importantes entendues à la Chambre des Communes depuis la Confédération. Les îles britanniques sont menacées d'une invasion; le péril est imminent et nous avons assumé de nouvelles responsabilités. Le gouvernement a demandé et obtenu du Parlement l'autorisation de mobiliser toutes les ressources en hommes et en matériel pour la défense du Canada.

Il est clairement établi que la mobilisation en hommes est destinée uniquement et exclusivement à la défense du Canada sur son propre sol et dans ses propres eaux territoriales.

Le gouvernement mobilise en même temps les biens, les richesses, les ressources matérielles, les entreprises industrielles.

L'enrôlement pour le service outre-mer demeure volontaire.

Le premier ministre a de nouveau donné l'assurance qu'aucune mesure tendant à la conscription des hommes pour servir outre-mer ne sera présentée par le gouvernement actuel.

La situation exige un enregistrement national pour des fins autres que militaires et l'établissement d'un ministère des services nationaux de guerre.

L'hon. R.-B. Hanson, chef conservateur, a suggéré la constitution d'un gouvernement national qui comprendrait l'administration actuelle et des représentants des meilleurs éléments de la Chambre et du pays.

Les autres chefs des groupes parlementaires ont appuyé le nouvel effort de guerre du Canada.

Opposition

Quelques députés de langue française ont fait de fortes réserves ou exprimé leur désapprobation totale. Parmi ceux qui ont pris part au débat, mentionnons: M. Maxime Raymond, député libéral de Beauharnois-Laprairie; M. Liguori Lacombe, député libéral de Laval-Deux-Montagnes; M. Wilfrid Lacroix, député libéral de Québec-Montmorency; M. J.-S. Roy, député conservateur de Gaspé; M. Pierre Gauthier, député libéral de Portneuf; M. Jean-François Pouliot, député libéral de Témiscouata. M Liguori Lacombe a même proposé, appuyé par M. Wilfrid Lacroix, un amendement au bill de conscription, spécifiant que la politique du gouvernement restait volontaire, libre et modérée. L'amendement a été déclaré hors d'ordre. Un autre amendement présenté par le parti C.C.F. pour faire précéder la conscription des hommes de la conscription des richesses a eu le même sort.

M. Lapointe

M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, a dit:

"Ceux qui ont à faire face aux responsabilités de gouverner le pays dans une circonstance comme celle-ci ont à accomplir une tâche bien difficile.

C'est un devoir de lourdes responsabilités. Mais ils ne seraient pas à la hauteur du mandat que le peuple leur a confié s'ils n'étaient pas capables d'exécuter leur devoir, de le remplir et de prendre les mesures nécessaires pour protéger le pays. Nous ne pouvons pas reculer devant un devoir comme celui-là.

Il a ajouté:

"Je suis bien à l'aise pour prendre cette position. On parle des engagements qui ont été contractés; j'invite mes amis à lire mes remarques en cette Chambre lors de la déclaration de guerre. Je les invite à lire mon discours lors de la session précédente sur la question de la neutralité du Canada. J'ai alors dit à mes compatriotes de tout le pays que la Province dont je suis l'un des représentants était opposée au service obligatoire au-delà des mers et que nous le combattrions... que je combattrais, s'il était proposé par mon gouvernement, que je cesserais de faire partie de ce gouvernement. Je l'ai dit et je le répète encore. Mais pour la défense de mon pays, pour la défense du Canada, non! La défense de son pays est le devoir de tout le monde et il est certainement obligatoire pour nous de défendre le Canada".

Adrien Arcand et le parti de l'Unité nationale

OTTAWA — M. Ernest Lapointe, ministre de la justice, a annoncé aux Communes qu'il a donné l'ordre de faire interner pour la durée de la guerre Adrien Arcand et les dix autres membres du parti de l'Unité nationale, coupables d'avoir organisé un complot contre la sûreté de l'Etat.

DES SACRIFICES POUR LA GUERRE

OTTAWA — Le budget présenté aux Communes lundi par l'hon. J. L. Ralston demande de grands sacrifices aux Canadiens pour la poursuite de la guerre.

La taxe sur les salaires est augmentée au point qu'un homme marié sans dépendants qui payait jusqu'ici $36 sur un salaire de $3,000, payera maintenant $195.

Une nouvelle taxe de la défense nationale de 2% est imposée sur tous les salaires au-dessus de $600 pour les célibataires et au-dessus de $1,200 pour les personnes mariées, montant à 3% pour les salaires de célibataires au-dessus de $1,200.

Des taxes nouvelles sont imposées sur les automobiles, les phonographes, les radios, les cigarettes, etc.

Les dépenses totales pour l'année financière sont estimées à $1,148,000,000.

On espère que les nouvelles taxes fourniront $110,000,000.

Le revenu total est estimé à $760,000,000.

Le déficit total sera de $550,000,000 à $600,000,000.

En Chine

CHUNGKING, Chine — Une flottille d'avions japonais a bombardé Chungking, démolissant les consulats français et britannique, l'hôpital de la mission catholique française et l'hôpital municipal chinois. Il y a 200 tués ou blessés et 1,000 maisons détruites.

Churchill est peiné et atterré

LONDRES — Le premier ministre Churchill a exprimé la peine et la stupeur de la Grande-Bretagne en apprenant que la France avait accepté les conditions allemandes de l'armistice. Il demande à tous les Français, où qu'ils soient, d'aider l'Angleterre à continuer la lutte. C'est leur seul espoir d'une restauration de leur pays.

"Le gouvernement de Sa Majesté a appris avec peine et stupeur que les conditions imposées par les Allemands ont été acceptées par le gouvernement français de Bordeaux.

"Ces conditions, si elles étaient acceptées par tous les Français, placeraient non seulement la France, mais l'Empire français entièrement à la merci et sous la puissance des dictateurs allemands et italiens.

"Non seulement le peuple français serait tenu sous le joug et forcé de travailler contre ses alliés; non seulement le sol de France serait utilisé, avec l'approbation du gouvernement de Bordeaux, comme moyen d'attaquer ses alliés, mais les ressources entières de l'Empire français et la marine française passeraient rapidement entre les mains de l'adversaire pour l'aider à atteindre son but".

Après avoir affirmé la résolution du gouvernement britannique de poursuivre la lutte jusqu'au bout, Churchill ajoute:

"Quand la Grande-Bretagne sera victorieuse, elle ne délaissera pas la cause de la nation française, en dépit de l'acte du gouvernement de Bordeaux. Une victoire britannique est le seul espoir possible d'une restauration de la France et de la liberté de son peuple.

"Les braves des autres pays submergés par l'invasion nazie luttent fermement dans les rangs de la liberté.

"Le gouvernement de Sa Majesté fait donc appel à tous les Français hors du pouvoir de l'ennemi. Il leur demande de l'aider dans sa tâche, afin d'en rendre l'accomplissement plus sûr et plus rapide".

Pétain répond à Churchill

LONDRES — Le maréchal Pétain, dans une allocution radiophonique entendue à Londres dimanche soir, a dit sa "douloureuse stupeur" à la suite de la déclaration du premier ministre Churchill exprimant la "peine et la stupeur" du gouvernement britannique en apprenant l'acceptation par la France des conditions d'armistice.

Voici le texte des paroles du maréchal Pétain:

"Le gouvernement et le peuple de France ont entendu avec une douloureuse stupeur les paroles de M. Churchill. Nous comprenons l'angoisse qui les dicte. M. Churchill craint pour son propre pays les malheurs qui ont écrasé le nôtre durant le dernier mois.

"Néanmoins, les circonstances ne sont pas telles que les Français puissent tolérer sans protester les leçons que lui donne un ministre de l'étranger. M. Churchill est juge des intérêts de son pays, mais non des nôtres. Il est encore moins juge de l'honneur français.

"Notre drapeau reste sans tache. Notre armée s'est battue bravement et loyalement. Inférieure en armes et en nombre, elle devait demander la cessation de la lutte.

"Elle l'a fait, je le déclare, dans l'indépendance et la dignité.

"Rien de ce qui arrive ne divisera les Français dans un moment où leur patrie souffre".

LES HOMMES RESPONSABLES DE L'ARMISTICE

LONDRES — Georges Millar, correspondant du Daily Express, de retour de France, écrit que quand le cabinet français décida de faire des propositions de paix, Louis Marin, chef de l'aile droite, leva le poing et s'écria: "Je n'avais jamais pensé que j'aurais honte d'être Français".

Il ajoute que Reynaud, Marin, Mandel, Campinchi, Delbos et Dautry voulaient continuer la lutte aux côtés de la Grande-Bretagne, tandis que les chefs du parti de la paix, sous la direction du maréchal Pétain, du président Lebrun et du général Weygand, soutenaient que l'armée française était devenue impuissante.

"Mais l'homme qui a le plus fait en faveur du mouvement pacifique, écrit Millar, est Paul Baudouin, mystérieux banquier millionnaire. Il y a travaillé continuellement depuis son entrée dans le cabinet ... Jean Prouvost, directeur du plus grand journal français, "Paris-Soir", et grand homme d'affaires, a aussi appuyé le mouvement.

Programme du Treizième Congrès de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba

Mardi 2 juillet

9 heures a.m.—Messe au Collège par Son Excellence Mgr Yelle, P.S.S.
Vérification des lettres de créance, dans la salle du Collège.

a) Bienvenue par le président du Cercle local, M. Narcisse Fournier.
b) Nomination du Comité des Résolutions.
c) Election du Comité de Nomination.
d) Rapport des activités de l'Exécutif, M. J.-A. Marion, président général.
e) Amendements à la Constitution, s'il y a lieu.

2 heures p.m.—

a) Rapport du Comité de Fonctionnement scolaire, par M. Narcisse Fournier.
b) Rapport du visiteur des écoles, le R. P. Bourque, S.J.
c) Rapport du visiteur des écoles, M. l'abbé d'Eschambault, D.D.

8 heures p.m.—

a) Rapport du Comité d'Organisation, par M. Raymond Bernier.
b) Causerie.
c) Remerciements par M. J.-A. Marion, président général.

Mercredi 3 juillet

9 heures a.m.

a) Rapport du Comité de Nomination.
b) Rapport financier, par M. Charland Prud'homme, avocat.
c) Affaires nouvelles pour le bien de l'Association.

2 heures p.m.—

a) Nomination des scrutateurs.
b) Election de l'exécutif.
c) Rapport du Comité des Résolutions.
d) Conclusions du Congrès, par S. E. Mgr Yelle, P.S.S.
e) Rapport des scrutateurs.

8 heures p.m.—

Soirée publique en l'honneur de nos distingués visiteurs.

O CANADA

Nous tenons à faire remarquer que MM. les curés des deux diocèses de la province sont admis comme délégués au Congrès sans aucune formalité, et en sus du nombre de délégués auxquels chaque paroisse a droit. Nous les invitons donc cordialement à ces assises importantes de l'Association qui se tiendront les 2 et 3 juillet prochain, à Saint-Boniface, dans la salle du Collège, afin de prendre part aux délibérations.

Nous invitons également de façon toute spéciale les membres du personnel enseignant à assister à ce congrès qui ne saurait manquer de les intéresser.

Ordination sacerdotale à La Broquerie

Le samedi 29 juin, à 10 h., Son Excellence Mgr Emile Yelle, P.S.S., archevêque coadjuteur de Saint-Boniface, conférera à La Broquerie l'ordination sacerdotale à M. l'abbé Joseph Jolicoeur, enfant de la paroisse, et au R. P. Hector Côté, C.S.V., de Saint-Pierre.

Les membres du clergé, ainsi que les parents et amis, sont cordialement invités.

N. B.—Les membres du clergé sont priés d'apporter un surplis et une étole rouge.

Les Lauréats du Concours de l'Association d'Education

GRADE XII

Bourse de $100.00 et bourse de $50.00

1. Noëlla Raymond, Académie Saint-Joseph, $100.00 .... 94%
2. Yolande Millier, Couvent de Saint-Norbert, $50.00 .... 90%

GRADE XI

CLASSE A—Prix de $25.00
Yvette Mousseau, Académie Saint-Joseph 91%

CLASSE B—Prix de $25.00
Ghislaine de Moissac, Couvent de Saint-Claude 92%

GRADE X

CLASSE A—Prix de France
Noëlline Gagnon, Académie Saint-Joseph 96%

CLASSE B—Prix de l'A. C. J. C.
Léa Joyal, Couvent de Sainte-Agathe 95%

GRADE IX

CLASSE A—Prix de la Fédération des Femmes Canadiennes françaises
Stella Bouvier, Académie Saint-Joseph 96%

CLASSE B—Prix du Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb
Thérèse Rzonca, Couvent de Sainte-Agathe 97%

GRADE VIII

CLASSE A—Médaille Delâge
Gaétan Audet, Académie Provencher 92%

GRADE B—Médaille Delâge
Véronique Joyal, Couvent de Sainte-Agathe 93%

CLASSE C—Médaille Delâge
Laurent Alarie, Ecole Saint-Antoine, Sainte-Agathe 88%

GRADE VII

CLASSE A—Prix de l'Association des Instituteurs de langue française
Jeanne-Mance Sicotte, Académie Saint-Joseph 97%

CLASSE B—Prix de l'Association des Instituteurs de langue française
Jacqueline Dufault, Couvent de l'Ile-de-Chênes 96%

CLASSE C—Prix de l'Association des Instituteurs de langue française
Thérèse Richard, Ecole Saint-Jean, Haywood 90%

GRADE VI

CLASSE A—Prix de la Société des Canadiennes françaises du Manitoba
Dolorès Lord, Couvent de Saint-Norbert 95%

CLASSE B—Prix de la Société des Canadiennes françaises du Manitoba
Madeleine Jeanson, Couvent de Lorette 95%

CLASSE C—Prix de la Société des Canadiennes françaises du Manitoba
Simone Trudeau, Ecole Ile-de-Chênes 96%

GRADE V

Sera publié plus tard

GRADE IV

CLASSE A—Prix de l'Union Nationale Métisse
Fernand Saltel, Académie Provencher 94%

CLASSE B—Prix de l'Association des Commissaires de Langue française
Estelle Joyal, Couvent de Sainte-Agathe 96%

CLASSE C—Prix de l'Association des Commissaires de Langue française
Laurette Allard, Ecole Baie Saint-Paul, Saint-Eustache 94%

LA GUERRE AU JOUR LE JOUR

Mercredi 19 juin

Une centaine d'avions allemands bombardent la côte anglaise de bonne heure ce matin. On compte 12 morts et 13 blessés chez les civils, dont plusieurs enfants.

Le gouvernement français déclare "villes ouvertes" toutes les villes d'une population de plus de 20,000 âmes.

Les Allemands pénètrent plus profondément en Normandie et en Bretagne, atteignant le grand port de Cherbourg, sur la Manche, et Rennes, la capitale de la Bretagne. Ils franchissent aussi la Loire entre Orléans et Nevers et de Nantes à Tours.

Le cabinet français nomme des plénipotentiaires chargés de connaître les conditions auxquelles l'Allemagne serait disposée à consentir un armistice à la France.

Jeudi 20 juin

Les plénipotentiaires français chargés de mener les négociations en vue d'un armistice sont le général Huntzinger, M. Léon Noël, ancien ambassadeur à Varsovie, le vice-amiral Leluc et le général d'avion Bergeret.

Les Allemands occupent la grande ville industrielle de Lyon, ainsi que Epinal, Toul et Lunéville.

Un corps de troupes de 50,000 hommes de la garnison de la ligne Maginot franchit la frontière suisse et dépose les armes.

Le vice-amiral commandant la base navale et militaire de Toulon annonce qu'il la défendra avec toutes les forces à sa disposition.

Les Allemands bombardent violemment Bordeaux.

Des milliers de soldats de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande arrivent en Grande-Bretagne.

Vendredi 21 juin

Hitler rencontre les délégués français dans la forêt de Compiègne et leur fait remettre les conditions de l'armistice.

Tours, qui s'est défendu, a retardé l'avance allemande au centre de la ligne de la Loire. La ville a été bombardée avant et pendant la bataille.

On se bat à l'embouchure de la Loire.

Les troupes de forteresse d'Alsace-Lorraine se sont formées en carré pour tenter de résister à l'ennemi. Les Allemands occupent Bellegardent, sur la frontière suisse, à 15 milles de Genève.

Samedi 22 juin

Le gouvernement français étudie les conditions d'armistice de l'Allemagne, renfermées dans un document de trente pages et donne à ses plénipotentiaires l'ordre de le signer.

Les aviateurs allemands attaquent la côte anglaise pour la troisième fois en une semaine.

Dans la vallée du Rhône, les soldats français remportent des succès dans leurs contre-attaques.

Dans les Alpes, les Italiens tentent sans succès des attaques locales.

Une escadrille d'avions italiens bombarde fortement Alexandrie.

Dimanche 23 juin

La R.A.F. bombarde les usines Krupp.

Des attaques italiennes dans les Alpes sont repoussées avec des "pertes sérieuses".

Lundi 24 juin

La France et l'Italie signent un armistice.

L'Amirauté annonce le coulage du septième sous-marin italien.

Allemands et Italiens attaquent en même temps les chasseurs alpins près de la frontière suisse.

Des troupes françaises se portent vers les ports de la Méditerranée, dans l'espoir de gagner les possessions africaines.

Les hostilités entre la France et les deux Etats totalitaires cessent à 5 h. 35 du soir.

Le Japon convoite l'Indochine française.

Mardi 25 juin

La région de Londres a été bombardée pendant la nuit. Trois civils ont été tués et treize blessés.

Des troupes russes et roumaines sont venues aux prises en plusieurs endroits le long de la Dniester.

Les troupes françaises se retirent de leur concession à Changhaï.

Londres assumera tous les contrats de guerre donnés par la France aux Etats-Unis

NEW-YORK — Selon une information sûre de Wall Street, le gouvernement de Londres entend assumer à son propre compte tous les contrats de guerre accordés aux Etats-Unis par la France et acheter tout ce que les Etats-Unis sont en mesure de produire.

A New-York, les vendeurs de matériel de guerre prennent à la lettre la déclaration du premier ministre, M. Churchill, à savoir que la Grande-Bretagne va poursuivre la guerre jusqu'au bout.

On estime à plus de $1,600,000,000 la valeur des contrats de guerre donnés par les Alliés aux Etats-Unis. Il s'agit principalement d'avions.

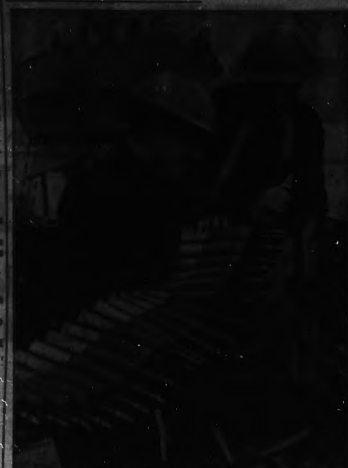
Sur une commande globale de 8,000 avions, les Etats-Unis en auraient encore 6,000 à livrer aux Alliés, soit maintenant à l'Angleterre seule.

Tous à la mode naziste

BUCAREST — Le roi Carol a commencé la formation d'un nouveau parti totalitaire, à la mode allemande, et a préparé des décrets afin de transformer la Roumanie en un Etat du type nazi-fasciste.

On voit dans ce geste du roi une tentative suprême pour gagner l'amitié du Reich et éviter ainsi le démembrement du pays. La Hongrie et la Bulgarie, qui sont en train d'avancer dans les bonnes grâces de l'Allemagne, ont demandé une révision des frontières.

Pour la défense contre-avions



A bord d'un destroyer anglais escortant un convoi, on prépare les obus des canons anti-avions.

Pourquoi le maréchal Pétain a dû demander un armistice

BORDEAUX — Voici le texte officiel de la déclaration faite jeudi par le maréchal Pétain:

"Français, j'ai demandé à nos adversaires de mettre fin aux hostilités. Le gouvernement désigna hier les plénipotentiaires chargés de recueillir leurs conditions. Je pris cette décision dure au coeur d'un soldat, parce que la situation militaire l'imposait. Nous espérions résister sur la ligne de la Somme et de L'Aisne. Le général Weygand avait regroupé nos forces. Son nom seul présageait la victoire. Pourtant la ligne céda et la pression ennemie contraignit nos troupes à la retraite. Dès le 13 juin une demande d'armistice était inévitable.

"Cet échec vous surprit, vous souvenant de 1914 et 1918, vous en cherchiez les raisons: Je vais vous les dire.

"Le 1er mai 1917, nous avions encore 3,280,000 hommes aux armées malgré trois ans de combats meurtriers. A la veille de la bataille actuelle, nous en avions 500,000 de moins. En mai 1918, nous avions 85 divisions britanniques; en mai 1940, il n'y en avait que 10. En 1918, nous avions avec nous 58 divisions italiennes et 42 divisions américaines. L'infériorité de notre matériel fut plus grande encore que celle de nos effectifs. L'aviation française livra un contre six ses combats.

"Moins forts qu'il y a 22 ans, nous avions aussi moins d'amis, trop peu d'enfants, trop peu d'armes, trop peu d'alliés.

"Voilà les clauses de notre défaite.

"Le peuple français ne conteste pas ces échecs. Tous les peuples connurent tour à tour le succès et les revers. C'est par la manière dont ils réagissent qu'ils se montrent faibles ou grands.

"Nous tirerons la leçon des batailles perdues. Depuis la victoire, l'esprit de jouissance l'emporta sur l'esprit de sacrifice. L'on revendiqua plus que l'on servit. On voulut épargner l'effort. On rencontre aujourd'hui le malheur.

"J'ai été avec vous dans les jours glorieux. Je suis et resterai avec vous dans ces jours sombres.

"Soyez à mes côtés, le combat reste le même. Il s'agit de la France, de son sol, de ses fils!"

Hitler remet ses conditions aux quatre délégués français

BERLIN — Le chancelier Hitler a rencontré vendredi les délégués français chargés de négocier un armistice dans la forêt de Compiègne, dans le même wagon de chemin de fer où le maréchal Foch a dicté au nom des Alliés d'alors les conditions de l'armistice de 1918. Le chancelier Hitler était accompagné du colonel-général Wilhelm Keitel, chef d'état-major du haut commandement allemand, du colonel-général Walther von Brauchitsch, commandant en chef de l'armée allemande, et du ministre des affaires étrangères Joachim von Ribbentrop. La France était représentée par le général Charles Huntzinger, ancien membre du grand conseil de guerre, M. Léon Noël, ancien ambassadeur à Varsovie, du général d'aviation Jean Bergeret et du contre-amiral Maurice Leluc.

C'est dans ce wagon historique que l'on a fait connaître aux représentants de la France les conditions de l'Allemagne. C'est le général Keitel qui a donné lecture du préambule aux conditions d'armistice.

Texte du préambule

Voici le texte de ce préambule:

"Par ordre du Fuehrer et suprême commandant en chef, j'ai à vous faire la communication suivante:

"Comptant sur les assurances données au Reich allemand par le président américain Wilson et confirmées par les puissances alliées, les forces armées allemandes ont déposé les armes en novembre 1918.

"C'est ainsi que prit fin une guerre que le peuple allemand et son gouvernement n'avaient pas voulue et au cours de laquelle l'ennemi, en dépit de sa formidable supériorité, n'avait réussi en aucune façon à vaincre l'armée, la marine ou l'aviation de l'Allemagne.

"Dès l'arrivée de la commission allemande chargée de négocier l'armistice, cependant, la violation des promesses solennelles commença. C'est le 11 novembre 1918, dans ce wagon, que s'ouvrit une ère de souffrances pour le peuple allemand.

"C'est ici que l'on infligea tout le déshonneur et l'humiliation, toutes les souffrances morales et matérielles possibles. Les promesses violées et le parjure conspirèrent contre un peuple qui, après plus de quatre ans de résistance héroïque, n'eut qu'une faiblesse — la confiance aux promesses des hommes d'Etat démocrates.

"Le 3 septembre 1939 — 25 ans après le commencement de la grande guerre — l'Angleterre et la France déclarèrent de nouveau la guerre à l'Allemagne sans aucun motif.

"La décision par les armes a été atteinte. La France a été vaincue. Le gouvernement français a demandé au gouvernement du Reich de lui faire connaître les conditions auxquelles il accorderait un armistice.

"Nous avons choisi cette forêt historique de Compiègne pour faire connaître ces conditions afin d'effacer une fois pour toutes le souvenir de ce qui n'est pas pour la France une page glorieuse de son histoire et que la nation allemande a toujours tenue pour la plus profonde humiliation de tous les temps.

"Après une héroïque résistance, la France a été vaincue et écrasée dans toute une série de batailles sanglantes.

"L'Allemagne n'a donc pas l'intention de donner aux conditions de l'armistice qui doit être négocié les caractéristiques de calomnies ou de dénigrement contre un ennemi aussi brave.

"Voici les but que visent les demandes de l'Allemagne:

"1. Prévenir la reprise des hostilités;

"2. Assurer à l'Allemagne toutes les garanties nécessaires pour poursuivre sa guerre contre la Grande-Bretagne, guerre que la Grande-Bretagne impose à l'Allemagne, de même que

"3. Créer les conditions préliminaires à l'élaboration d'une paix nouvelle dont le fondement sera la réparation du mal infligé au Reich allemand par la force".

La flotte française passée sous le contrôle des Anglais

NEW-YORK — Le "New York Herald Tribune" publie une dépêche de Washington disant que de hauts personnages du gouvernement américain ont été avisés que la Grande-Bretagne avait pris possession de la marine française et que celle-ci est "pratiquement intacte" et en état de prendre la mer.

Cette dépêche ajoute: "Les informations transmises aux autorités de Washington contredisent la prétention des Allemands qu'ils auraient saisi les nouveaux vaisseaux de ligne français de 35,000 tonnes "Richelieu" et "Clemenceau" lors de l'occupation de Brest.

"Les Allemands, dit-on, n'ont pris que des pièces de métal tordues par le feu et autres débris dans les chantiers de Brest, car les Français, incapables de transporter ces gros vaisseaux inachevés, les ont dynamités avant de retraiter devant les Allemands.

"On ne sait pas de quelle façon les Britanniques ont pris le contrôle de la flotte française, mais ce fut probablement un "rapt amical" arrangé avec le consentement des amiraux français. Il n'a pas été révélé si les vaisseaux français étaient en Méditerranée ou dans l'Atlantique".

L'aviation française

WASHINGTON — On rapporte qu'un grand nombre d'avions français se sont rendus en Angleterre aussi bien qu'en Afrique du Nord pour ne pas tomber aux mains des Allemands.

Le gouvernement américain est également informé de la même source digne de foi qu'un vaisseau qui serait le "Jean-Bart" et qui devait être mis en service le mois prochain, a été toué d'un chantier naval français vers un port anglais.

Washington a été avisé, sans aucune confirmation, que les Français avaient détruit les unités navales qui étaient en construction dans leurs chantiers quand l'invasion allemande survint.

Un projet d'union entre la Grande-Bretagne et la France

LONDRES — Voici une traduction du projet de déclaration d'une union politique anglo-française soumis par l'ambassadeur britannique au gouvernement français, à Bordeaux, quelques heures avant la démission du cabinet Reynaud:

A ce moment décisif de l'histoire du monde moderne, le gouvernement du Royaume-Uni et la République française formulent cette déclaration d'union indissoluble et de résolution inébranlable dans leur défense conjointe de la justice et de la liberté contre l'assujettissement à un système qui réduit l'homme à la vie de robot et d'esclave.

Les deux gouvernements déclarent que la France et la Grande-Bretagne ne seront plus deux, mais deviennent l'Union franco-britannique. La constitution de l'union pourvoira à la création d'organismes conjoints pour la défense, la politique étrangère, la politique financière et la politique économique.

Tout citoyen de France jouira immédiatement de la citoyenneté britannique; tout sujet britannique deviendra un citoyen français.

Les deux pays partageront la responsabilité pour la réparation des dégâts de la guerre où que ce soit dans leurs territoires, et les ressources des deux pays seront appliquées à cette fin également et comme si elles étaient unes.

Pendant la guerre, il y aura un cabinet de guerre unique et toutes les forces de l'Angleterre et de la France, soit sur terre, sur mer ou dans l'air, seront placées sous sa direction. Il gouvernera à l'endroit où il pourra le mieux le faire. Les deux parlements seront officiellement associés.

Les nations de l'Empire britannique sont à former de nouvelles armées. La France maintiendra ses forces disponibles sur terre, sur mer et dans l'air. L'Union demande aux Etats-Unis de fortifier les ressources économiques des Alliés et d'apporter sa puissante aide matérielle à la cause commune.

L'Union concentrera toute son énergie contre la puissance de l'ennemi à quelque endroit que se fasse la bataille.

Et ainsi nous vaincrons.

Vive la France libre dans l'honneur et l'indépendance!

LONDRES — La Grande-Bretagne a accordé la reconnaissance formelle au nouveau Comité national français provisoire organisé par le général Charles de Gaulle et annoncé que le gouvernement britannique ne reconnait plus le gouvernement de Bordeaux comme celui d'un "pays indépendant".

"Le gouvernement de Sa Majesté estime que les termes de l'armistice qui vient d'être signé, en contravention avec le pacte solennel conclu entre les gouvernements alliés, réduit le gouvernement de Bordeaux à l'état de sujétion complète à l'ennemi et le dépouille de toute liberté et de tout droit de représenter les libres citoyens français".

En reconnaissant officiellement le Comité national français, le gouvernement déclare qu'il traitera avec lui de toutes les questions concernant la poursuite de la guerre tant que le Comité continuera à représenter tous les éléments français résolus à lutter contre l'ennemi commun.

Le général de Gaulle, sous-secrétaire d'Etat à la guerre dans le cabinet Reynaud, venu à Londres peu avant la démission de ce dernier, a été rayé de l'armée à la suite de discours dans lesquels il demandait aux Français de continuer la lutte aux côtés de l'Angleterre. Dimanche, il a parlé de nouveau à la radio.

"Une mauvaise organisation militaire, a-t-il dit, des fautes commises dans la conduite des opérations, l'esprit défaitiste du gouvernement pendant les récents combats nous ont fait perdre la bataille de France. Il nous reste un vaste empire, une flotte intacte, une grande quantité d'or.

"Il nous reste des alliés dont les ressources sont immenses et qui dominent les mers. Il nous reste les possibilités gigantesques de l'industrie américaine.

"L'honneur, le bon sens, l'intérêt supérieur de la patrie demandent que tous les Français libres continuent de lutter là où ils seront et comme ils pourront".

Le général de Gaulle, après avoir déclaré qu'il a entrepris la tâche nationale de grouper en Angleterre "le plus possible de la force française", continue:

"J'invite tous les soldats de terre, de mer et d'air à entrer en contact avec moi. J'invite tous les Français qui veulent rester libres à m'écouter et à me suivre".

Pas le droit de capituler

L'armistice n'est pas seulement "la capitulation mais l'esclavage. Beaucoup de Français n'accepteront ni la capitulation ni l'esclavage. Les raisons de ce refus sont l'honneur, le bon sens, l'intérêt supérieur de la patrie.

"L'honneur: La France s'est engagée à ne déposer les armes que d'accord avec ses alliés. Elle n'a pas le droit de capituler. Les gouvernements de Pologne, de Norvège, de Belgique, de Hollande, du Luxembourg ont compris leur devoir.

"Le bon sens: La lutte n'est pas finie. La cause n'est pas perdue.

"Vive la France libre dans l'honneur et dans l'indépendance!"

Réfugiés en Espagne

BARCELONE — La terre d'Espagne devient un pays de refuge pour nombre d'hommes politiques ou de personnages en vedette.

Le duc de Windsor et sa femme sont arrivés en Espagne, après avoir passé la frontière à Port-Bou. Il est probable qu'ils regagneront l'Angleterre par la mer.

On rapporte aussi la présence en Espagne de M. Edouard Daladier, ancien président du conseil.

On a appris aussi de Madrid que l'ancien premier ministre de Belgique, M. Pierlot, et l'ancien ministre des Affaires étrangères de France, M. Georges Bonnet, sont également en Espagne.

Depuis quelque temps, l'ancienne impératrice Zita d'Autriche et son fils l'archiduc Othon, prétendant au trône d'Autriche, ont cherché refuge en Espagne.

Il en est de même pour la famille de la Grande-Duchesse de Luxembourg, pour les trois enfants du roi Léopold de Belgique, pour le pianiste polonais Stanislas Nielzieski, pour l'ambassadeur français en Argentine, Jean Tzipier.

MEXICO — Le gouvernement mexicain commence la préparation d'une loi pourvoyant [illegible] service militaire obligatoire [illegible] le président Lazaro Cardenas présentera bientôt au Congrès réuni en session extraordinaire.

C'est une mesure inspirée par le bon sens, dit Lapointe

OTTAWA — Le très hon. Ernest Lapointe, ministre de la justice, et l'hon. J.-L. Ralston, ministre des finances, ont parlé à la radio respectivement en français et en anglais, sur l'effort de guerre du Canada.

Le très hon. Ernest Lapointe dit que les événements tragiques qui se sont produits en France ont créé un état d'urgence qui oblige le Canada, non seulement à poursuivre l'exécution de plans conçus en vue d'une guerre prolongée, mais à se préparer pour faire face à toute menace susceptible de surgir à cause du changement dans les circonstances outre-mer. C'est pourquoi le gouvernement a déposé à la Chambre des communes, un projet de loi intitulé: "Loi sur la mobilisation des ressources nationales".

"Je tiens à affirmer à mes concitoyens que le dépôt de cette mesure ne s'inspire pas d'un sentiment de panique; aucune raison ne motive la panique. Il s'agit simplement d'une mesure inspirée par le bon sens, destinée à permettre au gouvernement de s'assurer que nous pourrons consacrer toutes nos forces à la lutte et, pour y arriver, il fallait que le gouvernement obtint le pouvoir d'assumer la maitrise complète sur les personnes et les biens au Canada.

L'Angleterre et l'Australie ont donné l'exemple

"Il y a quelque temps, l'Angleterre adoptait une loi exactement du même genre et les gens en Grande-Bretagne l'on acceptée comme une mesure saine et sensée. Elle ne leur a causé ni commotion ni ébranlement. L'Australie en a fait autant, il y a quelques jours. Le fondement même de l'effort de guerre du Canada repose sur la conviction que chacun se montrera prêt et disposé à faire sa part et tout ce que la présente mesure tend à accomplir, c'est d'accorder au gouvernement le pouvoir de faire en sorte qu'il en soit ainsi.

Ce qu'autorise le bill

"Je me rends compte que les gens ne comprennent peut-être pas parfaitement la nature de l'état d'urgence qui s'est produit et qu'ils se font toutes sortes d'idées extravagantes sur ce que le gouvernement pourrait faire. Mais voyons le bill même. Il autorise le gouverneur en conseil à "édicter à l'occasion, des arrêtés et règlements, ordonnant à des personnes de se mettre, avec leurs services et leurs biens, à la disposition de Sa Majesté, pour le compte du Canada, selon qu'il peut être jugé nécessaire ou opportun". (Notez bien ces mots). Pour garantir la sécurité publique, pour assurer la défense du Canada, le maintien de l'ordre public ou la poursuite efficace de la guerre ou pour maintenir les fournitures ou services essentiels à la vie de la collectivité".

"Chacun d'entre vous qui m'écoutez désire qu'il en soit ainsi, et je suis sûr que chacun, ou chacune, fera tout à fait de son mieux pour atteindre ce but, mais il faut que quelqu'un dirige vos efforts et c'est pourquoi l'on confère de tels pouvoirs au gouvernement.

Il ne faut pas s'affoler

"On a prétendu que la mesure causera de la nervosité et pourra occasionner des actes précipités et irréfléchis chez ceux qui possèdent des économies d'un genre ou l'autre. A mon avis, ceux qui pensent ainsi ne tiennent aucun compte de la constance et du courage des Canadiens. Pour apaiser tout affolement et toute appréhension, il suffit, j'en suis sûr, de fournir l'assurance que ces nouveaux pouvoirs, si on les accorde au gouvernement, ne seront exercés que s'il devient nécessaire d'y recourir dans l'intérêt de la sécurité nationale du Canada. Cette assurance, je vous la donne de la façon la plus catégorique, ne retenez pas les bruits qui courent à l'encontre, car quiconque répand de telles rumeurs ne contribue qu'à nuire au pays.

Lourds impôts annoncés

"M. Ralston compte présenter le budget cette semaine. Il annoncera des impôts, de lourds impôts, car il le faut pour que le Canada fasse un succès de son effort de guerre. Je crois que la population les acquittera volontiers, du moins aussi volontiers qu'on peut s'y attendre de la part de contribuables.

"D'un autre côté, le gouvernement offrira parfois des obligations à des conditions raisonnables et justes, et je suis convaincu que nos gens y souscriront afin de fournir les fonds nécessaires. Ce sera votre réponse péremptoire à Hitler.

"C'est aussi votre guerre"

"Et, permettez-moi de vous rappeler que la guerre n'est pas simplement l'affaire du gouvernement; c'est bien votre guerre, à vous aussi. Vous nuiriez à nos perspectives de succès en cette guerre si vous deveniez agités, nerveux et affolés, si vous cessiez d'avoir confiance en vous-mêmes. Nous livrons cette bataille tous ensemble et nous devons avoir foi les uns dans les autres.

"L'un des traits caractéristiques des soldats canadiens au cours de la dernière guerre se trouvait dans leur ténacité sous le feu de l'ennemi. Je suis sûr que, sur le front territorial, nous nous montrerons aussi fermes, aussi inébranlables.

"Je vous apporte ce message: "Ne vous emballez pas; le sang-froid est tout aussi nécessaire que la bravoure pour gagner la guerre; or, il faut que nous la gagnions et nous la gagnerons".

Le ministre des finances a parlé dans le même sens que son collègue le ministre de la justice.

VOLUME XXVIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 26 JUIN 1940 — NUMERO 8

L'esprit finit toujours par vaincre la matière, et le droit par triompher sur les ruines accumulées par la violence.
S. S. PIE XII.

LA LIBERTÉ

La France se relèvera avec une force nouvelle et une nouvelle gloire du sol ensanglanté sur lequel, trois fois au cours des soixante-dix dernières années, elle a si valeureusement combattu.
Mackenzie KING.

Une étape douloureuse de la guerre

L'armistice que vient de signer le gouvernement Pétain est de beaucoup le fait le plus marquant d'une guerre qui nous a déjà réservé plus d'un choc douloureux et plus d'un cruel déboire.

Nous sommes loin des lieux où se déroule la sombre tragédie et bien des détails importants nous demeurent encore cachés. L'acte posé par le gouvernement de Bordeaux est cependant d'une telle importance immédiate qu'il faut bien l'examiner dès aujourd'hui à la lumière des faits connus, quitte à y revenir plus tard.

Des chefs comme Pétain et Weygand sont au-dessus de tout soupçon. Tout au plus pourrait-on craindre qu'ils n'aient envisagé la situation trop exclusivement en soldats qui, voyant leur armée défaite, estiment que tout est perdu. Il n'est pas défendu de croire aussi qu'ils aient obéi à la loi de la grande tradition militaire de chevalerie qui établit une sorte de fraternité entre les chefs d'armée, persuadés qu'ils recevraient le même traitement généreux qu'eux-mêmes auraient accordé à un ennemi valeureux écrasé par une suite de malheurs.

Les raisons avancées par le maréchal Pétain pour justifier l'abandon de la lutte ne sont que trop sérieuses du simple point de vue réaliste. Mais son ministre des affaires étrangères, Paul Baudouin, avait déclaré énergiquement que la France n'accepterait jamais une paix honteuse. A vrai dire, cette affirmation paraissait superflue. Cependant, aujourd'hui que les conditions de l'armistice sont connues, il serait vraiment impossible de les imaginer plus impitoyables et plus humiliantes.

Pétain et Weygand sont hors de cause, mais les circonstances encore obscures dans lesquelles Paul Reynaud, Georges Mandel et leurs amis ont été écartés, et les noms de ceux qui ont joué un rôle de premier plan dans la formation du nouveau cabinet, n'étaient pas de nature à nous inspirer confiance. Une fois de plus, la France est retombée entre les mains des hommes néfastes qui, par leur politique d'apaisement et de défaitisme, l'ont conduite où elle est en ce moment.

Que représente en réalité un gouvernement que n'ont endossé ni le peuple ni le parlement? Il est vrai que l'opinion publique ne peut plus s'affirmer dans un pays aux deux tiers occupés par l'ennemi et dont toutes les forces vives sont aux armées; mais nous savons qu'au moment décisif où un sursaut de la nation aurait pu opérer une réaction salutaire, des nouvelles d'une importance capitale ont été supprimées par la censure et l'on a laissé se propager les rumeurs les plus déprimantes.

Le gouvernement a assumé une lourde responsabilité dont l'histoire lui demandera un compte sévère. On sait ce que valent la parole et la signature de Hitler. Qui peut garantir la France que le double document qui la lie, mais qui engage aussi ses deux ennemis d'hier, ne sera pas demain un autre chiffon de papier ajouté à tant d'autres?

Il s'agit, notons-le bien, uniquement d'un armistice qui suspend les hostilités. Les conditions de paix seront discutées une fois la guerre finie, alors que le territoire sera complètement aux mains des vainqueurs et ses adversaires désarmés réduits à l'impuissance totale. La France se livre donc pieds et poings liés à des ennemis implacables dont les sentiments et les intentions vis-à-vis d'elle sont bien connus. Peut-elle espérer un traitement humain et généreux inspiré par la grâce d'une victoire éclatante? L'avenir le dira, mais l'expérience passée offre peu de garantie.

Le gouvernement de Berlin s'engage solennellement à ne pas se servir de la flotte française confisquée pour son propre usage. En pleine guerre pour la suprématie des mers, — qui durera Dieu sait combien de temps, — la promesse solennelle pourrait bien en aller rejoindre d'autres semblables qui ne remontent pas à des siècles.

Le dernier article de ce document formidable stipule que l'armistice peut être dénoncé en tout temps, si le gouvernement français ne remplit pas ses obligations. On ne dit pas qui servira d'arbitre, en cas de contestation, entre le Fuehrer et les ministres de Bordeaux.

La France aurait pu suivre l'exemple de ses alliées la Pologne, la Norvège, la Hollande et la Belgique. Ecrasées militairement mais toujours confiantes, ces nations n'ont pas renoncé à la lutte et leurs chefs ont préféré l'exil à la capitulation. C'est le premier gouvernement allié qui met bas les armes. Par une cruelle ironie du sort, c'est celui en qui les petits Etats amis avaient placé leur espoir.

Ce qu'il y a de plus déconcertant dans cette tragique aventure, c'est le mépris total du pacte liant la France et la Grande-Bretagne, que l'on croyait indissoluble. L'alliance anglo-française est devenue lettre morte pour le nouveau cabinet. Encore une décision que le peuple de France n'aurait jamais endossée.

Nous saurons dans quelques jours le sort de la tentative audacieuse du général de Gaulle et dans quelle mesure il aura réussi à rallier les forces de l'Empire colonial français.

En attendant, Hitler a remporté sa plus grande victoire. Il rêvait de séparer les deux grands pays alliés pour les battre plus aisément. C'est fait.

Mais le grand triomphateur du jour est assurément Mussolini qui, après deux courtes semaines de guerre où il n'a guère connu que des échecs, voit déjà toutes ses ambitions réalisées.

DONATIEN FRÉMONT

Notes de la Semaine

Mobilisation générale

Les derniers événements survenus en France ont au Canada leur répercussion brutale et inévitable. Le gouvernement vient de faire adopter la mobilisation générale des hommes et des ressources, qui entraine la conscription pour la défense nationale. Pour le service outre-mer, on continuera de s'en tenir à l'enrôlement volontaire.

Cette étape nouvelle dans notre participation à la guerre n'a pas démesurément surpris notre population. La défaite inattendue des Alliés sur le sol français, après les graves revers déjà subis en Norvège, en Hollande et en Belgique, l'y avait suffisamment préparée. Elle accepte cette douloureuse nécessité avec une force d'âme et une résignation admirables.

La guerre — surtout la guerre totalitaire inventée par l'Allemagne hitlérienne —n'est pas une entreprise que l'on règle à son gré. Il y a six semaines encore, personne ne pouvait prévoir la tournure tragique qu'elle a prise. On pouvait alors parler de "participation volontaire et modérée". Aujourd'hui, ces mots n'ont plus aucun sens. Qu'on le veuille ou non, c'est notre propre existence qui est en jeu, avec celle des deux grandes nations amies d'outre-mer. La distance qui nous sépare du théâtre actuel des hostilités n'est plus une sauvegarde. Le continent américain pourrait fort bien devenir, d'ici peu, le dernier rempart contre la domination mondiale de l'axe Rome-Berlin. C'est notre propre pays que nous avons à défendre.

Il ne s'agit pas de semer des germes de découragement, mais il faut voir les choses telles qu'elles sont. Devant les faits qui s'imposent lourdement, il n'y a qu'à s'incliner et à s'humilier. Tous nous nous sommes trompés, avec l'excuse que l'erreur venait de plus haut. A quoi servirait de vouloir continuer obstinément à se retrancher dans une position qui ne correspond plus à aucune réalité?

Encore le Congrès

Moins d'une semaine nous sépare maintenant de l'ouverture du Congrès de l'Association d'Education. On trouvera en première page le programme de ces deux journées d'études et de délibérations.

Comme toujours, le gros du travail se rattache aux différentes branches d'activités qui constituent le rouage même de l'Association: organisation et vie des cercles, fonctionnement scolaire, perception, visite des écoles, finances, etc. Il serait difficile de dire laquelle de ces branches est la plus importante; mais l'on peut affirmer sans crainte qu'elles sont étroitement solidaires et que l'une ne peut faiblir sans que la répercussion ne s'en fasse sentir ailleurs.

Il est presque superflu de démontrer la nécessité plus pressante que jamais de notre Association d'Education. L'utilité des congrès pour en revivifier l'esprit et les méthodes est aussi reconnue de tous.

Le congrès de 1940 doit être un succès. Il le sera, grâce à la coopération que l'exécutif est en droit d'attendre de tous les centres français de la province.

L'envoi de délégués comporte sans doute des sacrifices parfois onéreux. Mais lorsqu'on les met en balance avec les avantages certains qui en découlent pour chaque paroisse et pour tout le Manitoba français, ces sacrifices paraissent légers.

Que chaque cercle paroissial fasse son devoir. Que toute personne jouissant d'influence autour d'elle prêche de parole et d'exemple. Ce premier effort assurera une représentation nombreuse et complète des Canadiens français. Ce sera déjà un premier succès.

Quant aux résultats des travaux faits en commun par les délégués, l'exemple du passé ne permet pas de les mettre en doute. Mais à côté du bénéfice qui va à toute notre population en bloc, il y a celui que doit recueillir chaque groupe individuellement. Il ne peut parvenir à destination que par le canal des délégués. Que chacune de nos paroisses envoie donc ses délégués, —nombreux et bien choisis.

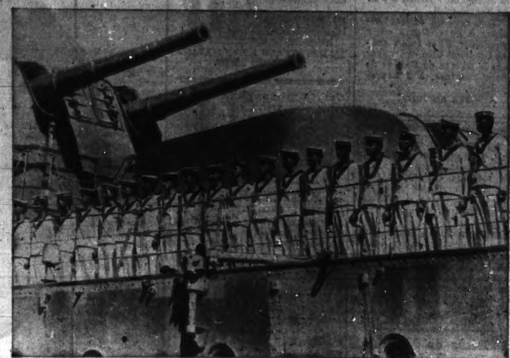
D. F.

Ce qui est inquiétant, c'est que dans le désarroi des idées, il soit des esprits imprudents et faux, il soit des théoriciens et des irresponsables qui se permettent, par légèreté ou par une sorte d'obsession, les jugements les plus hasardeux, voire les moins fondés, et répandent les idées les plus déprimantes et les plus subversives, et qui affaiblissent le sentiment chrétien de la lutte pour le droit et l'espérance d'une juste victoire.

Tous les peuples ont péché. Nous avons tous péché. Il n'empêche qu'en ce moment, au sein de l'humanité divisée, Hitler représente la félonie, l'irréligion et l'organisation du mal, et que ceux dont il a fait ses victimes ou qu'il se dispose à attaquer symbolisent le droit, la fidélité à Dieu et à la patrie, les forces de l'ordre et du bien moral.

Cardinal VILLENEUVE.

NOUVEAU CROISEUR DE LA MARINE AUSTRALIENNE



Avec tout son équipage aligné sur la plage avant, le nouveau croiseur de la Marine Royale d'Australie, le "Perth", entre au port après 177 jours de patrouille au large.

Le Père Doncoeur et "l'Action Nationale"

Le dernier numéro de l'"Action Nationale" (juin-juillet) publie la lettre suivante que lui adresse le Père Paul Doncoeur, S.J.:

Paris, 30 mai 1940.

Mes chers Amis,

Je reçois l'Action Nationale et je ne puis plus garder le silence. Je ne veux ni plaider ni mendier. Que vous nous refusiez à ce point votre amitié, vous en êtes maîtres. Quant à nous, Dieu nous juge. Dieu nous soutient. Dieu nous sauvera. C'est en Lui que je mets ma confiance.

Je ne sais à quels amis indiscrets vous faites allusion. (1) Je devine de quoi il s'agit. Les Français qui viennent au Canada et parlent de la France s'y prennent très mal. Ils vous croient des Français et l'équivoque de ce mot leur échappe. J'ai jadis essayé de comprendre que vous étiez des Canadiens. J'ai essayé de vous comprendre. Je vous ai aimés assez pour vous dire vos vérités. Si vous acceptez encore mon amitié, je vous les dirai encore cette fois, peut-être la dernière.

Votre attitude en ce moment est sans grandeur. Je la crois sans intelligence. Je sais pourquoi vous ne voulez pas vous soumettre aux Anglais. Je sais pourquoi vous voulez vous désolidariser de la France. Mais vous devez voir aujourd'hui, à quel prix sanglant on paie sa neutralité! Quant au Canada, ne vous croyez pas à l'abri de cette odieuse puissance hitlérienne. La 5e colonne vous travaille depuis longtemps. Ce ne sont pas vos soldats qui un jour défendraient votre Saint-Laurent, si nous succombons. Que vous ne compreniez pas cela après les aventures tragiques de Finlande, de Norvège, de Hollande et de Belgique! Il faut que votre aveuglement soit bien grand!

Mais sachez qu'il ne s'agit plus de France ou d'Angleterre. Quoique vous ironisiez, il s'agit de la chrétienté. Si nous tombons sous le joug, nous serons spirituellement anéantis; et vous savez bien que ce n'est pas l'Amérique qui suffira à témoigner de la foi. C'est le christianisme de France qui est en jeu. Vous trouvez que le moment est bien choisi pour en parler comme vous faites!

Je ne connais en ce moment qu'une angoisse: celle de l'Eglise. Mais je trouve dans ce danger l'appui d'une foi inébranlable. Il est impossible que Dieu laisse anéantir son Eglise. Quant aux sévérités méprisantes que vous témoignez à nos fautes, il y a longtemps que je connais que nous sommes pécheurs. Mais aussi que le coeur du Christ a préféré les publicains aux pharisiens.

Dieu seul sait ce que pèse dans la balance de la miséricorde l'océan de souffrances qui nous submerge. Nos saints — pensez aux centaines de cadets qui sont dans la bataille — pèseront bien autant que les dix justes d'Abraham. S'il faut que nous donnions des milliers de vies, nous les avons offertes dès la première heure pour la rédemption et le salut du monde.

Je voudrais que cette lettre — qui est peut-être un adieu — soit connue de mes amis canadiens.

Paul DONCOEUR, S.J.

(1) Il s'agit de l'article paru en avril sous le titre: A des amis indiscrets. — La R.

"L'Action Nationale" fait précéder la publication de la lettre du Père Doncoeur des lignes suivantes:

Cette lettre est très émouvante et très dure.

Comme aux pires moments de l'autre guerre, nos plus chers amis français ne peuvent plus nous comprendre, Sans doute cela est-il fatal, parce qu'ils sont Français et que nous sommes Canadiens. Et sans doute à leur place, sauvagement frappés comme ils sont, placés du côté de la justice et de la souffrance, sans doute à leur place comprendrions-nous beaucoup moins.

Que nos amis français, et parmi eux celui qui nous fut peut-être le plus fraternel, sachent du moins que jamais nous n'avons voulu ironiser sur leurs malheurs, ni profiter de la détresse de la France pour l'accabler de nos "sévérités méprisantes". Nous avons beau relire tous nos articles et scruter chacune de nos intentions, nous n'y trouvons rien qui puisse justifier pareil reproche; nous avons toujours cherché à exercer nos sévérités d'abord contre nous-mêmes.

Il est impossible, dans les circonstances présentes, d'engager un débat qui reprenne toute la question. Disons seulement que si l'attitude prise par nous est sans grandeur — ce n'est pas à nous d'en juger, — elle n'était pas la plus facile.

La loi sur la mobilisation des ressources naturelles

1. La présente loi peut être citée sous le titre: **Loi de 1940 sur la mobilisation des ressources nationales.**

2. Sous réserve des dispositions de l'article trois ci-dessous, le gouverneur en conseil peut accomplir et autoriser des actes et choses et édicter, à l'occasion, des arrêtés et règlements, ordonnant à des personnes de se mettre, avec leurs services et leurs biens, à la disposition de Sa Majesté, pour le compte du Canada, selon qu'il peut être nécessaire ou opportun pour garantir la sécurité publique, pour assurer la défense du Canada, le maintien de l'ordre public ou la poursuite efficace de la guerre, ou pour maintenir les fournitures ou services essentiels à la vie de la collectivité.

3. Les pouvoirs conférés par l'article qui précède ne peuvent pas être exercés aux fins de requérir des personnes, de servir dans les forces militaires, navales ou aériennes en dehors du Canada et de ses eaux territoriales.

4. Les pouvoirs conférés par la présente loi ne s'exerceront que pendant la durée de l'état de guerre actuel.

5. Tout arrêté ou règlement rendu sous l'autorité de la présente loi doit être présenté au Parlement immédiatement si le Parlement est en session, et s'il ne l'est pas, dans les deux semaines de l'ouverture de la session qui suivra la date où cet arrêté ou règlement a été rendu.

6. Le gouverneur en conseil peut prescrire les peines qui peuvent être imposées pour infraction aux arrêtés et règlements rendus en exécution de la présente loi, et il peut aussi prescrire que ces peines seront imposées après déclaration sommaire de culpabilité ou par voie de mise en accusation, mais nulle peine ne doit excéder une amende de cinq mille dollars ni l'emprisonnement pour une période d'au plus cinq ans, ou à la fois cette amende et cet emprisonnement.

LES CANADIENS DEVRONT SERVIR DANS LA MILICE

Tous les hommes valides âgés de moins de 45 ans pourront être appelés.

OTTAWA — Le Canada aura bientôt sous les drapeaux, tant dans le Dominion qu'outre-mer et dans diverses colonies britanniques, plus de 183,000 hommes. Voilà ce qu'a précisé, à la Chambre des communes, M. C.-G. Power, ministre intérimaire de la Défense nationale, en marge du service obligatoire qui ne sera qu'un des aspects de la mobilisation générale annoncée plus tôt par le premier ministre Mackenzie King. En plus des 30,000 hommes en cours de recrutement pour la troisième et la quatrième division, il faut lever 40,000 hommes additionnels pour remplir les cadres actuels.

M. Power a dit qu'en vertu des mesures d'urgence actuelles, tous les hommes valides de moins de 45 ans pourront être appelés à servir sous les drapeaux. On ignore encore pour l'heure la durée d'entrainement qu'il faudra aux nouvelles recrues avant de pouvoir être incorporées à l'armée territoriale. Il se peut que ce soit une période de trois mois seulement.

D'ailleurs l'enrôlement des soldats, des aviateurs et des marins voulus pour accroitre de 40,000 hommes les effectifs armés du Dominion est commencé depuis le début de la semaine dernière. L'enrôlement se poursuit maintenant à un rythme de 800 par jour, tandis que l'équipement essentiel à l'armée est livré à une allure permettant d'équiper 1,200 nouveaux militaires quotidiennement. Ce sera en premier lieu l'infanterie que l'on portera à sa pleine capacité.

La mobilisation générale à l'Assemblée législative de Québec

QUEBEC — M. René Chaloult, député de Lotbinière, a présenté une motion d'urgence contre la loi de conscription adoptée à Ottawa. M. Camillien Houde l'a secondée et elle a eu également l'appui de M. Duplessis.

Le premier ministre Godbout a combattu l'opportunité de la motion "au moment où le gouvernement canadien vient de demander au peuple canadien de se tenir prêt à la défense du territoire canadien. On invoque le fait que certains chefs politiques auraient fait des déclarations à l'effet qu'il n'y aurait jamais de conscription. Pour qu'aucune équivoque ne subsiste, je dirai que quand bien même j'aurais fait, par oubli ou distraction, le serment de ne pas défendre ma famille contre tout oppresseur, mon devoir serait là quand même. C'est cela et rien que cela que veut le gouvernement canadien: défendre le territoire canadien contre toute menace".

La motion de M. Chaloult a été rejetée par 56 voix contre 13, les députés de l'Union Nationale votant seuls en sa faveur.

Potentat sacrilège

"Je suis le plus grand Allemand qui ait jamais vécu. L'humanité, conduite par la race allemande, est maintenant dans une période de transition, semblable à celle qu'elle a traversée quand le singe est devenu homme. Elle passe maintenant de l'état humain à l'état super-humain. Je la précède. Si tant est qu'il y a un Dieu en ce monde, je suis ce Dieu". — Hitler.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Le sort de la France

Le Devoir (Omer Héroux):

Voici plus de dix ans, un observateur, Charles Benoist, qui avait longuement étudié le passé et vécu de près le présent de son pays, prédisant de sombres jours, si l'on ne se décidait à réagir contre une politique funeste, inscrivait en tête de ses **Lois de la Politique française** cet **Epigraphe:**

Cet examen de conscience, qui sera sévère, doit être précédé d'un acte de foi.

Magna Regni Gallorum fortuna, sed semper in malis major resurrexit.

J'emprunte à un juriste du commencement du XVIIe siècle cette citation dont il n'indique pas la source.

Acte de foi et acte d'espérance: "La fortune du royaume de France est grande, mais toujours dans ses malheurs elle est ressuscitée plus grande".

C'est la première des lois de la politique française. C'est la loi même de l'histoire de France.

Nous redisons cet acte de foi, qui est, ainsi que le déclarait le vieil écrivain, "la loi même de l'histoire de France".

La France a vécu d'autres heures où tout semblait perdu. Elle est remontée de l'abime au sommet de la gloire. Elle possède, semble-t-il, d'inépuisables puissances de résurrection.

Puisse l'épreuve, si profonde, si terriblement douloureuse, être une fois de plus pour elle le principe d'une grandeur nouvelle!

Il n'est pas un coeur humain, fût-il enfermé dans une poitrine ennemi, qui ne doive ressentir l'émoi de cette formidable tragédie. Nous n'avons pas à dire — tout le monde le devine — à quel point se sentent atteints des hommes qui n'étaient pas simplement les alliés de la France, mais qui restent les cohéritiers de son histoire, de ses traditions, de tout ce qui, par delà les divergences et les séparations politiques, crée entre les hommes de sang français une communauté spirituelle.

Dieu protège la France!

La France a dû céder

Le Canada (Montréal):

Epuisée par un effort surhumain, la France a dû céder. Le monde entier en est atterré.

On peut être sûr que ce n'est ni le courage ni la volonté de résistance qui a fait défaut aux héroïques défenseurs du sol français. Mais la supériorité du nombre et de l'armement a eu raison de leur intrépidité et de leur endurance.

Ce n'est pas le moment de revenir sur les erreurs passées qui ont rendu possible une telle disproportion entre la préparation des Alliés et celle de l'Allemagne. Ce n'est pas le temps non plus de se risquer à établir le partage des responsabilités. On n'a qu'à enregistrer le fait le plus déplorable de l'histoire contemporaine, peut-être de l'histoire entière.

Faut-il ajouter que l'attitude la plus condamnable serait celle qui consisterait à reprocher aux Français de n'avoir pas tenu plus longtemps contre l'envahisseur? Ce serait la pire injustice à ajouter aux souffrances d'une France qui s'est défendue presque seule dans les conditions les plus défavorables. Il ne serait pas juste non plus de blâmer l'Angleterre dont l'armée s'est trouvée encerclée après la défection belge, comme ce fut le cas des garnisons de la ligne Maginot presque immédiatement après la chute de Paris. On jugera mieux plus tard.

Ce qu'il aurait fallu pour permettre à la France de tenir plus longtemps sans s'exposer à l'anéantissement, c'eût été une aide matérielle et militaire immédiate et immense qu'il était impossible à qui que ce fût de fournir assez rapidement à l'allure à laquelle s'est soudainement poursuivie l'invasion allemande. La France et l'Angleterre ont été prises au dépourvu.

Liens à fortifier

La Presse (Montréal):

M. l'abbé Antoine d'Eschambault, chancelier du diocèse de Saint-Boniface, rappelait dans une récente causerie au club Kiwanis Saint-Laurent, à Montréal, que nos compatriotes de l'Ouest canadien attendent de la province de Québec une grande compréhension et une aide efficace. Qui, chez nous, voudrait les leur refuser? Personne, assurément. Mais il arrive que, à cause de la distance qui rend moins présentes à notre esprit les difficultés avec lesquelles nos frères de là-bas sont aux prises, à cause aussi des occupations quotidiennes, nous oublions parfois ce devoir de compréhension et d'assistance.

C'est un tort. Au lieu de permettre qu'ils se relâchent, nous devons veiller sans cesse à fortifier les liens qui nous unissent avec les Canadiens français de l'Ouest. Ils sont de notre sang, de notre mentalité, ils se distinguent par les mêmes caractéristiques ethniques et les mêmes idéals nationaux. Comme nous ils représentent la croyance catholique et la pensée française. Leurs luttes sont donc nos luttes et leurs espoirs nos espoirs. Dès lors, nous ne saurions nous désintéresser de leur sort. Au contraire, l'obligation stricte nous incombe de leur accorder appui moral et, au besoin, appui matériel.

Dans sa causerie, l'abbé d'Eschambault a dit comment le rôle important joué par les Canadiens français dans la découverte et l'établissement des provinces de l'Ouest leur a valu des droits réels. Par malheur, la majorité n'a pas toujours voulu les reconnaître, principalement dans le domaine éducationnel. Pourtant, depuis un certain nombre d'années, grâce aux efforts de l'Association d'Éducation du Manitoba et autres semblables, nos compatriotes ont réussi à obtenir une certaine mesure de justice. Il reste néanmoins beaucoup à faire pour assurer la survivance de l'esprit français et c'est ici que nous pouvons aider.

N'y manquons pas. Quand ils se sentiront fermement soutenus par la province mère, nos frères de l'Ouest travailleront avec plus d'ardeur pour conserver les traits de la nationalité, pour obtenir la pleine reconnaissance des privilèges auxquels ils ont droit. Ainsi s'élargira et s'affermira l'influence de tout notre groupe. Car nous formons une même et seule famille, ne l'oublions jamais, que nous vivions au Manitoba, dans l'Ontario ou dans Québec. Si quelqu'un de ses membres est menacé dans ses attributs nationaux, nous devons nous porter à son aide.

Numéro spécial sur L'Enseignement français au Manitoba

L'histoire de l'épopée scolaire manitobaine!

Avis aux maisons d'éducation

Nous faisons appel à la bienveillante coopération des Directeurs et Directrices d'écoles et de couvents pour assurer à ce numéro une circulation aussi considérable que possible parmi les écoliers de la province.

Des circonstances imprévues nous ont empêchés de publier ce numéro spécial avant la fin de l'année scolaire.

Si les Directeurs et Directrices veulent bien se charger de le faire distribuer à leurs élèves pendant les vacances, nous leur saurions gré de nous faire savoir, *pendant la semaine du 23*, le nombre d'exemplaires qu'ils désirent avoir et de nous faire parvenir, en paiement, la somme correspondante.

Prix spécial pour les maisons d'éducation: 35 sous la douzaine d'exemplaires.

Nous pourrions aussi retenir jusqu'à la rentrée des classes, en septembre, pour les maisons d'éducation qui le préféreraient, un certain nombre d'exemplaires qui seraient distribués alors. Prière de nous en avertir.

Merci!

Paraîtra le 3 juillet

40 pages format réduit — Pages en deux couleurs
Abondamment illustrées

Saint-Boniface

Communiqué de l'Archevêché

A propos de prophéties

Comme il arrive ordinairement dans des temps troublés comme ceux que nous traversons, les imaginations s'affolent, et certains esprits, par ailleurs bien disposés, sont exposés à prendre pour vérité d'Evangile toutes sortes de rumeurs, de prétendues prophéties ou de simples cancans.

Nous croyons devoir rappeler au clergé, aux communautés religieuses et à tous les fidèles certains points de la loi de l'Eglise à ce sujet.

1. Sont à l'index par le fait des lois générales de l'Eglise (canon 1399, 5.) les livres qui racontent des prophéties nouvelles, si ces livres ne portent pas l'imprimatur d'un évêque. Or "on ne peut sous peine de faute grave lire, garder, donner ou prêter des publications qui sont condamnées par le droit". (art. 244, Constitutions Synodales de Saint-Boniface).

L'imprimatur, c'est la permission de publier un livre, donnée par un évêque (canon 1394). Cette permission est exprimée ainsi: Imprimatur, ou: Permis d'imprimer, ces mots sont suivis du nom de l'évêque, de la date et de l'indication de l'endroit où cette permission a été donnée; et cette permission se trouve généralement au commencement, quelque fois à la fin du livre.

Certains livres portent des imprimatur plus ou moins douteux; on a l'obligation de se renseigner en cas de doute.

2. Tout commentaire de l'Ecriture Sainte (les livres prophétiques et l'Apocalypse ne sont pas exceptés), de même que les livres qui traitent de sciences ecclésiastiques et de spiritualité, les recueils de prières et les images saintes doivent aussi porter l'imprimatur d'un évêque. (canon 1385).

3. De plus nous mettons nos fidèles en garde contre certains livres traitant de ces matières ou parlant de prophéties, qui même s'ils portent un imprimatur, ne seraient propres, dans les circonstances actuelles, qu'à affoler les esprits, à donner un aliment à une vaine curiosité, à faire dévier la pureté de la foi.

L'Eglise seule a l'autorité nécessaire pour interpréter les prophéties de l'Ecriture Sainte, et elle ne se sert que très rarement de ce pouvoir. Quant aux autres prophéties, la preuve de leur origine historique et leur interprétation exigent d'autres dispositions d'esprit qu'une naïveté plus ou moins maladive, ou qu'un affolement d'esprit causé par la panique. Et même quand leur origine historique serait bien établie, de telles prophéties ne s'imposeraient jamais à notre foi catholique, comme le contenu de la révélation divine qui s'est terminée avec l'apôtre saint Jean. A oublier ces vérités, on confondrait la délicatesse de la foi avec une superstition qui n'a rien à voir avec la vraie piété.

Les desseins de la divine Providence sont toujours inspirés par une sagesse miséricordieuse, mais ils nous sont insondables et mystérieux. Nous devons les adorer dans l'obscurité et la simplicité d'une foi confiante et non pas essayer de les pénétrer par une curiosité présomptueuse qui risquerait de se nourrir de superstitions.

† EMILE YELLE, P.S.S.,
Arch.-Coad. de Saint-Boniface.

La célébration de la Saint-Jean-Baptiste

Malgré les tristes circonstances que nous traversons, dimanche dernier notre fête nationale était célébrée avec de profonds sentiments religieux et nationaux.

Suivant la tradition, la procession avec le char allégorique de Saint-Jean-Baptiste fut l'occasion d'une belle manifestation.

A la cathédrale, Son Excellence Mgr Béliveau assistait au trône et la grand'messe fut chantée par Mgr Jubinville, P.D., curé. M. l'abbé Blais donna le sermon de circonstance montrant la grandeur et la force de notre saint Patron dans l'accomplissement de tous les détails de la vie. Les sources de cette grandeur et de cette force lui venaient de son esprit de pénitence, de mortification et de son zèle apostolique.

Mgr Jubinville souhaita la plus cordiale bienvenue au groupe de visiteurs de l'Est qui nous honoraient de leur présence. Il fit un appel spécial à la prière des enfants dans les temps si douloureux que nous traversons.

Feu M. l'abbé C.-W. Lalonde

Le 27 mai est décédé pieusement à l'hôpital de Notre-Dame de la Merci, à Ahuntsic, Montréal, M. l'abbé Camille-Wilfrid Lalonde, ancien prêtre des diocèses de Saint-Boniface et de Winnipeg.

Le défunt était né à Saint-Hermas, comté des Deux-Montagnes, le 18 juillet 1863. Il avait étudié au Séminaire de Sainte-Thérèse, et avait été instituteur pendant plusieurs années. Le 22 octobre 1899 il fut ordonné prêtre par Mgr Langevin à Saint-Boniface.

Après avoir été quelques mois vicaire à Saint-Norbert, il fut nommé curé à Saint-Maurice de Bellegarde, en Saskatchewan, d'où il jeta les fondements de la paroisse de Saint-Antoine des Prairies.

En 1902 il revint au Manitoba et fut curé de Saint-Adolphe jusqu'en 1907. Il fut ensuite curé de l'Ile-de-Chênes de 1907 à 1915, de Saint-Lazare de 1915 à 1921, et de Laurier de 1921 à 1922. En cette dernière année il retourna à Montréal, où il fit du ministère pendant quelques années et se retira à Saint-Faustin, où il a été inhumé. — R. I. P.

A l'hôtel de ville

Le conseil a décidé d'appliquer strictement les règlements ayant trait aux chiens. Les licences qui ne seront pas payées pour les années 1939 à 1940 et 1940 à 1941 exposeront ces animaux aux rigueurs de la loi. Il faudra se mettre en règle avant le 5 juillet pour éviter des poursuites.

Congrégation des Dames de Sainte-Anne de Saint-Boniface

Mme J.-C. Lavoie, présidente, ouvrait sa demeure, jeudi dernier, pour une partie de cartes au profit de la Congrégation.

Une belle assistance s'y pressait; de jolis prix y furent distribués et le tout couronné d'un excellent goûter. Les gagnantes de la soirée furent: 1er prix, Mme J.-L. Trudeau; 2e, Mme J.-E. Degagné; consolation, Mme E. Bourque. Prix d'entrée, Mme J.-L. Trudeau.

Mme la présidente et son exécutif désirent remercier de tout coeur celles qui nous ont encouragées, soit par leur présence, soit par des dons de prix, sans oublier les généreuses qui, n'ayant pû assister, nous ont tout de même remis leur obole.

Je me fais l'interprète de la Congrégation pour remercier Mme Lavoie de sa si gracieuse hospitalité.

• • •

Mme la présidente demande aux dames qui désirent entrer dans la Congrégation le jour de la fête de Sainte-Anne, le 26 juillet prochain, de vouloir bien donner leur nom le plus vite possible. S'il-vous-plait téléphonez à Mme Lavoie, 201 578.

Maria COSSETTE, sec.

Concours de balle-au-mur

Le concours de balle-au-mur, organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste retardé par le mauvais temps de ces derniers jours, aura lieu au Collège de Saint-Boniface le dimanche 7 juillet, à 2 h. de l'après-midi.

Tous ceux qui désirent assister à ce concours ou y participer d'une façon active voudront bien se trouver sur le terrain du Collège de Saint-Boniface, à 2 heures précises.

Avis aux amateurs!

Décès de Mme Edna-E. Joyal

Mme Edna-Edwige Joyal, veuve de M. David Joyal, ancien maître d'hôtel de Saint-Boniface, est décédée samedi matin à l'hôpital de Saint-Boniface, à l'âge de 57 ans.

Née à Chesham, P.Q., Mme Joyal vint au Manitoba en 1906. Très active, elle faisait partie des Dames de Sainte-Anne et de plusieurs autres organisations paroissiales.

La défunte laisse une fille, Mlle Alice Joyal, et deux fils, David et Albert, tous de Saint-Boniface; trois soeurs: Mme E. Fluette, de Wrenthom, Mass., Mme Albert Turgeon, de Woonsocket, décédée, Mme Edouard Turgeon, de Woburn, P.Q.; deux frères: Joseph et Pierre Turcotte, de Chesham, P.Q.

Le service funèbre a eu lieu lundi matin, à 10 heures, à la cathédrale et l'inhumation s'est faite dans le cimetière de la cathédrale.

La Maison P. Coutu et fils était en charge des funérailles.

Cercle ouvrier St-Joseph

Assemblée mensuelle tenue le 18 juin 1940

La construction de notre local avance rapidement et sera probablement terminée vers le milieu du mois d'août. Cette semaine, le système de chauffage a été installé, ainsi que l'électricité.

Le Cercle a fait un don de $50 pour le Collège de Saint-Boniface. Ce montant est divisé en deux: $10. de la part du Cercle et $40 offerts par les équipes de quilles qui ont organisé un tournoi pour cette oeuvre. Le Collège mérite tout l'encouragement des nôtres et nous savons que cette perception sera un réel succès.

Le cercle paroissial de l'Association d'Education nous a fait une demande pour des délégués qui devront assister au congrès du 2 et 3 juillet. M. le président a encouragé les membres à y assister, leur indiquant le besoin de seconder l'effort de l'Association dans notre province.

Pour faire suite à la causerie de M. l'abbé Adélard Couture du mois de mars, le R. P. Faure nous a parlé de la cause de la crise économique actuelle. Le libéralisme, qui soutient la liberté absolue de l'homme, a créé de nombreux bienfaits, mais appliqué à outrance, il a amené les désastres actuels. Une chose qui a été oubliée, c'est que l'intérêt individuel ne doit jamais prévaloir sur l'intérêt commun, l'homme étant un être social. Le système de corporation, qui a fleuri surtout aux treizième et quatorzième siècles, a été anéanti par la Révolution française. Les abus ont causé la chute de celui-ci. Relevé et adapté aux conditions modernes, il améliorerait les conditions économiques. Le Rév. Père nous indique la différence entre les syndicats et les corporations. Il existe actuellement des corporations. N'oublions pas cependant que l'organisation et l'administration de ces groupes devra se faire dans une atmosphère chrétienne. M. le président remercie le conférencier et l'invite cordialement à revenir nous voir.

Les prix de présence furent gagnés par MM. Georges Chavanne et Médéric Trudeau.

L'assemblée se termina par le chant national.

Le secrétaire adjoint.

PETITES NOTES

La couverture de lit qui a été raflée au profit des missions indiennes du R. P. Siméon Berrault, O.M.I., a été gagnée par Mme Baxter, 275, rue Dumoulin, Saint-Boniface, No du billet: 335.

• • •

M. et Mme A. Guilbault annoncent les fiançailles de leur fille, Lucille, avec M. Hubert Bibeau, fils de M. et Mme J. Bibeau. Le mariage aura lieu en juillet.

• • •

Mme J.-C. Davis et Mme J.-G. Costello recevront dans l'intimité, samedi après-midi, à la résidence de Mme J.-C. Davis, rue La Vérendrye, en l'honneur de leur soeur, Mlle Georgina Guilbault, qui désormais résidera à Chicago.

DEUX NOUVEAUX CHAPELAINS DU DISTRICT No 10

Sur la recommandation de l'abbé J. K. MacIsaac, premier chapelain catholique du district militaire No 10 (Winnipeg), deux autres chapelains ont été nommés: le R. P. Alphonse, O.F.M., et l'abbé Léo MacDonald.

Le R. P. Alphonse, (Alphonse-Claude Laboissière) est l'un des Pères Franciscains venus à Winnipeg en octobre dernier. Né à Saint-Hyacinthe, P.Q., en 1901, il a fait ses études classiques à Trois-Rivières et servit dans l'armée pendant les derniers mois de l'autre guerre. Entré chez les Franciscains en 1922 et ordonné prêtre à Montréal en 1928, il a été successivement professeur à l'Université Saint-Bonaventure, Allagheny, N.-Y., préfet de discipline, puis directeur des études et recteur au Collège Saint-Antoine d'Edmonton, avant de venir à Winnipeg.



R. P. Alphonse, O.F.M.

L'abbé Léo MacDonald, né dans l'Ile du Prince-Edouard en 1903, a reçu son éducation à l'école paroissiale de Saint-Edouard de Winnipeg et au Collège de Saint-Boniface. Il a fait ses études ecclésiastiques au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné prêtre à Winnipeg en 1931, il a été successivement vicaire à Saint-Edouard et curé de Virden.



M. l'abbé Léo MacDonald

Le cardinal Tisserant se réfugie au Vatican

CITE DU VATICAN — Le cardinal Tisserant, qui résidait à Rome, et d'autres membres du clergé français, se sont réfugiés dans la Cité du Vatican.

L'opinion des autres

La guerre et sa répercussion sur le Canada

"Plusieurs s'imagineront peut-être que la catastrophe qui s'abat sur les pays d'Europe ne peut nous atteindre, que l'Amérique est à l'abri et que nous n'aurions pas beaucoup à souffrir si l'Allemagne était victorieuse. C'est une illusion!

La victoire de l'Allemagne aurait sur l'Amérique et sur le Canada tout particulièrement une répercussion funeste et dans le domaine spirituel et social et dans le domaine économique". —L. Lebel, S.J., aumônier général de l'U.C.C. dans "La Terre de Chez Nous", 5 juin 1940.

Prince du mensonge

"Hitler s'est couronné lui-même prince du mensonge. Vingt détails de sa technique de combat le prouvent. Quand il veut faire la guerre, Bismark prend la peine, lui, de tromper par une longue et subtile ruse l'adversaire, les Allemands et les neutres; avec lui, on ne saura la vérité que vingt ans plus tard. Mais Hitler se jette sur la vérité comme sur une ennemie personnelle; il la déchire, la piétine à la face du monde. Il nie le soleil en plein jour". — Pierre Dominique.

RAPPORT ANNUEL

des Commissions du District scolaire de Saint-Boniface, no 1188, pour l'année terminée le 31 décembre 1939.

1. Etat de la Caisse du Secrétaire-trésorier

Recettes-Receipts

Balance rapportée de l'an dernier	Last year's balance forward	$ 17,413.53
Octrois législatifs	Legislative grants	9,375.69
Levée municipale	Municipal levy	72,333.73
Produit de débentures	Proceeds from debentures	1,260.00
Recettes diverses	Sundry receipts	11.05
	Promissory notes discounted	
Billets escomptés	Non-resident fees	1,942.25
Enseignement aux non-résidents	Interest refunded	114.00
Intérêt remboursé	S.D. Norwood No. 2113—	
D.S. Norwood No 2113—Débentures, Intérêt, Frais de banque	Bonds, Interest and Bank charges	1,471.90
Loyers	Rentals on City Properties	3,285.35
Surplus de perception en 1938	Surplus of Collections '38	1,213.28
Loyer, etc.: Salle de concert, Ecole Provencher	Rent, etc., Provencher School Hall	75.80
Intérêt sur obligations et compte de banque	Interest on Bonds and on Bank balance	822.98
TOTAL	TOTAL	$109,319.56

2. Feuille de Balance

Actif-Assets

Balance réelle en mains	Balance as per cash statement	$ 326.33
District scolaire de Norwood	S.D. of Norwood No. 2113	
Valeur des bâtisses, terrain et ameublement (estimée)	Value of Buildings, Site and equipment (estimated)	357,545.95
Comptes recevables—Gouvernement	Accounts receivable—Govt.	4,132.75
Assurance non-échue	Unexpired insurance	267.93
Placements—Obligations du Dominion	Investments—Dominion Bonds	19,932.47
TOTAL DE L'ACTIF	TOTAL ASSETS	$382,205.43
Déficit	Liabilities over assets	
TOTAL	TOTAL	$382,205.43

3. Certificat de Vérification

Nous, vérificateurs soussignés, certifions avoir examiné les livres et comptes de ce District Scolaire; que les états ci-dessus démontrent exactement les opérations de ce District Scolaire durant l'année et sa situation financière à la fin de l'année, au meilleur de notre connaissance et d'après les archives.

Signé à Saint-Boniface, Manitoba, ce 11e jour de mai 1940.

JOHN J. SHELLY, Vérificateur.
J.-A. MARION, Président des commissaires.
LOUIS BETOURNAY, Secrétaire-trésorier.

ANNUAL REPORT

of the School Trustees for the School District of St. Boniface, Number 1188, for the year ended December 31, 1939.

1. Cash Statement of Secretary-Treasurer

Dépenses-Payments

Salaires	Salaries	$ 61,189.99
D.S. Norwood No 2113	Norwood S.D. No. 2113	92.18
Réparations et remplacements	Repairs and replacements	2,890.37
Ameublement	Equipment	2,174.10
Concierges	Caretaking	2,922.51
Chauffage, eau et lumière	Fuel, water and light	3,414.94
Bibliothèque et laboratoire	Library and laboratory	114.43
Effets scolaires—Timbres-poste, etc.	Stationery and supplies—Postage, etc.	1,240.57
Transportation	Transportation	2,852.39
Débentures: Capital	Debentures—Principal	4,905.23
Intérêt	Interest	7,186.82
Primes d'assurance—Feu et Accident	Insurance premiums—Fire and Liability	273.28
Ville de St-Boniface—Intérêt	City of St. Boniface—re interest	9,757.96
Divers	sundry	18.75
Loyer et impôts	Rent and taxes	8,898.85
Comptes payables, 31 décembre	Accounts payable, 1939	874.06
Recensement	Census	186.80
Dépense totale	Total expenditure	108,993.23
Balance actuelle au 31 déc. 1939	Present balance,	
TOTAL	Dec. 31, 1939	326.33
	TOTAL	$109,319.56

2. Balance Sheet

Passif-Liabilities

Divers	Sundries	
Billets	Promissory notes	
Débentures non échues	Debentures not yet due	$115,932.58
Débentures en souffrance—	Debentures in arrears—	
Capital	Principal	59,092.38
Souffrance	Interest	27.50
Découvert d'après état de caisse	Overdraft as per Cash	
Réserve pour taxes à recevoir	Statement	
Comptes payables	Reserve for taxes owing	
Coupons d'intérêt non-présentés	Accounts payable	2,532.24
D.S. de Norwood No 2113	Int. Coupons outstanding	578.43
TOTAL DU PASSIF	S.D. of Norwood No. 2113	219.99
Surplus	TOTAL LIABILITIES	$178,683.12
TOTAL	Assets over liabilities	203,522.31
	TOTAL	$382,205.43

3. Audit Certificate

We, the undersigned Auditors, hereby certify that we have audited the books and accounts of this School District; that the above statements properly outline the operations of the District during the year and its position at the close of the year, according to the best of our information and as shown by the records.

Signed at St. Boniface, Manitoba, this 11th day of May, 1940.

JOHN J. SHELLY, C.A.
J. A. MARION, Chairman of Trustee Board.
LOUIS BETOURNAY, Secretary-Treasurer.

Soumissions

La Commission Scolaire de Saint-Boniface recevra, jusqu'à cinq heures de l'après-midi, le mercredi 17 juillet 1940, des soumissions pour le transport—durant l'année scolaire 1940-41, par voiture-automobile—des enfants résidant sur le parcours de la route dite "Chemin Springfield" qui fréquentent ses écoles. Toute soumission devra être faite sur une formule officielle de la Commission (laquelle pourra tenir lieu de contrat) que l'on pourra se procurer chez le soussigné, aux bureaux de la Compagnie Cusson Lumber, à Saint-Boniface.

PIERRE RAIMBAULT,
Commissaire d'école.

Le Canada est-il un pays chrétien?

L'honorable sénateur J. J. Hughes, de l'Ile du Prince-Edouard, a prononcé à la Chambre du Sénat, tout au début de la session actuelle, un discours plein d'aperçus nouveaux que l'on ne trouve guère habituellement dans les harangues parlementaires. En voici les passages principaux:

Honorables sénateurs, le discours prononcé par Son Excellence l'Administrateur à l'ouverture des Chambres et que nous examinons actuellement, traite longuement, comme il faut s'y attendre, des perturbations de l'heure à travers le monde ainsi que des terribles guerres qui font rage et dont nous sommes menacés. Ainsi que je le déclarais au cours de mes brèves remarques, faites lors de la session spéciale de septembre dernier, cette horrible situation ne s'est pas produite par accident, car le hasard pur et simple n'existe pas. "Il ne tombe pas une hirondelle sur terre hors de la connaissance et du consentement de votre Père qui est dans le Ciel". Une cause existe donc et elle est en rapport avec l'effet produit.

Le dernier paragraphe du discours du trône du 25 janvier est ainsi conçu:

Honorables membres du Sénat,
Membres de la Chambre des Communes,

Je prie la divine Providence de vous donner la force et de vous guider dans l'exercice de vos importantes fonctions.

Et le 16 de ce mois, M. l'Administrateur déclarait:

Je prie la divine Providence de guider et bénir vos délibérations.

Vérités transcendantes

Ces paroles, empreintes de solennité et pleines de signification, sont adressées aux membres du Parlement et indirectement au peuple canadien, et je dois prendre pour acquis que ceux qui les ont dictées comme ceux qui les ont entendues en ont parfaitement saisi l'importance. Or qui donc est cette divine Providence à qui on demande le courage et la lumière et dont on sollicite la bénédiction sur nos délibérations? Si le christianisme est vrai, ce n'est pas là une force aveugle et impersonnelle. C'est l'Intelligence suprême, infinie, éternelle: le Créateur et le conservateur de toute chose, qui s'est révélé dans la personne de l'un d'entre nous, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ce même Christ a affirmé: "Je suis la Voie, la Vérité et la Vie". et il a affirmé ailleurs et à une autre occasion: "Sans Moi, vous ne pouvez rien faire". A mon sens, la cause de toutes nos misères vient de ce que nous avons nié et volontairement méconnu ces vérités transcendantes. Je tenterai d'expliquer la chose en ne comptant que sur mes faibles moyens, et si le christianisme est vrai, l'effort ne saurait être erroné. Sur une telle question, assurément, il convient de s'exprimer sans ambages.

Deux pays, savoir, la Russie et l'Allemagne, dirigés par Staline et Hitler, ont, comme nations, officiellement renié le Christ et son enseignement; ce sont les précurseurs de l'Antéchrist. Ainsi, la guerre entre le Christ et l'Antéchrist est plus acharnée que jamais auparavant, et ses débuts ne datent pas d'hier ni de l'an dernier. Ce n'est pas seulement une guerre entre les êtres humains, mais entre les puissances et les principautés, et plusieurs éléments invisibles sont à l'oeuvre. La guerre ne se limite pas aux combats aériens, sur terre et sur mer. Elle fait rage sur un millier d'autres fronts; et des batailles sont livrées par un millier d'autres forces.

Jésus-Christ et le Dr Mann

Après avoir rapporté que le Journal d'Ottawa refusa de publier une lettre de lui au sujet du livre du Dr Thomas Mann, The Coming Victory of Democracy, le sénateur Hughes continue:

Voilà ce qui en est. De l'avis du Journal d'Ottawa, faire allusion à Jésus-Christ comme Dieu pourrait provoquer de l'opposition et une controverse religieuse, et blesser le Dr Mann (qui est Juif) et d'autres. S'il fallait choisir entre *Jésus-Christ* et le Dr Mann, Jésus-Christ devrait passer au second rang. Si ce n'est pas là une forme assez prononcée de l'hitlérisme et du stalinisme, j'aimerais savoir ce que c'est. Il y a une chose que je sais, car si la Bible dit la vérité, cette chose n'est pas du Christianisme.

Je m'appuie sur la Bible et l'Eglise pour dire que lorsque Jésus-Christ était sur la terre en personne, Il a déclaré: "Je suis la voie, la vérité et la vie", et à un autre endroit: "Sans Moi vous ne pouvez rien". Si ces paroles sont sorties de la bouche du Tout-Puissant, nous ne saurions les ignorer sans nous exposer à tout perdre ce pourquoi nous avons été créés. Par ailleurs, si elles sont sorties de la bouche d'un simple être humain comme nous, il était insensé, et la Bible est pire qu'un livre de fables. La Chrétienté serait donc la plus grande supercherie imposée à l'humanité. Dans ces circonstances, l'hitlérisme et le stalinisme pourraient se justifier, et, s'il en était ainsi, on ne devrait pas les combattre.

Si Jésus-Christ était et est Dieu, toute forme de gouvernement qui s'appuie sur Lui donnera de bons résultats, et nulle forme de gouvernement qui l'ignore ne saurait durer ou être bienfaisante. Ainsi, l'ouvrage du Dr Mann intitulé The Coming Victory of Democracy, et tous les journaux qui se sont extasiés sur son contenu ont fait fausse route, et sont en quelque sorte responsables de la diffusion de l'hitlérisme et en particulier du stalinisme.

Le libre examen

Quiconque pense doit assurément reconnaître que toute cette confusion spirituelle qui règne dans la chrétienté provient d'une certaine cause et j'estime qu'elle réside dans ce qu'on appelle le "libre examen". Ce principe a divisé la chrétienté en plus de cent confessions ou sectes, dont plusieurs ne s'entendent nullement entre elles, même sur des points essentiels.

Le principe du "libre examen" a sapé la Bible dans la mesure où l'homme peut le faire et il a nui à l'Eglise en tant qu'il soit possible à l'homme de l'affaiblir. Plusieurs des sectes évangéliques, se rendant compte de la terrible confusion qui règne dans le domaine spirituel, tiennent de temps à autre des congrès internationaux auxquels prennent part les chrétiens non-catholiques et les gens qui appartiennent à d'autres églises, afin de faire disparaître ces divisions, autant que possible. Toutefois, ces gens bien intentionnés, mais désorientés, se dispersent s'étant bornés à l'adoption de voeux platoniques et insignifiants ou à la préparation de rapports obscurs. On ne pourra faire rien de plus tant que prévaudra le principe du "libre examen".

Au début de mes remarques, je me suis hasardé à demander si une forte partie de la chrétienté n'aurait pas, à une certaine époque, commis quelque grande faute ou adopté quelque principe faux, pour perdre la faculté de raisonner logiquement en matière spirituelle. A mon sens, il n'y a pas d'autre explication à l'état actuel de la chrétienté, si peu en mesure de faire face à ce qu'on appelle le stalinisme et l'hitlérisme. Si mon raisonnement et mes conclusions sont justes, ces ténèbres spirituelles constituent une pire affliction et une plus grave menace que les guerres affreuses qui se livrent en ce moment. De fait, elles sont peut-être la cause de ces guerres: en dernière analyse, l'esprit domine et régit la matière. Si cette idée est juste, seul Celui qui a dit: "Que la lumière soit" et sur l'ordre de Qui la lumière fut, pourra ramener la paix dans notre monde troublé.

Retour à Jésus

Un article de fond du Montreal Daily Star, du 6 décembre dernier, intitulé "La fédération des Etats européens et le meilleur moyen d'échapper aux désastres d'après-guerre" a attiré mon attention il y a déjà quelques mois. Voici ce que j'en pense. Si nous n'avions pas perdu la véritable conception chrétienne de la vie et son sens profond, si nous comprenions l'intention de Dieu qui nous donne cette planète à habiter pendant quelque temps, nous dirions sûrement que la seule façon dont l'Europe échappera aux désastres d'après-guerre c'est en retournant à Jésus-Christ, créateur et souverain maître de toutes choses. Mais que nous le disions ou non, le temps se chargera bien de le démontrer, au moins à quelques-uns. Ces quelques-uns deviendront-ils la plus grande partie du genre humain? Est-ce un rêve de penser ainsi? Le temps viendra-t-il jamais, même en Amérique du Nord, où les écrivains, les lecteurs, les éditeurs, les prédicateurs et les professeurs influents reconnaîtront que la croyance en la divinité de Jésus-Christ est le fondement du dogme et de la morale? Caressons au moins l'espoir de voir ce jour arriver. Autrement il ne saurait exister de paix dans notre monde agité.

Quand finira la guerre

C'est vrai, la nuit est sombre et longue et nous sommes loin du foyer, beaucoup plus loin que ne le fut jamais l'enfant prodigue, très loin aussi du terme de cet Armageddon, qui est une manifestation de la colère divine contre la terre pécheresse. J'ignore quand finira cette guerre, mais comme je suis chrétien je sais comment elle finira. Dieu ne sera pas dépossédé de ce monde qu'Il a créé, par tout ce que peuvent faire les hommes inspirés par Satan. La fin de la guerre serait hâtée par le retour sincère à Jésus-Christ des chrétiens, y compris ceux des démocraties, parce qu'il signifierait un réel effort pour détruire les forces du mal dans le monde.

Programmes français et bilinguisme

La valeur pratique primordiale de nos réclamations en matière de programmes radiophoniques français ressort du besoin que nous avons de tout ce qui est authentiquement français: langue, pour nous aider à continuer d'aimer à parler français et à le parler correctement; réalisations françaises, pour nous aider à conserver notre esprit français.

Nous envisageons donc les programmes à venir comme un outil—un outil indispensable dans les circonstances où nous sommes.

Nous savons que plusieurs n'ont guère envisagé cet aspect de la question jusqu'à présent. Comme nous-mêmes, au début, ils y voient plutôt l'aspect bilinguisme canadien.

Certes, nous ne négligeons pas cet aspect. Nous continuons à vouloir du français à la radio par principe — comme nous l'avons voulu sur les timbres et la monnaie. Mais il importe de bien marquer que, sous cet aspect de principe, le bilinguisme radiophonique n'a, pour nous, en définitive, qu'une valeur pratique secondaire.

Cela découle de l'essence même des deux éléments en jeu. Les timbres et la monnaie bilingues sont une affirmation de droit et de fait du bilinguisme canadien. La radio française est — nous ne saurions trop le répéter — un véhicule de pensée française qui a lui-même valeur de vie, de culture française.

Il s'ensuit que nos réclamations en matière de radiophonie doivent revêtir un caractère tout autre que lorsqu'il s'agissait de timbres et de monnaie. Le principe de base est le même: le dualisme créé par la Confédération. Mais il s'agit ici d'expliciter le principe dans le sens des nécessités culturelles de la population d'expression française. Et cela suppose des programmes véritablement français.

Si d'ailleurs nos réclamations ne s'en tenaient qu'aux exigences du principe bilinguisme, ou s'en tenaient surtout à elles, la Radio-Etat pourrait fort bien se borner à des réalisations se limitant au boniment "obligato" et à des programmes de musique instrumentale commentés dans les deux langues, sous prétexte que le nombre des Canadiens français en dehors du Québec n'en requiert pas davantage. En fait, ne s'en est-elle pas tenue là depuis le début? Et si chichement que c'est à désespérer de ses convictions en matière de bilinguisme — en dépit de ses protestations de fidélité à ce principe.

Un autre aspect qui mérite l'attention: en appuyant, dans nos réclamations, sur les exigences de notre culture — et par conséquent en demandant un certain minimum de programmes parlés exclusivement français — on aboutit à faire affirmer le principe du bilinguisme d'une manière autrement éclatante que par des programmes bilingues seulement. Car alors le public sent mieux que le français a d'autres droits et une autre mission, au Canada, que celui d'accompagner l'anglais... comme sur les boîtes de conserves.

Ce résultat, seul l'établissement d'un double réseau trans-canadien l'atteindra parfaitement, — aussi le but ultime de nos efforts doit demeurer le double réseau; mais l'alternance de programmes français et anglais, aux postes de Radio-Canada, le réalise cependant dans une certaine mesure.

Il ne serait pas mauvais d'ajouter que le sens que nous donnons à nos réclamations est dans la ligne des espoirs — peut-être chimériques — qu'entretiennent les anglophones bien pensants, à savoir que, tôt ou tard, au moins l'élite non française devra pouvoir s'exprimer convenablement en français. En effet, il n'en manque pas, dans cette élite, qui ont appris le français, mais sont incapables de le parler parce qu'ils ne l'entendent pas.

Ces considérations secondaires valent ce qu'elles valent. Si elles sont de nature à ajouter un certain poids à nos réclamations, tant mieux. Car, pour excellentes que soient nos raisons principales, elles ne pénètrent pas dans certaines têtes.

Les Associations nationales de l'Ouest

Les enfants du roi Léopold au Portugal

MADRID — Les trois enfants du roi des Belges, Léopold III, ont traversé la frontière de l'Espagne en route vers le Portugal, apprend-on.

Après l'entrée des Allemands en Belgique, les enfants du roi Léopold: la princesse Joséphine-Charlotte, 12 ans, le prince Baudoin, 9 ans, et le prince Albert, six ans, ont trouvé refuge en France.

La rumeur a couru qu'ils seraient envoyés aux Etats-Unis par l'avion américain Clipper, dont le départ a lieu de Lisbonne, mais ce service est maintenant suspendu.

Le seul gouvernement français d'Amérique

La Législature de la province de Québec est le seul gouvernement français d'Amérique. Quatre-vingt-dix pour cent de ses membres sont Canadiens français et presque tous les débats en Chambre se poursuivent en français. Mais on n'ouvre pas moins chaque session par une déclaration de loyauté au roi d'Angleterre. Les visiteurs peuvent assister aux séances du Parlement. Ils sont en outre autorisés à visiter les immeubles du Parlement lorsque les députés ne siègent pas.

La Gaspésie, pays merveilleux

Cette péninsule gigantesque qui protège la province de Québec des assauts de la mer, c'est Gaspé — territoire de renommée internationale, l'un des plus accidentés au Canada, fourmillant de rivières, de lacs, de forêts et de montagnes. Depuis que la Gaspésie est ceinturée d'une route magnifique de 550 milles, le nombre de touristes qui y circulent chaque été est incalculable.

Dans le langage imagé des Micmacs, Gaspé signifie "la fin", et c'est véritablement la fin de la Nouvelle-France, la fin des montagnes Appalaches, qui s'étendent jusqu'à Mexico, et la fin d'une contrée unique en Amérique du Nord. C'est à la fois une jungle de forêts denses, de rochers massifs, de précipices insondables, entourés de plages sablonneuses où viennent s'allonger les flots. Les Gaspésiens vivent dans une auréole de légendes: le folklore y a un relief saisissant. Il faut avoir visité cette contrée, fabuleuse comme une toile de Goya et torturée par la Nature comme les personnages du célèbre peintre espagnol, pour avoir une idée de la grandeur et de la majesté de la péninsule gaspésienne. Car les mots seront toujours impuissants à décrire ces paysages qui tiennent du merveilleux par tant de facteurs harmonieusement fondus en un ensemble équilibré, grâce au travail de deux souples magiciens: la Nature et le Temps.

Une fois rendu à Sainte-Flavie, à 200 milles de Québec, vous atteignez bientôt les terres hautes, et là commencent à se dérouler sous vos yeux les merveilles de la région, comme un film inépuisable.

C'est ainsi que vous verrez des flottilles de barques filer, toutes voiles dehors, à la conquête des bancs de morues, tandis que sur les plages sablonneuses s'étaleront au soleil les morues pêchées la veille. Au seuil d'une ferme fonctionnera le rouet, sous la main experte d'une fermière; sur la route, un attelage de boeufs déambulera lentement, conduit par un Gaspésien distrait et rêveur. Le clocher du village carillonnera au loin son appel grêle et vous sentirez le temps s'immobiliser dans le soleil, tandis que glissera sous vos pieds l'époque de la vitesse et de l'agitation stérile, pour faire place aux choses immuables sur lesquelles la vie moderne n'a pas d'emprise: les fleurs, les arbres, les montagnes, la mer — les mouvements emportés de la Nature au faîte de sa gloire.

En Gaspésie, tous les relais ont leur histoire: l'Anse au Gascon, où un matelot français naufragé réussit à atterrir; l'Ile au Massacre, d'où une bande d'Indiens furent expulsés; la Pointe à la Frégate, théâtre du naufrage d'un navire de guerre dont les canons rouillés émergent encore à marée basse; Chandler, pulperie exploitée par un Philadelphien qui engouffra dans cette affaire des capitaux considérables.

Certains endroits vous retiendront plus longtemps encore, tel Gaspé même, où Jacques Cartier atterrit en 1534 et dont il prit possession au nom de Dieu et du roi de France, en fichant dans le sol une croix portant la fleur de lis et l'inscription: "Vive le Roy". Vous admirerez le célèbre rocher de Percé et l'île Bonaventure, sanctuaire des cormorans et des mouettes.

A la Baie des Chaleurs enfin, villégiature fréquentée chaque été par des milliers de citadins harassés, vous abandonnez la mer pour entrer dans la Matapédia. C'est l'un des derniers relais en Gaspésie, pays des merveilles, de la vie simple et des légendes dorées.

LIVRES CANADIENS

Vient de paraître

Grammaire et linguistique

par Charles BRUNEAU de la Sorbonne

La Société Radio-Canada, répondant aux voeux et instances de ses auditeurs, vient de faire publier aux Editions Bernard Valiquette, Grammaire et linguistique, comprenant les causeries prononcées aux postes du réseau français par M. Charles Bruneau, de la Sorbonne.

M. Bruneau, dans ses causeries, s'est tout d'abord demandé quelle était exactement la qualité du français que nous parlions normalement. Il a décrit ce qui avait frappé son oreille, c'est-à-dire notre façon d'articuler. Puis, passant à la lexicologie et à la syntaxe, il tient à nous rassurer, car ces études, présentées comme il convient, n'ont rien de rebutant. En vérité, il nous fait pénétrer d'une façon très agréable dans le domaine de la grammaire, dans les études de l'article, du nom, du pronom, du verbe, de l'adverbe, du subjonctif, du participe, de la préposition, de la conjonction, des majuscules et de la ponctuation. Il termine en parlant de la clarté française. Toutes ces questions de grammaire, comme il l'a dit lui-même, ont "leur charme, un charme austère, mais qui n'en est pas moins un charme". Ajoutons qu'un art enveloppe la prose pittoresque et savante à la fois de l'éminent conférencier de Radio-Canada.

"Savoir écrire, savoir employer le terme juste, connaître la règle des accords, voilà qui, dans la formation du style, ou de l'écriture tout simplement, confine à la fois à la science et à l'art. Et cette science et cet art ont chez nous leurs adeptes enthousiastes, de pieux fidèles, parfois de redoutables défenseurs. Aussi y a-t-il lieu de croire que l'ouvrage de M. Bruneau sera très favorablement accueilli. Il enrichira la bibliothèque de l'étudiant comme celle de l'homme de culture qui croit à la valeur génératrice des lettres, à la discipline du langage, à la vertu de l'expression propre".

L. H.

Grammaire et linguistique, par M. Charles Bruneau, se trouve en vente aux Editions Bernard Valiquette, 1564, rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les bonnes librairies, au prix de $0.75 l'unité.

Pèlerinage d'amour et de reconnaissance

Tous les journaux du Canada ont rapporté, l'été dernier, les grandes lignes du voyage que Son Excellence Mgr Ildebrando Antoniutti a accompli à travers les missions indiennes et esquimaudes du grand Nord Canadien. Les Révérendissimes Vicaires Apostoliques de ces missions ont cru que l'histoire de l'Eglise Canadienne devait conserver dans ses annales les détails de cette mémorable visite au cours de laquelle le Délégué Apostolique a visité, dans l'espace de sept semaines, 85 missions, parcourant en avion plus de 18,000 milles, depuis Dawson, aux confins du Yukon jusqu'à Fort-George, à l'extrémité est de la Baie James, en passant par les Vicariats du Yukon, du Mackenzie, de Grouard, du Keewatin, de la Baie d'Hudson et de la Baie James.

Le récit de ce voyage a été préparé par les Pères Achille Auclair, Paul-Emile Breton et Jean Patoine, qui avaient successivement accompagné le Délégué Apostolique, à titre de chroniqueurs. Ce récit vient de paraître en un numéro spécial de "L'Apostolat des Oblats de Marie Immaculée" sous le titre de "Pèlerinage d'Amour et de reconnaissance". Son Eminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve a bien voulu le présenter comme "la continuation des Actes des Apôtres en ce vingtième siècle".

Magnifique volume de luxe de 64 pages, grand format, avec plus de 200 photographies, "Pèlerinage d'amour et de reconnaissance" se vend au profit des Missions. Adressez-vous à "L'Apostolat des Oblats de Marie Immaculée", Chambly-Bassin, P.Q.; au R. P. Louis-Philippe, O.M.I., Juniorat du Sacré-Coeur, 600, Cumberland, Ottawa, Ontario; au R. P. Jean Patoine, O.M.I., 10010-109e rue, Edmonton, Alta.

Prix: $0.60 l'unité; $6.00 la douz.

Collaboration plus étroite du Japon avec l'Allemagne et l'Italie

TOKYO — On répète dans les milieux politiques que la politique japonaise va s'orienter vers une collaboration plus étroite avec l'Allemagne et l'Italie et peut-être même d'intervention directe dans les possessions anglaises et françaises du sud de l'Orient, ainsi que vers une attitude négative touchant tout rapprochement avec les Etats-Unis. Cette évolution politique s'expliquerait du fait des récents événements en Hong-Kong et l'Indochine française sont les principales possessions alliées dans le sud de l'Orient.

Le français dans le monde

Quelle est la situation exacte de la langue française dans l'ensemble du monde?

Le courrier de Bruxelles — apparemment le dernier avant l'occupation allemande — nous apporte le numéro de mai des "Ondes Courtes", bulletin mensuel d'informations sur la radiodiffusion mondiale. Nous y trouvons l'article suivant:

Si l'on se base sur le fait que le français est la langue officielle de la France et de son empire colonial, on arrive à la conclusion qu'elle intéresse une population dépassant largement cent millions d'habitants. En revanche, si l'on défalque de ces colonies les indigènes qui continuent à parler surtout leur langue maternelle, telle que l'arabe et le berbère en Afrique du Nord, on n'arrive qu'à un total de quarante-cinq millions de francophones, même en y comprenant ceux de Belgique et de Suisse, du Canada et de la Louisiane, des Antilles françaises et de la République d'Haïti.

A ce point de vue, d'après les philologues A. Meillet et L. Tesnière, le français n'occupe que le huitième rang parmi les vingt-neuf langues du monde qui sont parlées, à titre principal, par plus de dix millions d'individus. Dans cette classification, c'est le chinois qui vient en tête avec quatre cent millions d'adeptes; l'anglais vient ensuite avec cent soixante-dix millions d'hommes, dont plus de cent millions rien que pour les Etats-Unis. Comme l'anglais est néanmoins, sans contestation possible, la première des langues mondiales, on voit que ces statistiques ne donnent qu'un aspect de la question.

Une autre façon de juger de l'importance du français dans le monde, consiste à compter le nombre de journaux et de périodiques qui sont publiés en cette langue. D'après un annuaire français fort bien fait, encore que nécessairement incomplet, il n'y en a pas moins de douze mille répartis entre plus de cinquante pays et colonies.

Voilà qui donne déjà une meilleure idée du rayonnement du français, bien que cette nouvelle statistique pêche par le fait qu'elle met sur un pied d'égalité d'une part les grands journaux parisiens et de modestes bulletins coloniaux, d'autre part de puissants Etats et des îles perdues dans les océans.

Enfin, une troisième méthode permet de se faire une idée de l'universalité de la langue française: c'est le nombre d'émissions sur ondes courtes qui se font régulièrement en français dans les cinq parties du monde. On compte une centaine d'émissions faites régulièrement en français et émanant de quelque vingt-cinq pays différents. Ceci montre en même temps le prodigieux intérêt de la radiodiffusion sur ondes courtes, car seule celle-ci permet de prendre contact tous les jours avec les principaux pays du monde, et de connaître leur opinion tant sur les événements actuels que sur les grands problèmes qui se posent à tous les hommes.

Création d'un ministère des Services nationaux

OTTAWA — Le gouvernement fédéral se propose d'établir un nouveau ministère, celui des Services nationaux, qui s'occupera surtout de "diriger et de mobiliser les activités des milliers de nos citoyens qui, dans leur enthousiasme et leur patriotisme, cherchent à se rendre utiles".

Les correspondances peuvent être envoyées au tarif d'un sou

Les correspondances et articles manuscrits ou dactylographiés adressés à notre journal pour y être publiés, peuvent être mis à la poste au tarif d'affranchissement des matières de troisième classe, c'est-à-dire au tarif d'un sou par deux onces ou fraction de deux onces.

Voici l'article du Guide Postal Officiel donnant la définition du manuscrit de livre ou de journal (page 26, section 95):

"Par manuscrit de livre, on entend les feuilles écrites de tout livre destiné à la publication; et par manuscrit de journal, on entend les articles ou les correspondances écrits pour insertion dans un journal ou un périodique, et adressés au rédacteur ou à l'éditeur. Les annonces ou les avis par écrit n'y sont pas compris".

La Mode Pratique



Elégantes blouse et jaquette

Une jaquette rayée avec turban assorti embellira votre garde-robe. Portez-les avec vos robes et jupes de sport. Flanelle rouge ou marine avec légère rayure blanche pointillée sera d'un joli effet. La blouse complètera ces accessoires. Faites-la en rayonne, toile ou soie.

Style no 3282 pour grandeurs 12, 14, 16, 36, 38 et 40. La grandeur 16 demande 2 verges ¾ de tissu de 39 pouces pour la jaquette à manches courtes et le turban; 1 verge ⅛ pour la blouse.

Toute demande doit être adressée comme suit: Département de la Mode, LA LIBERTE, Winnipeg. Prière de mentionner exactement la grandeur du patron désiré et le numéro du modèle désiré. Ne pas demander des mesures autres que celles qui sont spécifiées. Inclure 20 sous par patron (en monnaie seulement). La Liberté n'est pas responsable des lettres non reçues. Un délai de huit jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

Ces patrons sont en anglais seulement.

Ils ne sont pas échangeables.

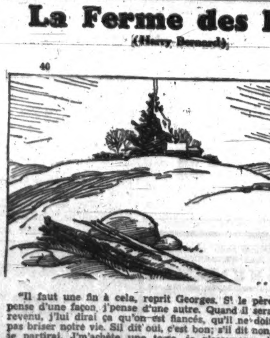
La Ferme des Pins

(Harry Bernard)

Editeur: l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières

Illustrateur: Ernest Sénécal, Montréal.

40



"Il faut une fin à cela, reprit Georges. Si le père pense d'une façon, j'pense d'une autre. Quand il sera revenu, j'lui dirai ça qu'on est fiancés, qu'il ne doit pas briser notre vie. S'il dit oui, c'est bon; s'il dit non, je partirai. J'm'achète une terre, je r'commence à neuf".



Madeleine rougit; elle reprit aussitôt: "Je crains d'avoir plus d'amitié pour vous ce soir. Parce que vous êtes un homme, vous ne comprenez pas. Vous êtes égoïste, vous oubliez votre père. Je ne pourrais pas me contenter d'une vie qui ferait le malheur d'un autre".



"J'veux que vous disiez que j'ai raison, insista-t-elle". Il ne répondit pas et partit peu après. Il avait essayé de rester mais ne le pouvait pas. Il se sentait découragé, désemparé devant cette enfant aux yeux tristes. "Je reviendrai, dit-il, si rien ne survient".

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

Ste-Rose-du-Lac

Le 22, Son Excellence Mgr Sinnott est venu administrer le sacrement de confirmation à 86 enfants et 4 adultes. Il était accompagné de M. l'abbé Plessers, curé de Deloraine, qui agissait comme maître de cérémonies, et du R. P. Harold Fry, O.M.I., représentant de "La Liberté", qui avait été chargé de donner le sermon en français à Sainte-Rose et dans les paroisses environnantes. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Oscar Archambault.

Son Excellence a célébré la messe à 8 heures et a donné la sainte communion aux confirmands, à leurs parents et à un bon nombre de paroissiens.

A dix heures, le R. P. curé, accompagné des enfants de choeur et des notables de la paroisse, est allé chercher Son Excellence au presbytère pour l'entrée solennelle. Après la messe, le R. P. curé présenta à Son Excellence les hommages des paroissiens en français et en anglais. Monseigneur l'Archevêque exprima sa satisfaction de tout ce qu'il avait vu et entendu à Sainte-Rose. Les nombreuses communions, la piété des fidèles lui rappelaient les paroisses si chrétiennes de la province de Québec. Il a été heureux de constater l'union qui existe entre les fidèles et leur curé. Son Excellence a rendu un témoignage ému à la France blessée mais non abattue, qui a tant fait pour la civilisation chrétienne dans le monde, et qui a donné plus de missionnaires à l'Eglise et plus d'aumônes pour la propagation de la foi que tous les autres pays. Il a exprimé l'espoir que la France ressusciterait plus belle et plus forte que jamais. Ces paroles si encourageantes ont profondément ému toute la population, et spécialement les excellentes familles françaises de Sainte-Rose.

La Saint-Jean-Baptiste

Dimanche, la paroisse célébrait notre fêtre patronale. Le R. P. curé chanta la grand'messe accompagné du R. P. vicaire comme diacre et du R. P. Harold Fry comme sous-diacre. Le R. P. Laviolette, de Lebret, devait donner le sermon de circonstance, mais il a été empêché de venir. Le R. P. curé l'a remplacé.

L'après-midi, presque toute la population de Sainte-Rose et un bon nombre de visiteurs des paroisses environnantes étaient réunis sur le terrain du pique-nique. Ce pique-nique avait été organisé par un comité de dames aidé par les membres toujours si dévoués du comité de la salle paroissiale, et par de nombreux auxiliaires. Les paroissiens avaient donné généreusement tous les vivres nécessaires, et plus qu'il en fallait. La température a été idéale et le succès complet. Un cordial merci à tous.

Thibaultville

Une soirée par les enfants d'école de Thibaultville, le dimanche 30 juin

La soirée des enfants d'école de Thibaultville, soirée préparée depuis longtemps par nos dévouées religieuses, soirée déjà remise du 23 au 30 juin pour ne pas nuire au pique-nique de Sainte-Geneviève ne peut plus être retardée, et elle aura lieu enfin dimanche prochain à la salle paroissiale.

• • •

Le cours d'enseignement ménager va son train. Toutes les élèves sont enchantées de cet enseignement si pratique de l'art culinaire et de la couture. Les élèves au nombre de 17 sont contentes de leurs dévouées maîtresses, et il semble que leurs maîtresses le leur rendent bien.

• • •

Le dimanche 7 juillet, grand pique-nique à Thibaultville. On sait déjà que toutes les recettes seront affectées à la construction du clocher. Espérons que la température nous favorisera. Il y aura plusieurs équipes de balle-au-camp, entre autres Sainte-Anne, Lorette, La Broquerie et Steinbach.

Il y aura en plus courses de chevaux. 80% des entrées seront en prix. Avis aux amateurs. Il y aura aussi de la boxe en plein air dans l'après-midi et dans la soirée à la salle.

On sait que la fanfare La Vérendrye, sous la direction artistique de M. Vermander, sera présente toute la journée. Merci à l'avance à tous les amis de la paroisse et tout spécialement à la fanfare La Vérendrye de Saint-Boniface qui comprennent l'oeuvre qui s'accomplit à Thibaultville et viennent nous aider à bâtir un clocher, dans lequel on montrera bientôt une cloche d'une tonne, don gracieux d'un ami personnel de notre curé, lors de son récent voyage à Montréal.

La journée du 7 se terminera par un feu d'artifice à 11 h. 15.

• • •

Les réparations à l'église sont déjà commencées. MM. Aimé Bourgouin et Laurent Curtaz sont à lui construire un joli perron. Il faut avouer que ce n'était pas un caprice que d'avoir un perron à Thibaultville.

• • •

La semaine dernière deux mariages à Thibaultville. Mlle Augustine Brisson unissait sa destinée à celle de M. William Proult. De plus, à la fin de la semaine autre mariage, celui de Claude Lagimodière et de Mlle Florence Klyne. Nous souhaitons beaucoup de bonheur aux nouveaux époux.

A nos abonnés

Pour faciliter la tâche de nos employés, nous serions reconnaissants à nos abonnés de joindre à toute demande de renouvellement d'abonnement ou de changement de résidence le dernier compte reçu ou leur étiquette d'adresse.

Fannystelle

Cinquantenaire

"La Liberté" de la semaine dernière a publié le programme de la fête qui sera célébrée le jeudi 4 juillet.

Nous attirons l'attention des lecteurs sur la séance de 8 h. 30 C'est l'adaptation à la "Petite Histoire" de Fannystelle, d'une charmante opérette allégorique, intitulée: "La leçon du Vieux Lapin". Le directeur de cette pièce est un maître en la matière, le R. P. Martial Caron, S.J.

Une répétition de cette séance sera donnée la veille au soir, le mercredi 3 juillet à 8 h. Le prix du billet d'admission est 35 sous.

Ces billets sont mis en vente chez M. E. Létienne, 672, rue Taché, chez M. Huot, 200, avenue Provencher, Saint-Boniface, et au presbytère de Fannystelle. Le nombre des billets vendus est limité.

Lorette

Les fréquentes pluies que nous avons depuis le commencement de juin activent la végétation d'une façon admirable.

• • •

Notre couvent, avec sa fraiche toilette de peinture, a véritablement bonne mine. M. Lucien Daoust y installe actuellement l'électricité, pendant que M. Alcide Gauthier et ses hommes exécutent à l'intérieur des réparations urgentes.

• • •

M. Gaspard Jeanson habite maintenant la jolie petite maison qu'il s'est construite au centre du village.

• • •

A l'occasion des 40 heures, M. le curé a eu l'aide des curés voisins, les abbés L. Rivard, de l'Ile-de-Chênes, L.-J. Lafrenière, de Sainte-Geneviève, F. Normandin, de Thibaultville, et le R. P. de l'Etoile, C.SS.R., de Sainte-Anne. Et la semaine dernière, M. le vicaire A.-E. Chamberland est allé aider à son tour M. le curé de Letellier.

Naissances en juin

Le 5 à M. Léon Desmarais et Edmée Fréchette, une fille, baptisée le lendemain sous les noms de Marie-Georgette-Irène. Parrain et marraine: Henri et Irène Fréchette, de Sainte-Anne.

Encore le 5 juin: une fille à Adolphe Grossman et Annette Roy, baptisée le 9 sous les noms de Marie-Claudette-Yvonne. Parrain et marraine, les grands-parents, M. et Mme Georges Roy.

11 juin: un enfant de M. Almanzar Manaigre et Marguerite Dufresne, qui n'a vécu que quelques heures après son baptême.

11 juin: deux beaux petits frères jumeaux nés à Antonin Jeanson et Anastasie Savoie, baptisés le 16; l'un sous les noms de Joseph-Gérard-Pierre, ayant pour parrain et marraine ses frères et soeurs Clovis et Hortense Jeanson; l'autre, Joseph-Antonin-Arthur, eut pour parrain et marraine, Arthur et Eugénie Savoie.

• • •

On annonce le prochain mariage de Marcien Emond, de La Broquerie, et Lucienne, fille d'Alphonse Grégoire et Laura Trudeau, de Lorette.

Mme Grégoire, retenue depuis quelques semaines à l'hôpital pour une opération, aura le bonheur d'être de retour à la maison, pleine de santé, en cette heureuse circonstance.

M. François Mondor, qui a dû faire quelques mois d'hôpital, est maintenant de retour et bien guéri.

• • •

On parle discrètement d'une absence probable et prochaine de M. le curé, qui se permettrait le luxe d'une vacance d'environ un mois pour aller célébrer avec ses confrères de classe, le cinquantenaire de leur Rhétorique 1890-1940; cela fait époque dans une vie humaine.

Saint-Norbert

Notre pique-nique qui devait avoir lieu dimanche passé a été remis à cause du temps peu favorable. Il aura lieu dimanche prochain le 30 juin... Venez en foule.

Le comité d'organisation.

St-Pierre-Jolys

Nous étions heureuses d'entendre M. le curé nous annoncer, dimanche dernier, qu'un enfant de la paroisse, Louis Lahaie, fils de M. Albert Lahaie, devait être ordonné sous-diacre au Grand Séminaire de Montréal, le samedi 22 juin.

Nous savons, par ailleurs qu'un autre enfant de Saint-Pierre, Hector Côté, fils de M. David Côté, recevra l'ordre de la prêtrise à La Broquerie le 29 juin.

Sa première basse messe sera dite dans notre église paroissiale le 30 juin à 8 heures. A cette messe, il aura la consolation d'avoir autour de lui, outre son père et sa mère, ses cinq soeurs et ses cinq frères dont trois font comme lui partie de la Congrégation des Clercs de Saint-Viateur.

Nous sommes témoins une fois de plus que Dieu semble se plaire à recruter dans notre milieu de nombreuses vocations sacerdotales. Rendons-lui en grâce et essayons, par notre esprit de sacrifice, d'en augmenter le nombre!

Une Jéciste.

La Broquerie

Décès

Le 9 juin dernier mourait dans notre paroisse un des pionniers de la paroisse et du Manitoba, M. J.-B. Bonin, âgé de 86 ans, rendait son âme à Dieu après avoir reçu les sacrements de l'Eglise. Plusieurs de ses enfants étaient présents. Depuis 60 ans M. Bonin habitait La Broquerie et Sainte-Anne. Dans son commerce de cour à bois, il avait fait connaissance d'un grand nombre de personnes qui se rappellent de ses services et de son humeur plaisante.

Les funérailles eurent lieu le 11 juin dans l'église paroissiale. M. l'abbé Roy, notre curé, officiait, assisté de RR. PP. Rédemptoristes comme diacre et sous-diacre. M. C.-N. Dupas dirigeait la chorale.

Les porteurs étaient: MM. Alphonse Lord, Eugène Simard, Joseph Beaupré, Geo. Lambert, Joseph Fabas et Eloi Gagnon. Un grand nombre de parents et d'amis remplissaient notre église et l'on remarquait plusieurs personnes venues de Rainy River et de Sainte-Anne-des-Chênes.

Lui survivent trois fils: John, de Marchand; Joseph, de Winnipeg; James, de Sainte-Anne-des-Chênes; et trois filles: Mme Joseph Fabas (Eva), de La Broquerie; Mme A. Dufresne (Flora), de La Broquerie; Mme H. Savard, de Watson, Sask.

• • •

La famille de M. Bonin remercie sincèrement tous ceux qui ont sympathisé avec elle dans ce deuil.

A l'occasion de l'ordination de M. l'abbé J.-T. Jolicoeur, la famille désire faire savoir que le jour de l'ordination (29 juin) Mgr l'Archevêque et les membres du clergé seulement prendront le dîner à la maison. Mais le dimanche 30 juin, jour de la première messe de l'élu, les parents et les amis sont invités, à venir, avec leur panier, saluer le nouveau prêtre chez Mme Stan. Jolicoeur.

M. et Mme Camille Henrie visitaient leur fils Aurelle au Camp Shilo, le dimanche 16 juin dernier. Ils sont revenus enchantés de leur visite.

• • •

Le Cercle dramatique de Saint-Léon de La Broquerie présentera dimanche prochain, 30 juin, à 2 h. 30 p.m. et à 8 h. 30, une grande séance en l'honneur de l'ordination de M. l'abbé Joseph Jolicoeur. Tous les parents et les amis seront les bienvenus, ainsi que toutes les autres personnes. On doit se rendre à la salle paroissiale pour la levée du rideau à 8 h. 30. Les billets sont en vente dans tous les magasins de la paroisse et à la porte d'entrée le soir de la séance. Les sièges réservés sont 35 sous; non réservés, 25 sous; enfants, 10 sous.

Il serait désirable que tous les enfants viennent à la première représentation à 2 h. 30 de l'après-midi.

Retraite fermée au Couvent de St-Charles

Retraite fermée pour jeunes filles, au couvent de Saint-Charles, du 28 juin au 2 juillet.

Saint-Laurent

Ecole Simonet
Tableau d'honneur pour juin

GRADE VIII — Agnès Buors, Frankie Bruce.
GRADE VII — Evelyn Devlin.
GRADE VI — Thelma Allard.
GRADE V — Edouard Combot, Gloria Chartrand.
GRADE IV — Ramona Allard, Hilda Devlin.
GRADE III — Dan Devlin, Armand Allard.
GRADE II (a) — Jocelyn Devlin, Jeannine Chartrand.
GRADE II (b) — Alfred Allard, Julien Buors.
GRADE I (a) — Yolande Combot, Marcelle Allard (ex-aequo), Antoinette Lambert.
GRADE I (b) — Louis Chartrand, Yvette Lambert.

De-ci de-là

Mgr Adélard Langevin

par l'abbé Léonide PRIMEAU

Le 5 juin 1940 marquait le vingt-cinquième anniversaire de la mort du grand archevêque de Saint-Boniface, Mgr Louis-Philippe-Adélard Langevin, O.M.I.

Il a paru à plusieurs de ses admirateurs, entre autres à l'un de ses dignes successeurs, S. E. Mgr Yelle, archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface, qu'un tel anniversaire ne pouvait passer inaperçu. Et l'un des fils spirituels du regretté disparu, l'abbé Léonide Primeau, a voulu rappeler sa mémoire dans une série d'articles où il le considère successivement comme prêtre, comme pontife, comme patriote. Ces articles, parus d'abord dans le journal La Liberté, viennent d'être publiés par l'Oeuvre de Tracts en une élégante brochure, ornée de la photographie du grand archevêque. Cette brochure se vend 10 sous l'exemplaire, à l'Action paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

D'où vient l'expression "cinquième colonne"?

D'où vient l'expression "cinquième colonne"? Le Temps de Paris écrit que selon la version la plus courante ces deux mots "auraient été employés pour la première fois dans la guerre civile espagnole: à l'automne de 1936, lorsque les troupes du général Franco s'avançaient vers Madrid, le bruit courut qu'elles formaient quatre colonnes, qui devaient attaquer sur autant de points différents, et d'aucuns ajoutaient que la capitale aurait à se défendre aussi contre une "cinquième colonne", encore plus redoutable, celle qui opérait au dedans même de la ville assiégée et qui, en intelligence constante avec l'assaillant, était prête à lui livrer la place.

Cependant un lecteur du Daily Telegraph écrit à ce journal que l'origine de cette expression est, en réalité, beaucoup plus ancienne et qu'il faut la chercher en Russie. Il paraît, en effet, que, sous le régime du tsar, un général, interrogé sur la composition de son armée, aurait répondu: "elle est formée de quatre colonnes — infanterie, cavalerie, artillerie et génie—mais elle comporte, en outre, une cinquième colonne, qui est constituée par la police secrète..." Si cette explication est exacte, il est permis de croire que la formule se sera d'autant plus facilement acclimatée en Espagne qu'il existait, comme on sait, un nombre assez important de Moscovites dans la fameuse "brigade internationale.

Orchestre symphonique composé de femmes

L'un des rares orchestres symphoniques, sur le continent nord-américain, composé entièrement de femmes, joue un rôle important dans le domaine de la musique, au vieux pays de Québec. Cet orchestre symphonique se compose de musiciennes françaises et anglaises et présentera, cet été, une série de concerts en plein air sur le sommet du Mont-Royal, au coeur même de Montréal.

A nos correspondants

Nous prions nos correspondants de bien vouloir nous faciliter la tâche en nous adressant leurs chroniques le plus tôt possible.

Nous ne pouvons garantir l'insertion dans le numéro de la semaine des correspondances qui nous arrivent après le lundi.

Qu'on veuille bien aussi ne pas attendre à la dernière minute pour nous communiquer par téléphone des nouvelles qui peuvent être transmises deux ou trois jours plus tôt.

Les communications anonymes ne sont pas acceptées. Nous avons besoin de savoir qui nous renseigne. Signez votre nom, qui restera entre nous.

Les bureaux de la "Liberté" sont à Winnipeg (619, avenue McDermot) et non pas à Saint-Boniface.

Merci!

Une ville modèle

Construite en pleine forêt vierge, Baie Comeau, dans la province de Québec, est la ville modèle de la rive nord du Golfe Saint-Laurent. On construisit cette ville il y a deux ans, afin de réunir la main-d'oeuvre nécessaire au fonctionnement d'une pulperie qui alimente en papier nombre de journaux américains. Construite d'après un plan initial, Baie Comeau est considérée comme un modèle du genre. Les croisières au Labrador ou sur le Golfe y font régulièrement escale.

Les premiers explorateurs savaient blaguer

Il y a sur la rivière Saguenay une petite baie connue sous le nom de Baie des Ha-Ha. Cet endroit fut ainsi dénommé par les premiers explorateurs français, qui remontaient la rivière en croyant avoir découvert une nouvelle route vers la Chine. Constatant leur erreur, ils ne purent s'empêcher d'en rire, — d'où le nom.

Moyens de combattre la mouche des carottes

La mouche des carottes sort de terre au printemps et pond ses oeufs à la surface du sol ou dans le sol, à côté des jeunes plantes de carottes. Les larves qui éclosent de ces oeufs détruisent beaucoup de petites carottes ou s'enfoncent dans les racines des grosses en creusant des galeries qui déprécient énormément la plante. Il y a deux générations de mouches par an, la première fait son apparition à la fin de mai et au commencement de juin, la deuxième à la fin d'août et au commencement de septembre. On peut éviter la première génération en attendant que la mi-juin soit arrivée pour planter parce qu'à cette époque la plupart des mouches ont disparu.

Lorsque les carottes sont plantées de bonne heure pour le marché d'été, on peut détruire la mouche en arrosant les plants à deux reprises avec du sublimé corrosif, employé à raison de une once par 10 gallons d'eau. La première application doit se faire dans la première semaine de juin, et la deuxième une semaine plus tard. On verse la solution sur les plantes mêmes. Il faut avoir soin de mouiller les plantes parfaitement ainsi que deux ou trois pouces de terre alentour. Se garder de mélanger le sublimé corrosif ou de le mettre dans des récipients en métal, car il corrode rapidement le contenant et perd beaucoup de force en ce faisant. On devrait se servir de seaux de bois ou d'émail. Le sublimé corrosif est un poison violent; il faut donc prendre toutes les précautions utiles quand on s'en sert. On récolte les carottes le plus tôt possible pour qu'elles échappent aux larves de la deuxième génération qui font leur apparition à la fin d'août.

Le nègre. — Je ne connais pas madame.

La blanchisseuse. — Quel toupet! Je le blanchis depuis un an.

Le juge. — Convenez, madame, que vous êtes une blanchisseuse peu recommandable.

Retraite fermée à Saint-Norbert

Les exercices de la retraite fermée de Saint-Norbert commenceront le 29 juin au soir, pour se terminer le 3 juillet au matin.

Venez, jeunes filles, pieuses adolescentes, venez refaire vos forces spirituelles... Quel que soit l'état de vie où le Maître vous appelle, il vous faudra du courage pour en embrasser chrétiennement les graves obligations. Dans le calme d'une retraite, l'âme reçoit plus facilement et la lumière qui éclaire et la grâce qui sanctifie...

Pour informations, veuillez vous adresser à
Soeur Supérieure,
Couvent des Soeurs Grises,
Saint-Norbert

NOUVELLES DE PARTOUT

Une alliance militaire entre le Canada et les Etats-Unis?

CHICAGO — Le Chicago Tribune recommande une alliance militaire entre le Canada et les Etats-Unis, pour le motif qu'ils sont les deux seuls pays des Amériques qui ont montré qu'ils peuvent combattre selon la guerre moderne.

Ce journal déclare notamment, en éditorial: "Le peuple américain a accepté depuis longtemps le principe que les Etats-Unis résisteront à une invasion du Canada aussi promptement et vigoureusement qu'ils résisteraient à une attaque contre leur propre territoire. Le moment est venu de passer de l'idée à l'action en concluant une alliance militaire formelle avec le Canada pour la défense commune de nos pays. Il faut le faire immédiatement".

Un avertissement des Etats-Unis aux nations totalitaires

ROME — On apprend d'excellente source que le gouvernement des Etats-Unis aurait averti l'Italie qu'il ne tolérerait aucune intervention de l'Allemagne ou de l'Italie pour ce qui a trait aux possessions françaises et anglaises de l'hémisphère occidental. Le gouvernement des Etats-Unis aurait fait tenir au gouvernement italien une note où l'on cite des extraits du message de 1923 où le président Monroe proclamait la doctrine à laquelle il a attaché son nom, politique qui s'oppose à ce qu'une puissance extra-américaine étende sa juridiction sur du territoire américain.

Pie XII et la guerre

CITE DU VATICAN — Le Pape Pie XII a invité les pèlerins italiens de Saint-Pierre de Rome à prier pour leur pays et pour l'Eglise.

Il a dit de l'Eglise qu'elle pleure sur nombre de ses enfants qui ne sont plus, sur ses églises détruites, sur ses prêtres empêchés d'exercer leur ministère, et sur les innombrables pauvres âmes qui errent au milieu des ruines ou qui sont en exil, pendant que les puissances de l'erreur cherchent à les éloigner encore de leur divin Pasteur.

Une mine fait sauter le "Niagara"

AUCKLAND, Nouvelle-Zélande. —Le premier ministre Fraser a déclaré au Parlement que c'est une mine ennemie qui a fait sauter le navire Niagara, de la ligne Canadienne-australienne, à 20 milles au large de la côte néo-zélandaise. Ce serait la première indication que l'ennemi a semé des mines dans les eaux du Pacifique.

Le Niagara est un navire de 13,500 tonnes.

A bord du Niagara, il y avait deux canadiens, M. le ministre John-G. Inkster, de Toronto, et sa femme. Tous les passagers ont été sauvés.

Projet de service militaire obligatoire aux Etats-Unis

WASHINGTON — Un projet de service national obligatoire pour les jeunes des Etats-Unis, actuellement étudié par le président Roosevelt, sera peut-être soumis bientôt au Congrès. Le projet vise à établir le service éventuel national de tous les jeunes gens — et peut-être de ses jeunes femmes —dans l'intérêt de la défense nationale.

Le président divise ce service national en quatre catégories: les militaires, les troupes auxiliaires en uniforme, derrière les lignes; les personnes engagées dans la production des munitions et du matériel de défense, et celles qui auraient pour tâche la conservation des richesses naturelles.

Selon M. Roosevelt, l'entraînement durerait un an, et cette période d'entraînement disciplinaire serait excellente pour les jeunes gens de la nation, en plus d'aider à la défense.

Dans le cas d'une invasion en Angleterre

LONDRES — Le ministère de l'Information publie les sept commandements de sécurité populaire dans le cas d'une invasion:

1. Si l'envahisseur arrive par parachute, par avion ou par bateau, demeurer où l'on est;

2. Ne pas croire aux rumeurs et ne pas les répandre. S'assurer qu'un ordre est authentique quand on le reçoit;

3. Veiller. Si vous voyez quelque chose de suspect, notez-le soigneusement et allez en avertir le plus proche policier ou officier militaire;

4. Si des parachutistes atterrissent près de votre maison, ils ne se sentiront pas braves du tout. Ne leur donnez rien. Cachez vos vivres et vos bicyclettes. Cachez vos cartes géographiques. Voyez à ce qu'ils ne se procurent pas de pétrole. Mettez votre auto ou moto incapables de rouler;

5. Soyez prêts à aider de toute façon les militaires, mais ne bloquez pas les routes, à moins que les autorités militaires ou de défense volontaire ne vous le commandent.

6. Gérants d'usines et ouvriers doivent organiser un système quelconque de résistance en cas d'attaque soudaine.

7. Pensez avant d'agir. Mais pensez toujours à votre pays avant de penser à vous-même.

Quatrième contingent canadien en Angleterre

OTTAWA — Le directeur de l'information publique a annoncé qu'un quatrième contingent de soldats est arrivé en Angleterre. Ce groupe comporte des renforts pour des unités de la 1ère division, et quelques unités pour la deuxième division. Il s'y trouve des soldats de toutes catégories: artillerie, infanterie, signaleurs, service de l'armée, corps postal, ainsi que des pilotes de l'aviation royale canadienne. Ce transport a quitté le Canada en deux groupes, les 10 et 11 juin.

Le wagon historique est à Berlin

BERLIN — Le chancelier Hitler a ordonné le transport, de Rethondes à Berlin, de l'historique wagon de chemin de fer français dans lequel a été signé l'armistice de 1918 et dans lequel Hitler a présenté vendredi aux délégués français les conditions de l'armistice.

Avant de quitter Compiègne, Hitler a donné les ordres suivants:

a) Transporter à Berlin le wagon historique, les plaques commémoratives et le monument de la victoire des Alliés;

b) détruire l'emplacement avec ses dalles et les pierres commémoratives où stationnèrent les deux trains qui amenèrent les délégations française et allemande en novembre 1918;

c) conserver intact le monument au maréchal Foch qui a été érigé au même endroit.

Une déclaration historique

BORDEAUX — Voici le texte de l'allocution du général Pétain annonçant que la France demande la paix:

"Français, à l'appel du président de la République, j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de France. Sûr de l'affection de notre admirable armée qui lutte avec un héroïsme digne de ses longues traditions militaires contre un ennemi supérieur en nombre et en armes, sûr que par sa magnifique résistance elle remplit nos devoirs vis-à-vis de nos alliés, sûr de l'appui des combattants que j'eus la fierté de commander, sûr de la confiance du peuple tout entier, je fais à la France don de ma personne pour atténuer son malheur.

"En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés qui, dans un dénuement extrême, sillonnent nos routes. Je leur exprime ma compassion, ma sollicitude. C'est le coeur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut tenter de cesser le combat. Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec moi, entre soldats, après la lutte, et dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités. Que tous les Français se groupent autour du gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves et fassent taire leur angoisse pour n'obéir qu'à leur foi dans le destin de la Patrie".

Histoire du front

Un journal français a ouvert un concours d'anecdotes provenant du front. Celle-ci est particulièrement savoureuse: Deux soldats anglais logent chez l'habitant, cantonnés dans une grande chambre dont l'hôtesse, une brave paysanne française, entretient le feu.

L'un des Anglais sait le français, ou croit le savoir, et, lorsqu'il s'en va, son camarade lui demande comment il pourra faire comprendre à la maîtresse de maison, quand il partira à son tour, qu'il faut alimenter le feu. Le soldat-qui-croit-savoir-le-français" griffonne quelques mots et dit à son copain: "Tu n'auras qu'à montrer cela avant de t'en aller".

Une heure plus tard, le deuxième soldat, avant de quitter la pièce appelle la paysanne et lui montre la feuille écrite par son camarade. Mais la pauvre femme s'enfuit épouvantée, car l'Anglais avait pensé en anglais: "Don't let the fire go out", et écrit en français: "Ne laissez pas le fou sortir".

LE CHANGE

L'argent des pays étrangers en sous canadiens
25 juin

Angleterre	4.43—4.47
France	pas d'échange
Etats-Unis	prime 10.1 p.c.

LE MARCHÉ

aux Abattoirs de Saint-Boniface
25 juin

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres	
De choix	$8.25—$8.75
Bons	$7.25—$8.00
Moyens	$6.25—$7.00
Ordinaires	$5.50—$6.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
De choix	$8.25—$8.75
Bons	$7.25—$8.00
Moyens	$6.25—$7.00
Ordinaires	$5.50—$6.00
Génisses—	
De choix	$7.25—$7.75
Bonnes	$6.25—$7.00
Moyennes	$5.25—$6.00
Ordinaires	$4.75—$5.00
Veaux engraissés—	
De choix	$8.25—$8.75
Bons	$7.25—$8.00
Moyens	$6.50—$7.00
Vaches—	
Bonnes	$4.75—$5.50
Moyennes	$3.50—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.25
Taureaux—	
Bons	$4.50—$5.25
Ordinaires	$3.75—$4.25
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$5.75—$6.25
Moyens	$4.75—$5.50
Ordinaires	$4.50—$4.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$4.75—$5.50
Moyennes	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.50—$3.75
Vaches laitières	$40.00—$70.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$6.50—$7.50
Ordinaires et moyens	$4.00—$6.00
Porcs—	
Bacon de choix—	
Prime $1 par tête	
Bacon	$7.75
Bouchers—	
Escompte de $1.00 par tête	
Pesants	$6.75—$6.75
Très pesants	4.75—$5.75
Légers et maigres	$7.25—$7.60
Truies No 1	$4.25—$5.25
Truies No 2	$3.25—$3.75
Inférieurs	$3.00—$3.50
Verrats	$2.50—$2.75
Agneaux—	
Bons du printemps	$9.00—$9.00
Ordinaires	$6.00—$8.00
Moutons—	
Bons moyens	$3.00—$3.50
Bons pesants	$4.00—$5.00
Ordinaires	$2.00—$2.50

PRODUITS
Du Manitoba

Beurre de Crèmerie frais no 1— F. O. B. Winnipeg	.19¾
Oeufs—	
Grade A, gros, la douz.	.16
Grade A, moyens, la douz.	.14
Grade B, la douz.	.12
Grade C, la douz.	.08
Légumes—	
Oignons verts du Man., douz.	.15
Patates, 100 livres	$1.20
Betteraves, liv.	.02

Farine

Prix du détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Ogilvie Royal Household, Western Canada Purity, Robinhood, Maple Leaf Mills: Manitoba, Saskatchewan et Alberta.

Sac de 98 livres	$2.75

Gruau
(Prix de détail)

Sac de 80 livres	$2.95

Alimentation
(Prix du char)

Son. La tonne	$23.00
Moulée. La tonne	$24.00

Autour de la Ferme

Moyens de combattre les fourmis dans la maison

Les fourmis envahissent souvent pendant l'été les cuisines et d'autres parties de la maison, où elles se montrent très gênantes. L'une des espèces les plus répandues et les plus incommodes de toutes celles qui infestent les habitations, est la fourmi rouge, ou fourmi de Pharaon.

Elle ne se rencontre que dans les bâtiments chauffés, les boulangeries, les restaurants et les maisons. La grande fourmi noire "gâte-bois" ou "fourmi-charpentier", qui, normalement, est une espèce de plein air et fait son nid principalement dans le bois pourri, se rencontre souvent dans les habitations, spécialement les maisons de bois et les cottages d'été, et peut abîmer les boiseries tout en causant des ennuis par sa présence. Une troisième espèce commune est la petite fourmi jaune brun des pélouses qui niche dans les pelouses et les jardins et pénètre souvent dans les maisons, en quête de nourriture.

L'ingrédient le plus satisfaisant que l'on ait découvert jusqu'ici pour détruire les fourmis est le fluorure de sodium, que les pharmaciens vendent sous forme d'une poudre blanche fine. On épand cette poudre légèrement dans les endroits fréquentés par les fourmis et on la laisse jusqu'à ce que les fourmis aient diparu. Comme le fluorure de sodium est un poison, il faut le tenir hors de la portée des enfants ou des petits animaux.

On peut aussi se servir d'appâts, soit des os viandus ou des éponges trempées dans de l'eau sucrée. Les fourmis se rassemblent en grand nombre sur ces appâts et l'on peut les détruire en les plongeant dans de l'eau très chaude. Il y a aussi un piège appât qui a donné de bons résultats: on prend une petite boîte de fer-blanc à couvercle fermant hermétiquement, on perce plusieurs trous dans les côtés et sur le dessus et on y introduit un petit morceau d'éponge humectée d'un sirop que l'on prépare en mélangeant 10 grains d'arséniate de sodium, 6 onces de sucre et 1 chopine d'eau chaude. Quand on se sert de cet appât, il ne faut pas oublier que l'arséniate de sodium est un poison.

Si l'on a soin de tenir les denrées alimentaires dans des contenants à l'épreuve des fourmis dans la maison et de ne jamais laisser de miettes ou de déchets alimentaires sur les rayons, les tables et les planchers dans les cuisines et dans les desserties, les fourmis perdront bientôt l'habitude d'entrer dans la maison. Il faut avoir soin également de boucher les ouvertures dans les planchers et les murs par lesquels elles pourraient s'introduire.

Lorsqu'il est possible de trouver les nids dehors, on peut détruire les colonies de fourmis en y versant une petite quantité de bisulfure de carbone. Ce liquide engendre un gaz lourd dont on peut encore accentuer l'effet en recouvrant le nid avec des sacs ou de vieux habits. Il faut avoir soin de ne pas exposer le bisulfure de carbone à la flamme car il est très inflammable.

Pour combattre la pourriture du cerne de la pomme de terre

Une maladie destructive de la pomme de terre, en progrès constant, la "pourriture du cerne de la pomme de terre" (autrefois appelée flétrissure bactérienne et pourriture), a causé de graves inquiétudes au Canada, dit le dernier rapport du Comité du conseil canadien d'horticulture sur les recherches horticoles. De concert avec le Service d'inspection pour la certification des pommes de terre, les investigateurs de la Division de botanique et de phytopathologie du Ministère fédéral de l'Agriculture, font tout ce qu'il est possible de faire pour prévenir la dissémination de cette maladie et pour l'extirper des régions où elle sévit.

C'est dans la province de Québec en 1931 que la maladie s'est manifestée pour la première fois. Depuis lors, elle s'est montrée au Nouveau-Brunswick et en Alberta en 1937, à l'Ile du Prince-Edouard, en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan en 1938, et en Nouvelle-Ecosse en 1939. A partir de 1936 on a refusé de certifier les pommes de terre qui présentaient la moindre trace d'infection, mais le nombre de champs refusé pour cette cause est allé en diminuant tous les ans. Dans toutes les provinces les récoltes affectées ont été utilisées pour la fabrication de fécule ou pour la table.

L'étude de ce problème a révélé un certain nombre de faits importants touchant l'organisme bactérien qui est responsable de la maladie, sa dissémination et les sources de contamination. Des instructions ont été publiées sur l'établissement du diagnostic sur le traitement de la récolte infectée; la désinfection des cours, des outils et des machines afin d'empêcher la contamination de la semence nouvelle; l'emploi de sacs neufs ou le lavage et la stérilisation des sacs usagés; et enfin la plantation de semence certifiée à l'exclusion de toute autre. Par ces moyens, une vigilance constante et la poursuite de recherches, on espère arriver à extirper complètement cette maladie.

Grosses ventes de poussins contrôlés et approuvés

Un nouveau progrès dans l'industrie de l'élevage des volailles au Canada est indiqué par le fait qu'il s'est vendu plus de poussins contrôlés et approuvés cette année que les années précédentes. Un record avait déjà été établi par la production de 1939, mais celle de 1940 à venir jusqu'à la fin du mois de mai l'avait dépassé de plus d'un million et demi, portant la production évaluée à plus de 17 millions de poussins approuvés.

Dans ce travail les éleveurs-contrôleurs occupent une place spécialement importante; ils ont vendu plus de poussins et de poussins pedigrés que jamais. Une évaluation préliminaire révèle une augmentation d'à peu près 20 pour cent dans la vente des poussins pedigrés qui formaient un total d'environ 50,000 poussins. Ce stock pedigré sera employé pour l'amélioration des basses-cours de reproduction en 1941.

On signale une augmentation dans les ventes de poussins approuvés dans toutes les provinces, sauf celle de l'Alberta où le total des ventes est le même qu'en 1939. La province de Saskatchewan a dépassé toutes les autres provinces par une augmentation de 50 pour cent.

Les fruits et les légumes canadiens sont maintenant en abondance sur les marchés

Pendant les quelques mois qui vont suivre, les marchés recevront des quantités régulières de fruits et de légumes provenant de plusieurs parties du Canada et ces produits seront dans le meilleur état comestible et aux prix les plus bas de l'année.

Des wagons de fraises cultivées en Colombie-Britannique sont en route vers les villes des provinces des Prairies ainsi que quelques expéditions de framboises. Il y a aussi des cerises, des pommes de terre nouvelles et des choux verts.

Dans l'Est du Canada, on trouve maintenant des quantités de fraises venant du sud de l'Ontario et à partir du milieu de juin jusqu'à la fin du mois ces fraises, fournies par les producteurs commerciaux, seront en quantité abondante dans d'autres parties de la province. La récolte des provinces maritimes sera sur le marché vers la fin de juin et les premiers jours de juillet, suivant les conditions normales de température. Les framboises de l'Ontario seront abondantes pendant la deuxième et la troisième semaine de juillet. Les pommes de terre nouvelles du sud de l'Ontario et du district de Niagara seront sur le marché afin la fin de juin.

La pluie excessive, le temps frais, ont entravé le développement de toutes les récoltes de fruits et légumes en mai, mais les dernières chaleurs ont ranimé la végétation qui a rattrapé une bonne partie du temps perdu. Tout considéré, les récoltes de fruits et légumes sont bien égales à la moyenne des dernières années.

On compte qu'il se fera cette année plus de conserves et de confitures de fruits et de légumes que d'habitude.

Au 1er Juin 1939 la valeur du capital agricole au Canada était mise à 84,497,782,000 contre 84,341,092,000 au 1er juin 1938.

Pendant les quatre mois terminés le 30 avril 1940 la production canadienne de lait entier concentré et de sous-produits du lait a été de 48,496,121 livres contre 36,032,496 livres pendant la même période en 1939.

Le Rocher de Percé



Découvert par les blancs il y a plus de 400 ans, le célèbre rocher de Percé, qui se dresse sur la côte de la Gaspésie, a été depuis admiré par des milliers de voyageurs. C'est une masse énorme de roc mesurant 300 pieds de hauteur et 1,500 pieds de longueur. Il est percé d'un tunnel (d'où son nom) que peuvent facilement traverser des embarcations légères. De forme symétrique, le rocher de Percé rutile des plus vives couleurs: rouge, pourpre, jaune et gris-bleu—soit les teintes naturelles du calcaire. Des veines blanches le sillonnent en tous sens et font le démarquage des couleurs. Le rocher de Percé et l'île Bonaventure, située deux milles au sud-est, sont des sanctuaires d'oiseaux sous la surveillance du gouvernement de la province de Québec.

Les mauvaises herbes assèchent la terre

Il n'est pas aujourd'hui de cultivateur qui ignore l'effet des mauvaises herbes sur le rendement des récoltes et tous s'efforcent constamment de maîtriser ces plantes persistantes. Les mauvaises herbes sont spécialement nuisibles pendant les années sèches, lorsque la provision d'eau que renferme le sol est limitée; c'est alors qu'elles réduisent le plus les rendements de céréales.

Les résultats des recherches indiquent, en effet, que les mauvaises herbes absorbent à peu près autant d'eau que les céréales, dit le Dr J. L. Doughty, du Laboratoire fédéral des recherches sur le sol, à Swift Current, Sask. Elles absorbent de 220 à 500 livres d'eau pour chaque livre de matière sèche produite. Le chardon russe ou soude de Russie, est, de toutes les mauvaises herbes, celle qui peut le mieux accaparer l'eau du sol, à preuve la façon dont cette plante se répand dans un champ, même pendant une saison sèche.

Les recherches qui ont été faites sur la quantité d'eau retenue dans une terre jachérée ont indiqué que lorsque la pousse des mauvaises herbes est enrayée, le genre de culture que l'on pratique n'influence pas beaucoup la conservation de l'humidité. Les mauvaises herbes qui se développent dans un champ après la moisson peuvent absorber toute l'eau qui se trouve dans la terre et réduire ainsi grandement l'utilité des pluies d'automne. De même, celles qui poussent le printemps suivant, avant ou après l'ameublissement de la terre, absorbent l'humidité qui devrait être emmagasinée dans le sol. Il n'est pas nécessaire que les mauvaises herbes soient très nombreuses pour réduire beaucoup la provision d'humidité, car une tonne de matière sèche représente 220 à 550 tonnes d'eau; par conséquent, une récolte d'une demi-tonne par acre de mauvaises herbes sèches a employé l'équivalent de 1 à 2 pouces ½ d'eau de pluie. Il est évident que la pousse des mauvaises herbes sur terre en jachère absorbe l'humidité qui devrait être conservée pour la récolte de grain suivante.

Les mauvaises herbes poussant dans une terre cultivée font concurrence au grain pour l'humidité, et il en résulte une réduction correspondante de rendement. Il suffit de quelques mauvaises herbes pour causer une réduction de 25 pour cent ou plus dans le rendement du grain. C'est pendant une période de sécheresse qu'elles causent les plus grands dégâts, car les céréales ne peuvent tenir tête lorsque l'humidité fait défaut.

Dans certaines conditions, les mauvaises herbes peuvent exercer un effet bienfaisant en retenant la neige et en empêchant l'érosion du sol. C'est au cultivateur à décider si l'avantage qui résulte de leur présence contrebalance la perte d'eau nécessaire pour produire la pousse des mauvaises herbes.

La bête du concombre opère rapidement

La bête du concombre est un insecte d'un quart de pouce de long qui se nourrit des concombres, des courges, des melons et d'autres légumes de ce genre. C'est un coléoptère de couleur jaune, à tête noire, et portant trois raies sur le long du dos. Elle attaque les plantes peu après sa sortie de terre et ronge l'envers des feuilles qui se déroulent; souvent ces feuilles sont complètement détruites, et les petites plantes ne tardent pas à mourir.

M. Alan G. Dustan, de la Division d'entomologie du Ministère fédéral de l'Agriculture, conseille aux producteurs qui ont de grandes planches de ces plantes de se tenir sur leurs gardes pour la première apparition de la bête du concombre. Si les dégâts causés sont importants, que l'on ait immédiatement recours aux moyens de lutte. Un bon moyen est de poudrer les plantes avec un mélange d'arséniate de calcium et de plâtre, employant une partie d'arséniate pour 20 parties (par poids) de plâtre; avoir bien soin de recouvrir parfaitement l'endroit et l'envers des feuilles, car les insectes se nourrissent des deux côtés. On peut remplacer le plâtre par de la chaux hydratée mais la chaux tend à retarder la croissance des plantes qui restent rabougries.

Pour être plus sûr de réussir il faut commencer à poudrer dès que la bête fait son apparition, car elle travaille très vite et peut causer de grands dégâts avant que l'on s'aperçoive de sa présence. Trois ou quatre applications à intervalles de quelques jours, suivant la gravité de l'attaque, suffisent généralement pour enrayer les progrès de la bête.

Pulvérisations empoisonnées contre la bête à patates

Les bêtes à patates se trouvent généralement dans la terre, avant que les tiges de la nouvelle récolte aient fait leur apparition. Elles pondent leurs oeufs sur l'envers des feuilles. Dès que vous voyez ces masses d'oeufs jaunâtres et que ces oeufs commencent d'éclore, faites la première application de poison, dit M. Alan G. Dustan, de la Division de l'entomologie du Ministère fédéral de l'Agriculture. L'arséniate de calcium est le poison le meilleur marché et le plus efficace. On le met à raison de 1½ à 2 livres dans 40 gallons de bouillie bordelaise (sulfate de cuivre, 4 livres; chaux, 4 livres; eau 40 gallons). Si le poison est employé seul dans l'eau, on ajoute de 2 à 3 livres de chaux hydratée par 40 gallons. Ceux qui préfèrent l'arséniate de plomb ou le vert de Paris pourront mettre de 2 à 3 livres d'arséniate et de ½ à 1 livre de vert de Paris par 40 gallons de pulvérisation.

Les producteurs qui préfèrent appliquer le poison sous forme de poudre devront se servir d'une poudre composée d'une partie d'arséniate de plomb pour six parties de chaux hydratée. Le poudrage donne les meilleurs résultats lorsqu'il est fait au commencement de la matinée ou tard le soir, lorsque les vignes sont humides de rosée et que l'air est calme.

Pour pulvériser les pommes de terre, le poison doit toujours être mélangé avec de la bouillie bordelaise, car cette substance prévient les maladies, tout en repoussant les attaques des insectes destructeurs, comme les altises et les cicadelles. Deux ou trois applications de bouillie bordelaise dans une saison, appliquées à fond, et au moment même où l'on découvre les dégâts, devraient fournir une protection suffisante contre tous les insectes. Il faut avoir soin, en pulvérisant, de recouvrir les deux surfaces des feuilles, le dessus et le dessous, et d'employer une abondance de matériaux. Lorsque les plantes sont petites, ce n'est pas trop que de mettre de 50 à 70 gallons de bouillie bordelaise à chaque application, et lorsqu'elles sont complètement développées, on peut en mettre de 100 à 120 gallons par acre.

Le motocycliste prit un virage trop court et renversa un énorme monsieur qui, se relevant indigné, s'écria:

—Ne pouviez-vous donc tourner autour de moi?

—Ah! Monsieur, répondit le motocycliste, je me suis demandé si j'aurais eu assez d'essence.

Coin de la ménagère

RECETTES

LE SALADIER

Nous n'avons pas tous l'avantage de voir les premières tiges de légumes verts faisant leur apparition dans le jardin potager, mais les signes indicateurs du printemps dans les marchés des villes sont les bottes de laitue fraîche et crispée, de radis rouges et croquants, de petites échalottes blanches, de cresson vert et de tendres pointes d'asperges.

Voici quelques précautions à prendre quand on désire faire une salade de ces aliments frais:

1. Les légumes verts doivent toujours être secs, croquants et frais.
2. La sauce doit être bien refroidie et ajoutée juste avant de servir.
3. Si d'autres ingrédints sont employés, il faut les couper en petits morceaux.
4. Une salade verte doit être légèrement secouée à la fourchette et pas remuée. On peut utiliser toutes sortes de légumes verts. La laitue est, évidemment, le légume le plus employé et la laitue à feuilles vertes a plus de goût que les variétés blanchies. Le chou chinois, le cresson de fontaine, l'endive, les jeunes tiges de bette à carde, les tiges de betteraves, les épinards et le cresson alénois délicats font d'excellents légumes verts pour salade.

Les variations sont très nombreuses. On peut mélanger à la salade des radis tranchés, des échalottes, des asperges crues ou cuites, des tranches de céleri ou de carottes, des pommes de terre en cubes, des oeufs cuits durs, du fromage râpé, des morceaux de viandes cuites ou des darnes de poisson, cuit. La quantité de ces ingrédients ne doit pas être trop forte relativement aux légumes verts, pour que la salade reste croquante.

Voici quelques recettes spéciales de salade recommandées par la Section des consommateurs du Service des marchés du Ministère fédéral de l'Agriculture.

Salade de laitue en rouleaux

1 paquet de fromage de crème
¼ tasse de jambon cuit haché
2 c. à soupe de cornichons, hachés
Mayonnaise
6 grosses feuilles de laitue.

Faites une purée de fromage et mélangez parfaitement avec le jambon et les cornichons. Tartinez une mince couche de ce mélange sur chaque feuille de laitue, faites-en des rouleaux et faites refroidir. Coupez en longueurs d'un pouce et placez trois ou quatre de ces petits rouleaux sur une feuille de laitue. Servz avec de la sauce bouillie.

Salade pour le lunch

2 pieds de laitue en feuilles
1 oeuf cuit dur, en tranches
1 tasse de jambon froid bouilli, en cube
3 cornichons en tranches très minces
1 tasse de pommes de terre cuites froides en cubes.

Juste avant de servir, laminez la laitue. Mélangez tous les ingrédients légèrement et ajoutez de la sauce à l'huile et au vinaigre au besoin.

Laitue verte en moule (pour 6)

2 c. à table de gélatine
¼ tasse d'eau froide
½ tasse de vinaigre doux
2 tasses d'eau bouillante
2 tasses de laitue en feuille (coupée fin)
½ tasse de piment (coupé fin)
1 c. à thé d'oignon coupé fin
½ tasse de sucre
1 cuillerée à thé de sel.

Faites tremper la gélatine dans de l'eau froide pendant cinq minutes. Ajoutez le vinaigre, l'eau bouillante, l'oignon, le sucre et le sel. Remuez jusqu'à ce que le tout soit dissous. Faites passer au couloir et laissez refroidir. Arrangez la laitue et le piment dans un moule humide ou bien graissé. Videz le mélange froid par-dessus et faites refroidir. Servez sur une feuille de laitue, avec de la sauce de salade.

Sauce à l'huile et au vinaigre

1 tasse d'huile d'olive
¼ tasse de vinaigre
½ c. à thé de sel
1 c. à thé de sucre
½ c. à thé de paprika.

Mettez les ingrédients dans un bocal à couvercle vissé. Agitez bien avant de servir. Gardez cette sauce dans la glacière et agitez-la chaque fois que vous vous en servez.

Sauce bouillie

1 c. à thé de sel
1 c. à soupe de moutarde
1 c. à soupe de farine
2 c. à soupe de sucre
3 jaunes d'oeufs
2 c. à soupe de beurre
⅔ tasse de lait
⅔ tasse de vinaigre
Un peu de poivre de cayenne.

Faites chauffer le lait au bain-marie. Mélangez les ingrédients secs et versez le lait chaud par dessus. Remettez au bain-marie et remuez constamment pendant cinq minutes. Ajoutez les jaunes d'oeufs et remuez jusqu'à ce que ça devienne épais. Ajoutez lentement le vinaigre (S'il est chauffé il faut moins de temps). Ajoutez le beurre et mélangez jusqu'à ce que ce soit dissous.

On n'achète plus de volailles à l'aveugle

Les volailles sont peut-être, de toutes les denrées alimentaires que l'on trouve sur le marché, celles dont la qualité est le plus difficile à déterminer par l'acheteur, dit le feuillet sur les catégories du Gouvernement pour les volailles, publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture. Presque tout le monde sait reconnaître une jeune volaille d'une vieille, mais quand il s'agit de distinguer entre elles au point de vue de la qualité, la majorité des acheteurs doit se fier à l'honnêteté du commerçant ou courir un risque.

C'est justement pour cette raison que le classement par catégories a été institué — pour que tout le monde puisse acheter des volailles habillées, en ayant une garantie bien nette de qualité. Les différences de qualité d'une catégorie à l'autre sont considérables, tout autant qu'entre les différentes espèces de volailles, poulets, poules, dindons, canards et oies. Il y a cependant certaines indications extérieures et bien claires qui dénotent la qualité de l'oiseau, mais il faut savoir où les chercher. Pour ceux qui ne les connaissent pas, ces points sont détaillés par catégories dans les "Types modèles canadiens pour les volailles habillées", et on les trouvera dans ce feuillet qu'on peut se procurer gratuitement en s'adressant au Bureau de publicité et d'extention du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

L'étiquette sur l'oiseau indique la catégorie et les catégories du Gouvernement suppriment toute incertitude dans l'achat. Il suffit à l'acheteur d'indiquer la catégorie pour être sûr d'avoir la qualité d'oiseau qu'il désire. Les oiseaux de la catégorie A portent un disque rouge en métal; ceux de la catégorie B un disque bleu, ceux de la catégorie C, qui est la catégorie de la qualité la plus basse, portent un disque jaune, tandis que la catégorie spéciale, la plus belle qualité, dont la quantité est limitée, porte un disque rose.

SA DERNIÈRE COURSE



M. PHILIPPE MORIN qui a pris sa retraite après 44 ans de services ininterrompus comme préposé des bagages dans les trains du Canadien National, a été l'objet d'une réception enthousiaste de la part de ses trois enfants dans sa voiture même. Nous voyons ici M. l'abbé LAURENT MORIN, aumônier-adjoint de l'hôpital de Notre-Dame-de-la-Merci, donnant la main à son père. Au fond, Mlle MARIE-JEANNE MORIN et M. l'abbé SYLVIO MORIN, chancelier du diocèse de Gravelbourg. (Photo Canadien National).

M. Morin est né à Acton Vale, le 2 juin 1875. Il débuta dans le service des marchandises du chemin de fer en 1896 et servit en cette capacité à Island Pond, Boston, Waterloo, P.Q. Mais il occupa la plus grande partie de sa carrière d'homme de chemin de fer sur le parcours Montréal-Massena-Springs, N.Y.

M. Morin fait partie d'une famille d'hommes de chemins de fer. Son père passa 44 ans de sa vie au service des chemins de fer et un de ses oncles, M. Pierre-Clovis Caron occupa pendant 15 ans le poste de chef de gare, à la gare Bonaventure.

Toute la vie d'homme de chemin de fer de M. Morin s'est passée dans les trains de passagers. Il travailla quelques années sur la ligne Montréal-Island Pond, Montréal-Boston et Montréal-Waterloo. Il parcourut pendant 33 ans le trajet Montréal-Massena-Springs, N.Y.

M. Morin est marié et père de quatre enfants: M. l'abbé Sylvio Morin, chancelier du diocèse de Gravelbourg, Sask.; Mlle Marie-Jeanne Morin et M. l'abbé Laurent Morin, aumônier-adjoint de l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci et attaché à l'archevêché de Montréal. Mme Morin est décédée en 1925, et son dernier fils, Gérard (en religion le R. frère Pierre, des frères des écoles chrétiennes) est décédé en 1929.

Le fromage pour l'exportation doit être blanc et non ciré

Après sa première réunion tenue à Ottawa, le 27 mai, l'Office des produits laitiers a annoncé que tous les fromages fabriqués au Canada après le 31e jour de mai 1940 devaient être blancs et non cirés sans quoi ils ne pourraient être exportés sur le Royaume-Uni.

Aux termes d'un accord récent, le Ministère anglais des Vivres achètera jusqu'au 30 novembre 1940, un total de 78,400,000 livres de fromage canadien au prix de 14 sous la livre pour le fromage de première qualité f. b., navire, Montréal, pendant la saison de navigation et 14 sous la livre f. b., voie ferrée, Montréal, en hiver. L'office des produits laitiers se charge de l'exportation.

Cours de grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, Winnipeg TEL. 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Juin	17	18	19	20	21	22
BLE						
Nord No 1	70⅞	70⅞	71	70½	70⅞	71
Nord No 2	68	68	68	67⅞	67⅞	68
Nord No 3	64½	64¼	64¼	64½	63⅞	63⅞
No 4	63	63	62¾	62⅝	62⅝	62⅛
No 5	58¼	58½	58½	58⅝	58⅝	58⅝
No 6	56½	56½	56½	56⅝	56⅝	56⅝
Fourrage	52½	52½	52½	52⅝	52⅝	52⅝
Sur voie net	70¾	70¼	70⅝	70¼	70¼	70¼
No 1 Durum	63	63	63	62⅞	62⅞	62⅞
No 2 Durum	62	62	62	61⅞	61⅞	61⅞
No 3 Durum	61	61	61	60⅞	60⅞	60⅞
Inf. Nord 1	67⅞	67⅞	68	67⅞	67⅞	68
Inf. Nord 2	65	65	65	64⅞	64⅞	65
Inf. Nord 3	61	60¾	60¾	60⅝	60½	60½
Charbonneux 1	66⅝	66⅝	66½	66⅝	66⅝	66½
Charbonneux 2	63½	63½	63½	63⅝	63⅝	63½
Charbonneux 3	60	59⅝	59⅝	59⅝	59½	59½
Rej. Nord 1	63⅞	63⅞	64	63⅞	63⅞	64
Rej. Nord 2	61½	61½	61½	61⅝	61⅝	61½
Rej. Nord 3	58¼	58	58	57⅞	57⅝	57⅝
Printemps 1	60½	60½	60½	60⅝	60⅝	60⅝
Printemps 2	57½	57½	57½	57⅝	57⅝	57⅝
Printemps 3	54½	54½	54½	53⅝	54⅝	54⅝
AVOINE						
C.W. No 2	30⅝	30½	30⅝	30⅜	30⅛	31¾
C.W. No 3	29⅝	29¼	29⅝	29½	28⅞	30½
Fourrage No 1	29⅝	29¼	29⅝	29½	28⅞	30½
Fourrage No 2	27⅛	27	27⅝	27½	26⅞	28½
Fourrage No 3	25⅛	25	24⅞	25	24⅝	26
Sur voie net	29½	29⅜	29¼	29⅝	28⅝	30⅝
ORGE						
C.W. 6 rangs	32¼	31⅝	31¼	31⅝	31¼	31⅝
Fourrage No 1	31⅝	31¼	30⅝	31¼	30⅝	30⅞
Fourrage No 2	31¼	30⅝	30¼	30⅜	30⅛	30⅜
Fourrage No 3	30¼	29⅝	29¼	29⅝	29⅛	29⅝
Sur voie net	33½	33⅛	32⅝	33¼	32⅝	32⅝
LIN						
C.W. No 1	147⅜	137⅜	131⅝	133⅝	123½	128½
C.W. No 2	143⅜	133⅜	127⅝	129⅝	119½	124½
C.W. No 3	136½	126½	120	122	112	117
C.W. No 4	123½	113½	107	109	99	104
Sur voie net	147⅛	137⅛	130⅝	132⅜	122⅝	127⅝
SEIGLE						
C.W. No 2	45⅝	44⅝	45¼	45⅛	44¼	44⅝
C.W. No 3	41⅝	40¼	40⅜	40⅝	39⅝	40
C.W. 2 rej.	38⅛	37⅜	38¼	38⅛	37⅛	37½
C.W. No 4	38⅛	37⅜	38¼	38⅛	37⅛	37½
Ergot rej. X	37⅞	36⅜	37¼	37⅛	36⅛	36½
Sur voie net	45⅛	44⅛	44⅝	44½	43⅝	44

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BLE						
Juillet	71½	71⅛	71⅝	71⅝	71⅝	71⅝
Octobre	74⅝	74½	74½	74a74	73⅝	73⅝
Déc.	75½	75⅝	75⅝	75⅛	75	75
AVOINE						
Juillet	30⅛	30	29⅞	30	29⅝	31
Octobre	28⅜	27⅛	27⅞	27⅜	26⅞a27¼	28
Déc.	27⅝a½	27	26⅞	27	26½	27¼
ORGE						
Juillet	34⅜	34⅛	33⅝	34¼	33⅝	33⅞
Octobre	35⅛	34⅝	34⅛	34⅝a⅜	34¼	34½a⅝
Déc.	36	35½	35	35⅝	34⅜	35¼
LIN						
Juillet	148½	138½	132	134	124	129
Octobre	151½	141½	135	137	132	132¼
Déc.	—	—	—	—	—	—
SEIGLE						
Juillet	46⅝	45⅛	45⅜	45⅝	44⅝	45
Octobre	44⅝	43½	43⅞	44	43⅛	44⅛
Déc.	44⅞	43⅝	44⅛	44⅝	43⅛	44⅛

Pour Vous, Mesdames

Directrice: Mère-Grand

Louanges

C'est toujours à vos pieds, Seigneur, que je reviens
Lorsque je souffre trop et que j'ai l'âme triste;
A votre grâce auguste aucun mal ne résiste:
Vous êtes, ici-bas, le meilleur des soutiens.

Vos deux bras étendus sur la croix disent: Viens!
Oublie, en m'adorant, tout ce monde égoïste
Par qui tant de douleurs injustement existe;
En pleurant sur tes maux, mon enfant, songe aux miens.

Seigneur, votre voix douce inspire confiance.
J'appelle, et vous prenez aussitôt ma défense.
Et je sens une joie infinie en mon coeur!

Car vous êtes le Dieu proclamé qui délivre,
Celui que les élus au ciel chantent en choeur,
Et de qui l'homme obtient le courage de vivre!

Albert LOZEAU.

La gaieté dans la famille

L'époque lumineuse de la vie humaine, c'est l'enfance heureuse, et tous les enfants devraient l'avoir: tous y ont droit, les pauvres comme les riches. Hélas! il est loin d'en être ainsi, et les parents qui privent leurs enfants d'années heureuses irremplaçables sont de grands coupables.

Ils sont des déshérités, les pauvres petits qui pleurent plus souvent qu'à leur tour et dont le rire est étouffé dans une atmosphère détestable faite de trop de sévérité, de mauvaise humeur, de querelles des parents, de reproches, mérités ou non.

Le bonheur des enfants ne tient ni à la richesse, ni au confort matériel, mais à un climat de tendresse, de confiance et de gaieté; elles sont nécessaires aux jeunes coeurs comme le soleil et la chaleur le sont aux fleurs. Gardez longtemps une plante à la cave dans l'ombre froide, elle dépérit et bientôt elle meurt.

Que les enfants vivent dans la maussaderie, l'amertume, les récriminations, les reproches incessants, leur santé morale en est affectée, et toute leur vie ils sentiront qu'ils ont été dépouillés d'un bien qui leur était dû.

Il est donc entendu qu'un des devoirs essentiels des parents, c'est de rendre la vie de famille agréable aux enfants quand ils ont cessé d'être des bébés que l'on caresse beaucoup et qu'on laisse ensuite dans la froideur et l'ombre de la cave dès qu'ils commencent à grandir.

—Mais il faut bien les élever, les reprendre, les punir à l'occasion?

—Oui, Madame, et une mère intelligente et dévouée peut concilier les deux: leur donner une enfance heureuse sans les gâter.

Il y a des maisons où l'on gronde et punit sans arrêt et à tort et à travers: pas de repas sans scènes bruyantes, la conversation est impossible et la mauvaise humeur de tous fait partie du menu quotidien.

On peut élever les enfants, les dresser, sans les abrutir et les exaspérer au point de détraquer leurs nerfs.

Ne guettez pas pour les prendre en faute, fermez un peu les yeux, causez avec le pauvre papa, qui est fatigué et qui voudrait bien manger en paix. Vous ferez vos remarques aux enfants avant le prochain repas, en tournant gaiement en ridicule leurs mauvaises manières, et en les encourageant à faire mieux et à se tenir comme des grandes personnes.

La bonne éducatrice est calme, se possède parfaitement, parle avec fermeté mais ne s'impatiente pas, elle enseigne ainsi ce qu'elle pratique elle-même et elle établit solidement son autorité, qui ne doit jamais faiblir.

Donnez de bonne heure aux petits l'habitude de l'obéissance, le goût du travail, de la politesse, de l'ordre et laissez-les s'amuser et épanouir leur gaieté. Qu'ils soient tapageurs, remuants, ouverts avec vous et leur père; gardez-les chez vous le plus possible, donnez-leur de radieuses vacances et ils amasseront dans leur coeur des réserves de joie où ils puiseront plus tard.

Les souvenirs d'enfance, bons ou mauvais, influencent toute notre vie. Une enfance heureuse remplie de tendresse, de rêves, d'enchantements cherche plus tard à les réaliser.

Chez l'enfant malheureux la défiance, l'amertume et souvent la révolte s'installent pour déformer l'âme et assombrir la vie.

Les bonheurs de l'enfance sont précieux parce que nous les goûtons à l'heure où nos âmes sont fraîches et parfumées d'innocence.

Les chagrins et les tristesses des enfants sont profonds et on a tort de penser qu'ils oublient facilement ce qui les blesse: indifférence, injustice, petites tyrannies dont se rendent coupables tant de parents.

Un enfant malheureux chez lui ne dit rien; il se détache de ses parents, il ne cesse de rêver de s'en aller. Vous perdez son affection, jamais il ne vous aimera beaucoup, toujours il vous en voudra un peu... sans se l'avouer peut-être.

Prenez garde, ô mères égoïstes, qui, n'étant peut-être pas très heureuses, ne savez pas, quand même, créer chez vous l'illusion du bonheur. A tout prix il faut que la maison soit un lieu où la joie s'épanouisse, où vos enfants sentent qu'ils ne peuvent être mieux ailleurs. Vous êtes lasse, le tapage vous fatigue, vous avez des soucis? Quelles mauvaises raisons! Toutes les bonnes mères de toujours n'ont pas pensé à elles, mais au bonheur de leurs enfants qu'elles veulent autour d'elles; ils n'y resteront que si c'est agréable: gardez-les près de vous autant que possible, attirez leurs amis, et au milieu d'eux vous oublierez plus facilement vos soucis que si vous vous y absorbez en négligeant de donner de la joie et de la gaieté à vos enfants qui y ont droit.

FADETTE.

Prenez un repos

Depuis longtemps vous n'avez pas eu un moment de détente, vous n'avez pas lu, vous n'avez vu ni votre famille ni vos amis. Vos tâches quotidiennes vous absorbent toute, et chaque jour, et vous rêvez d'une évasion qui vous semble impossible...

Préparez-vous une semaine de loisirs

En la préparant méthodiquement, vous pouvez toute une semaine réduire vos besognes à l'essentiel et réduire cet essentiel à bien peu de choses. Voyez plutôt:

1. Mettez soigneusement de côté le vieux linge qui ne servira plus qu'une fois et réservez-le pour cette semaine-là, vous aurez ainsi peu ou pas de lessive à faire, certainement pas de raccommodage.

2. Composez vos menus de telle sorte que le jambon, les oeufs, les pâtés, le riz, les salades de tous genres, les fromages, les fruits y aient une large part.

3. Une dépense à faire: l'achat d'assiettes en carton et de papier sulfurisé. Vous mettrez une feuille de papier sur l'assiette et ne changerez que de papier à chaque service: cela ne vous reviendra pas très cher.

Faites collaborer votre entourage

Rien ne nuit plus à la bonne atmosphère d'un foyer que la trop grande fatigue de la maîtresse de maison. En insistant bien sur ce que votre semaine de repos a d'exceptionnel, vous obtiendrez non seulement qu'on accepte avec joie les dispositions décrites plus haut, mais même qu'on participe plus activement à la tenue de la maison. Chacun prendra volontiers pour huit jours une des tâches qui vous incombent habituellement.

Il vous faudra seulement savoir remercier, comme d'un beau cadeau, et justifier ces efforts par un repos vraiment goûté et profitable. Si vous en profitiez pour entreprendre de nouvelles besognes, on ne vous le pardonnerait pas.

Marquez nettement la reprise

Pour accentuer le caractère provisoire de cette activité ralentie, et pour faire valoir aussi l'utilité de vos efforts dans la maison, vous marquerez la reprise de vos travaux par un repas plus soigné et un raffinement nouveau dans le décor ou la tenue de la maison: fleurs bien arrangées, ou petite réception bien réussie. Même si cela vous donne un peu plus de peine pendant deux ou trois jours, le repos l'emportera encore et la bonne entente en famille n'aura qu'à y gagner.

SAINES VACANCES

—Vacances, période de détente pour nos écoliers, mais non de laisser-aller et d'insubordination:

—De longues nuits, si possible une sieste l'après-midi, mais des heures fixes pour le lever et le coucher.

—Une nourriture saine et réglée. Pas de collations fantaisistes prises à toute heure du jour. Veillons à l'abus des fruits!

—Ne les laissons pas boire immodérément, serait-ce de l'eau pure. Assurons-nous de la qualité de cette eau.

—De l'air, du soleil à profusion! Même si nous restons en ville, donnons-nous le luxe des fenêtres grandes ouvertes.

—Beaucoup de jeux, d'exercices, de sports, mais sans excès. Si l'enfant rentre "éreinté" de la promenade, c'est qu'elle était trop longue. S'il n'a pas faim le soir, c'est qu'il est fatigué. Allons progressivement; à la fin des vacances il sera plus résistant.

—Ne laissons pas l'enfant flâner et rêvasser. S'il ne joue pas, qu'il s'occupe à quelque chose: bricolage, tricot, lecture...

—Réservons chaque jour un temps déterminé pour les devoirs de vacances, la correspondance, la couture pour les filles.

—Que chacun prenne sa part des travaux de la maison. Attribuons une tâche à chacun, en variant de temps en temps.

—Sachons toujours avec qui sont les enfants. Gare aux camarades douteux! Ne disons pas: "C'est une fréquentation de vacances, cela ne durera pas". Il ne faut pas longtemps pour que le mal soit grave.

—Procurons de saines lectures aux enfants. Ne les laissons pas acheter n'importe quel illustré. Ne laissons pas traîner n'importe quel livre, n'importe quel journal.

—Faisons-leur autant que possible, une maison gaie. Intéressons-nous à ce qui les intéresse; même si nous trouvons les vacances longues et les enfants fatigants, ne répétons pas à chaque instant: "A quand la rentrée?"

Quand on reçoit

La mode des sandwichs, des hors-d'oeuvre variés à l'infini nous incite à préparer de ces beurres parfumés qui constituent un délicieux assaisonnement relativement facile à faire soi-même.

Les beurres d'anchois, de sardines, de harengs, se font avec des filets de ces poissons dépourvus de peaux et d'arêtes, mêlés à une quantité égale de beurre et pilés au mortier. Le beurre de crevettes, d'écrevisses ou de homard se fait avec autant de beurre que de ces crustacés que l'on pile finement en y ajoutant le corail, un peu de caparace séchée du homard, et du jaune d'oeuf. On ajoute ces beurres après la cuisson du riz, et dans le velouté de tomates.

Le beurre aux fines herbes est mêlé d'aromates potagers finement hachés et mélangés au double de leur volume de beurre.

Pour le beurre d'amande, on réduit en pâte une vingtaine d'amandes pour ¼ de livre de sucre en poudre et ½ livre de beurre frais. On passe au travers d'un tamis fin et on fait tomber en vermicelle sur une purée de marrons ou sur le dessus d'un gâteau de biscuit.

Pour travailler plus facilement le beurre et l'amalgamer aux aromates choisis, on le place pendant quelques instants dans un bol trempé dans l'eau chaude.

Cent coups!

1. Brossez vos cheveux en partant de la racine des cheveux et en levant les cheveux en l'air pour les brosser jusqu'à leur extrémité. Brossez-les dans tous les sens, c'est-à-dire de derrière en avant, de gauche à droite et de droite à gauche, aussi bien en partant du front qu'en allant vers la nuque.

100 coups de brosse le matin.
100 coups de brosse le soir.

2. Ayez une petite brosse réservée à l'application de la brillantine. Cela est indispensable pour donner à vos cheveux un ravissant reflet final. Ne brossez jamais vos cheveux à plat: cela les colle, mais cela ne les nettoie pas.

Conseils utiles

Comment "rattraper" une mayonnaise sans user d'autre oeuf? Il suffit de la laisser reposer un moment. L'huile déjà versée et le jaune d'oeuf se sépareront très vite, l'huile formant une couche superficielle que vous enleverez délicatement. Il vous restera le jaune avec lequel vous n'aurez plus qu'à recommencer votre sauce, en versant l'huile très doucement.

• • •

Pour faire le ménage, passez l'enfant dans une autre pièce. Il ne serait pas sain de le laisser au milieu des poussières que l'on met toujours un peu en mouvement, même lorsqu'on utilise les moyens les plus modernes.

• • •

Une tache de vin? gardez votre sourire, madame, en la saupoudrant tout de suite de sel, vous ne serez pas obligée de laver la nappe.

• • •

Ayez toujours sur votre lavabo un citron entamé; après chaque lavage de mains, passez-le sur elles, et plongez bien vos ongles dedans, vous aurez des mains toujours impeccables malgré les soins ménagers.

La Mode Pratique



Robe d'intérieur facile à coudre

Une débutante en couture en fera un succès! Facile à confectionner, très légère pour l'été, manches à-même le corsage. Se lavera et repassera sans difficultés. Vous aimerez la porter au jardin ou dans la maison.

Style no 3267 pour grandeurs 14, 16, 36, 38, 40, 42, 44, 46 et 48. La grandeur 36 demande 3 verges ¾ de tissu de 39 pouces; 4 verges de ric-rac.

Toute demande doit être adressée comme suit: Département de la Mode, LA LIBERTE, Winnipeg. Prière de mentionner exactement la grandeur du patron desiré et le numéro du modèle désiré. Ne pas demander des mesures autres que celles qui sont spécifiées. Inclure 20 sous par patron (en monnaie seulement). La Liberté n'est pas responsable des lettres non reçues. Un délai de huit jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

Ces patrons sont en anglais seulement.

Ils ne sont pas échangeables.

Le Coin des Jeunes

Directrice: Mère-Grand

Entre nous...

Mes chers Jeunes,

Encore quelques jours et vous serez en pleine période de vacances. Adieu, les exigences de l'heure et la discipline sévère! Adieu, le même chemin parcouru deux et quatre fois par jour! On va pouvoir s'amuser un tantinet et reprendre de nouvelles forces pour de nouveaux labeurs.

Beaucoup d'entre vous auront l'idée de m'écrire, je n'en doute pas, pendant ces semaines de liberté et ils en seront empêchés par le manque de temps. Je les remercie d'avance de leur amicale pensée et vais les tenir quittes pour leur bonne intention, sachant par expérience ce que c'est d'avoir 10 ou 15 ans... et même, par-dessus le marché, ce que c'est de ne plus les avoir... Je serai d'ailleurs moi-même en congé.

J'espère donc, mes chéris, que tous et toutes vous passerez de belles et joyeuses vacances, que vous vous amuserez comme des sages et que vous nous reviendrez en septembre prochain, bronzés, gras et joufflus comme de vrais amours que vous êtes.

Nous supprimons le "Coin des Jeunes" à partir d'aujourd'hui pour tout le temps des vacances. Vos mamans bénéficieront de l'espace dont vous disposiez. Ne manquez pas de leur aider beaucoup afin qu'elles puissent lire leur "Page" en toute quiétude.

Encore mille voeux de bonheur, chers enfants, et croyez, je vous prie à l'affection bien dévouée de votre vieille amie.

MERE-GRAND.

BONNES VACANCES

La scène se passe dans un bureau, bien rangé, aux persiennes fermées, éclairé à l'électricité. Des valises, des cartons à chapeaux, des parapluies sont posés sur tous les meubles. M. Jaboune, en pardessus de voyage, son chapeau sur la tête, les mains gantées, écrit, en toute hâte, un mot, assis à son bureau.

Babylas, le garçon de bureau, entre précipitamment.

Babylas, rapidement. — Monsieur Jaboune, je viens vous souhaiter de bonnes vacances...

M. Jaboune. — Je vous remercie, mon bon Babylas. Ah!... j'avais bien besoin de repos!...

Babylas. — Oui, c'est ce qu'on disait au bureau depuis quelques jours, monsieur Jaboune...

M. Jaboune. — Ah! comment cela?

Babylas, avec conviction. — Hé bé... oui... quand on vous voyait, tout le monde répétait: "Il ne ferait pas mal de se reposer un peu, celui-là..."

M. Jaboune.—Eh bien! Tout le monde sera content, et moi aussi. Vous voyez, je m'en vais quinze jours!...

Babylas. —Et l'on m'a dit, monsieur Jaboune — si ce n'est pas indiscret — que vous alliez au Grand Hôtel des Petits Chinois, à Taquine-la-Montagne.

M. Jaboune. — Vous connaissez?

Babylas. — Si je connais!... J'ai été grohome là-bas pendant trois ans, monsieur Jaboune...

M. Jaboune. — Comment cela, grohome?... Ah! groom...,

Babylas. — Vous verrez, monsieur Jaboune, c'est un beau pays. Pourvu qu'il ne pleuve pas...

M. Jaboune. — Evidemment...

Babylas, désolé. — Mais justement, le service de métrologique annonce, pour quinze jours, pluies, orages et le tout à l'avenant. C'est navrant pour ceux qui partent comme vous. D'autant plus que là-bas, quand il se met à pleuvoir, ce n'est pas de la petite pluie mouillée et sèche, je vous prie de le croire...

M. Jaboune. — Espérons qu'il y aura quelques éclaircies...

Babylas, déclamant. — Alors, vous vous amuserez bien... Vous irez vous promener à la montagne des Cadavres, à la grotte des Trépassés, au col des Pendus, vous verrez le pic des Têtes de Morts, la cascade des Suicidés...

M. Jaboune. —Il paraît que tout cela est très beau...

Babylas, sans enthousiasme. — Oui... c'est beau...; l'ennui, c'est que c'est terriblement dangereux.

M. Jaboune.—Dangereux? Vraiment?...

Babylas, convaincu. — C'est-à-dire qu'on sait bien quand on s'en va, mais on ne sait jamais quand on revient.

M. Jaboune. — Ah! bah!...

Babylas. — Je dois vous dire d'ailleurs que tout est merveilleusement organisé au point de vue accidents. (Récitant). Vous avez docteurs, pharmaciens, infirmiers, brancards, service d'ambulance régulier entre l'hôtel et le chef-lieu. Pendant la saison, tout cela travaille, travaille, travaille...

M. Jaboune, avec surprise. — C'est à ce point là?...

Babylas. — Maintenant, rien ne vous oblige à aller vous casser la figure, au contraire... Vous avez même le casino sur place...

M. Jaboune. — Oui, mais, moi, je ne joue pas!...

Babylas. — Vous y serez bien obligé, mon pauvre monsieur Jaboune... Vous comprenez, le patron de l'hôtel est, en même temps, le directeur du Casino; alors, forcément, si vous ne jouez pas, votre cuisine s'en ressentira immédiatement...

M. Jaboune. — Eh bien! c'est charmant. Est-ce qu'elle est bonne, au moins, la cuisine?

Babylas. — Bonne... bonne..., c'est-à-dire que moi, malheureusement, j'ai vu comment on la faisait...

M. Jaboune, avec intérêt. — Ah!... ah!...

Babylas. — Et, alors, je vais vous dire, monsieur Jaboune, conseil d'ami: garohachis..., garohachis!...

M. Jaboune, stupéfait. — Garohachis?...

Babylas, articulant. — Gare aux hâchis!... Ah! je vous en prie, monsieur Jaboune, si vous voulez revenir vivant, gare aux hâchis!..

M. Jaboune, sans conviction.— Gare aux hâchis?

Babylas. — Je vous préviens: ils vont vous en donner: hâchis matin..., hâchis soir...; pour un peu, si vous les laissiez faire, ils vous en colleraient au petit déjeuner du matin...

M. Jaboune, inquiet. — Gare aux hâchis!...

Babylas. — Et puis, il y a l'eau du pays...

M. Jaboune, un peu pâle. — L'eau du pays n'est pas bonne?

Babylas. — C'est-à-dire que, quand il y en a, elle n'est pas fameuse; mais, le plus souvent, il n'y en a pas...

M. Jaboune. — Alors, qu'est-ce qu'on fait?

Babylas. —Alors, on va la chercher au pays voisin... Et puis, il y a les fameux champignons du pays, les bigoudis, dont il faut se méfier comme de la peste... Et puis cette terrible piqûre des moustiques géants de l'étang des crapauds beuglants... Et puis...

M. Jaboune, affolé. —Et puis...

Babylas. — Mais je parle, je parle, monsieur Jabonne, et je vous empêche de partir... Reposez-vous bien..., amusez-vous bien.. ces quinze jours seront vite passés... Bonnes vacances, monsieur Jaboune... bonnes vacances...

JABOUNE.

—(Benjamin).

L'île d'or

Au milieu de la mer se trouvait une île que l'on appelait l'Ile d'Or, parce que le soleil couchant dorait le feuillage de ses arbres de telle sorte qu'elle paraissait tout en or. Le roi de l'île mourut, laissant une fille de quatorze ans qui devait être la reine. Mais il avait un frère jaloux et méchant qui aurait bien voulu être roi, seulement, pour cela, il fallait se débarasser de la princesse.

Il s'entendit avec des brigands, et une nuit, pendant que la princesse dormait, les brigands pénétrèrent tout à coup dans sa chambre, la bâillonnèrent, l'enlevèrent et la transportèrent dans un vieux château fort au milieu de la montagne. Là, le méchant oncle confia sa nièce à un serviteur aussi cruel que lui et lui recommanda de la garder prisonnière et de la maltraiter jusqu'à sa mort qui, espérait-il, ne tarderait guère.

Le vieux serviteur se mit à tourmenter la princesse de toutes les manières possibles.

Un jour, ce méchant homme s'endormit dans la cour du château sans s'apercevoir qu'il s'était couché sur une fourmilière. De grosses fourmis rouges se mirent à courir sur tout son corps. La jeune fille, qui passait par là, aperçut ces fourmis, s'agenouilla et les chassa avec son mouchoir. A ce moment, le serviteur s'éveilla, et quand il vit ce que faisait sa victime, son coeur s'attendrit; il regretta sa dureté et pour récompenser la jeune fille, il lui fit un cadeau.

—Voici, lui dit-il, un harmonica magique. Mais il n'est enchanté que s'il se trouve entre des mains pures.

La princesse se mit à jouer de l'instrument. Et comme ses mains étaient pures comme son coeur, aussitôt, les oiseaux s'approchèrent et gazouillèrent autour d'elle; les écureuils descendirent en sautillant des branches des arbres, et les serpents rampèrent vers elle et s'arrêtèrent, comme fascinés par la musique. Il y eut même un vieux corbeau qui interrompit son croassement pour l'écouter.

Cependant, le temps passait; le méchant oncle qui venait de temps en temps au château constater si sa nièce vivait toujours, ne soupçonnant rien, commençait à s'impatienter, car les habitants de l'île se révoltaient et demandaient pourquoi la princesse, qui était déjà majeure, ne régnait pas sur eux. Alors il leur dit:

—Pour voir si ma nièce est digne d'être votre reine, je vais la soumettre à trois épreuves: une épreuve de patience, une épreuve de courage et une épreuve d'amour. Si elle en sort victorieuse, elle régnera sur l'île.

Il fit donc comparaître devant lui la princesse. Puis il frappa dans ses mains, et aussitôt un serviteur apporta un sac rempli de graines de pavot et de gravier.

—Tu vas d'abord être soumise à l'épreuve de patience, lui dit-il. Il faut que tu sépares ces graines de pavot des cailloux, sans te tromper d'une seule. Va et ne reviens que lorsque ton travail sera terminé.

La jeune fille s'éloigna toute triste, traînant son sac derrière elle. Comment allait-elle faire?

—Croâ! croâ!

Par la fenêtre, le vieux corbeau entrait, amenant une bande de corbeaux qui s'abattirent autour du sac ouvert qu'ils se mirent à becqueter. En moins d'une heure, le pavot était séparé des cailloux et la princesse revenait triomphante.

—Bravo! dit l'oncle. Voyons maintenant l'épreuve du courage. Et il sortit, tandis que le serviteur déposait devant la jeune fille une caisse dont il enlevait le couvercle, et s'éloignait rapidement. Des serpents jaillirent en sifflant de la caisse ouverte et se glissèrent vers la prisonnière. Mais elle les reconnut.

Quelques instants après, l'oncle ayant prudemment entr'ouvert la porte, aperçut avec stupéfaction sa nièce qui chantait, tandis que les serpents restaient couchés à ses pieds.

—Il ne reste plus que l'épreuve d'amour. Cette fois, c'est toi qui la choisiras, puisque tous les moyens que j'emploie pour te vaincre échouent.

Alors, la jeune fille lui dit:

—Malgré votre méchanceté vis-à-vis de moi, je vous aime, et pour vous faire plaisir, je renonce au trône. Soyez roi à ma place.

Alors, le coeur du méchant homme se fondit. En pleurant, il demanda pardon à la princesse du mal qu'il lui avait fait, et le jour même, aux acclamations du peuple, elle fut couronnée reine de l'Ile d'Or.

Adapté du polonais par Marie Régamey-Strowski.

CHANTONS EN FRANCAIS

Sur la route de Berthier

Sur la route de Berthier (bis)
Il y avait un cantonnier (bis)
Et qui cassait (bis)
Des tas d'cailloux (bis)
Et qui cassait des tas d'cailloux
Pour mettr' sous l'passag' des [roues
Roues, roues, roues,
Roues, roues, roues, roues.

Un' grand' dam' vint à passer (bis)
Dans un beau caross' doré (bis)
Et qui lui dit: (bis)
"Pauvr' cantonnier" (bis)
Et qui lui dit: "Pauvr' cantonnier"
Tu fais là fichu métier
Tier, tier, tier,
Tier, tier, tier, tier.

Le cantonnier lui répond (bis)
Faut que j'nourriss' mes garçons (bis)
Car si j'avions (bis)
Caross' comm' vous (bis)
Car si j'avions caross' comme [vous
Je n'casserions point d'cailloux
Iou, iou, iou,
Iou, iou, iou, iou.

Cett' répons' fut remarquée (bis)
Par sa grand' simplicité (bis)
C'est c'qui prouve que (bis)
Les malheureux (bis)
C'est c'qui prouve que les malheu- [reux
S'ils le sont, c'est malgré z'eux
Z'eux, z'eux, z'eux,
Z'eux, z'eux, z'eux, z'eux.

Joyeuse Fête

27 juin
Adrien Neault, Sainte-Anne.
Georgette Tétrault, Sainte-Anne, 11 ans.
Julien Hébert, Saint-Malo.

28 juin
Anita Sanche, Sainte-Anne, 7 ans.
Roland Neault, Sainte-Rose-du-Lac.
Alma Curtas, Saint-Norbert.

29 juin
Yvette Bérard, Otterburne, 10 ans.
Hélène Desrosiers, Otterburne, 10 ans.
Marie, Bodin, Grande Clairière.

30 juin
Henri Cloutier, Sainte-Anne, 13 ans.
Isidore Lansard, Sainte-Rose-du-Lac.
Yvette Lord, La Broquerie.

1er juillet
Léo Dubois, Sainte-Anne, 13 ans.
Constance Noël, Sainte-Anne, 10 ans.
Denis Allard, Sainte-Rose-du-Lac.

2 juillet
Edouard Dupuis, Saint-Malo.
Rita Beaulieu, Saint-Léon.

3 juillet
Raymond Desautels, Sainte-Anne.
Thérèse Martine, Grande Clairière.
Laurent Catellier, Saint-Malo.

Hubert est adoré par toute la maison et notamment par la vieille bonne Natalie, qu'il ferait passer par le trou d'une aiguille.

Hubert, à table. — Natalie, ferme la porte, s'il te plaît... J'ai mal à la gorge.

(Natalie, ferme la porte).

Hubert, en sortant plus tard. — Natalie, tu peux rouvrir la porte. Je n'ai plus mal à la gorge.

Natalie. — Tu n'as plus mal, déjà?... Qu'en as-tu fait, de ton mal de gorge?...

Hubert, impassible. — Je l'ai avalé.

Pluck et les Insectes

Editions Rodolphe VINCENT, par Odette FUMET-VINCENT



1. Enfin, continue M. Grillon, je me suis assagi, mon ventre toujours bien rempli maintenant, m'empêche de folâtrer et de sauter, comme lorsque je me nourrissais seulement d'air et d'azur.

2. J'ai aussi maintenant, l'instrument nécessaire pour jouer loin là-bas des ballades à ma belle.

3. Voyez, très loin là-bas, cette petite maison; c'est là, où demeure seulette, ma fiancée".

Feuilleton de "La Liberté"

Le Masque de Feu

Grand Roman d'Aventures et d'Amour

par

Maurice Boué et Edouard Aujay

NUMERO 20

(Suite)

—Ce n'est pas possible, dit-elle. N'oubliez pas que M. d'Estérac est un diplomate...

—Si vous ne me croyez pas, reprit Habou, je n'ai plus qu'à prendre congé et à vous restituer la somme que vous m'avez remise.

La jeune fille réprima sa colère et ordonna au mouchard de continuer son rapport.

—Je n'ai pu encore établir, dit Habou, comment ce Français a réussi à cacher la jeune femme. Mais ils sont sortis ensemble du Caire dans l'automobile du ministre de France et j'ai vu de mes yeux, la voiture, dissimulée dans les dunes, non loin du sphinx de Giséh! Elle y est encore.

—Comment, alors, est-il tombé entre les mains des révoltés?

—On a cru voir en lui un espion probablement, et on l'a enfermé dans les souterrains qui aboutissent à l'intérieur de la pyramide.

—Et cette femme, demanda Betty avec rage, qui est-elle?

—Sans doute, la princesse Isis... Je dois vous dire, d'ailleurs, que j'étais à deux doigts de délivrer M. d'Estérac. Malheureusement...

—Malheureusement?...

—La princesse Isis a tenté la chose elle-même et ce monsieur a disparu.

—Et elle?

—Elle aussi.

Betty Salisbury faisait un effort sur elle-même pour ne pas donner libre cours, devant son interlocuteur, aux sentiments violents qui l'agitaient.

Enfin, fixant bien droit son regard dans les yeux de l'Egyptien, elle lui demanda:

—Répondez-moi sans détour: ils s'aiment?

—Il faut que vous me le demandiez pour que...

—Pas de phrases: oui ou non.

—Oui, sans aucun doute possible. N'oubliez pas que M. d'Estérac a été fait prisonnier, alors qu'il tentait de sauver la princesse et qu'elle-même, maintenant, lui rend le même service...

—C'est bien, dit la jeune fille. Continuez vos recherches. Vous ne vous plaindrez pas de la récompense.

Restée seule, Miss Salisbury donna libre cours à sa colère. Ainsi, toutes les avances, tous les talents qu'elle avait déployés pour se faire aimer avaient été vains!

Estérac la dédaignait pour cette fille de bandits et, non seulement il repoussait l'amour qu'elle lui offrait, mais encore il oubliait son état de diplomate, il se livrait à des intrigues contre le pouvoir établi, contre l'Angleterre!

Le capitaine Hamilton se présenta à ce moment et demanda à voir le général. Celui-ci était absent et ce fut Betty qui le reçut.

—Eh bien, Miss Betty, demanda l'officier, a-t-on des nouvelles de ce monsieur d'Estérac, si miraculeusement enlevé?

—Ne raillez pas, capitaine, fit la jeune fille avec humeur. Si vous aviez montré plus d'énergie, il y a longtemps que cette affaire aurait été tirée au clair.

Hamilton sursauta sous ce reproche.

—Vous ne paraissez guère satisfaite, Miss Betty, dit-il. Peut-on vous demander les raisons de cette colère?

La jeune fille, en cette passe dramatique, souhaitait une confidente. N'ayant point d'amie, elle adopta le confident. Le capitaine lui avait montré assez de dévouement, en de petites occasions, pour qu'elle le crût apte, dans ces graves conjonctures, à remplir ce rôle délicat autant qu'ingrat.

—Capitaine, dit-elle, puis-je avoir confiance en vous?

—Miss Betty, je vous suis tout dévoué, vous le savez bien.

—Alors, écoutez-moi. Estérac me trahit...

L'officier réprima un mouvement de joie.

—...Et, continua Miss Salisbury, il trahit aussi l'Angleterre. Je le sais. Je sais les circonstances de sa disparition.

Le capitaine commençait à trouver très intéressantes ces révélations. Aussi fut-ce avec une extrême attention qu'il écouta Betty lui rapportant les renseignements fournis par Habou. Il était aux nues. La situation, décidément, se retournait, et c'était tout à son profit.

Peu lui importait, au fond, le côté politique de l'affaire, l'alliance d'Estérac et de la rebelle. Ce qui l'intéressait, c'était le dénouement sentimental: le diplomate et la princesse se sauvant alternativement de dangers fort graves, et cela pour le triomphe de leur amour mutuel.

Il comprit qu'avec un peu d'habileté il pourrait tirer de tous ces faits un profit considérable. Si par exemple, il pouvait réussir à éliminer Guy d'Estérac du coeur de Betty, rien ne s'opposerait plus à ses propres vues sur la fille de son chef.

Habilement, il insinua:

—Peut-être, Miss Betty, avez-vous tort d'attacher beaucoup d'importance aux... incartades de M. d'Estérac?... Il est Français, et je n'ai jamais entendu dire que la constance fût la qualité dominante de nos amis du continent...

—Mais moi, je ne tolérerai pas un mari léger. Telle je suis, tel il doit être!

—Les prémices de l'idylle ne donnent guère d'espoir!

Ayant dit, le capitaine Hamilton décida de ne pas insister ce jour-là, afin de ne pas compromettre ces chances par une attitude excessive.

Mieux valait, selon lui, laisser les choses suivre leurs cours normal, jusqu'à la rupture. A ce moment, il offrirait son dévouement et ses consolations...

Lorsque la jeune fille se retrouva seule avec ses pensées, celles-ci prirent un cours tout différent. Hamilton aiguillait la colère de Betty Salisbury contre Guy d'Estérac, tandis que le ressentiment de la jeune femme se portait tout entier contre la princesse Isis.

La fille d'Albion rumina des projets de vengeance. Sous son apparence d'espiègle enfant souriante, elle cachait une âme vindicative. Une haine sourde montait en elle contre la jeune Egyptienne qu'Estérac lui préférait!

A cette rancune venait d'ailleurs s'ajouter une blessure d'amour-propre. Entretenue par son père dans les sentiments de fierté nationale exacerbée qui sont propres aux militaires de tous les pays, Betty n'admettait pas qu'une Britannique pût être dédaignée et repoussée.

La chatte était devenue panthère.

Sans plus attendre, Miss Salisbury décida de passer à l'exécution de ses projets.

Le capitaine Hamilton était à peine entré à la caserne qu'elle l'appela au téléphone.

—Capitaine, dit-elle, il faut que vous m'aidiez.

—Ordonnez, Miss Betty, et j'obéirai, répondit avec empressement l'officier.

—Il s'agit, vous le devinez, de... la conversation que nous venons d'avoir. Peut-être pourriez-vous, grâce aux renseignements que je recevrai, par la voie que vous savez, capturer cette princesse Isis. L'ordre de la Résidence est toujours valable, j'imagine. D'ailleurs, les crimes de cette femme ne sont pas prescrits. C'est une ennemie de l'Angleterre et si elle était remise aux autorités, ce serait, à coup sûr, l'emprisonnement perpétuel! Vous me suivez?

—Fort bien, répondit le capitaine, mais, cette fois, sans enthousiasme.

—Et puis, il y a des conjurés qui disparaissent mystérieusement dans les prisons...

—Oui, oui, Miss Betty, mais ce sont des choses qu'il ne faut pas dire, surtout au téléphone.

—Bien, je me tais, mais vous songerez à tout cela, n'est-ce pas, Hamilton?

—Je n'y manquerai pas, miss Betty.

En réalité, le capitaine n'était plus du tout d'accord. Il avait espéré que cette fugue forcée de Guy d'Estérac éclairerait sa fiancée. Tout au contraire, celle-ci, plus que jamais éprise, songeait à se venger... mais d'Isis.

Des projets, troubles encore, germaient dans l'esprit d'Hamilton. Il lui fallait devancer Betty. Il fallait qu'Estérac disparût.

Sans tarder, il s'aboucha lui-même avec l'espion Habou et il lui promit une forte récompense s'il parvenait à supprimer Guy d'Estérac.

Deux heures plus tard, le mouchard recevait une mission identique de Betty Salisbury, mais concernant la princesse Isis.

Habou se frotta les mains. Décidément, l'affaire devenait intéressante et très particulièrement fructueuse, puisqu'il allait faire d'une pierre deux coups...

Tout se liguait contre les deux amoureux enfermés dans les couloirs secrets de la pyramide.

VIII

Le Masque de Feu

L'homme au manteau blanc contempla longuement Isis et Estérac. Un rictus de joie diabolique contracta ses lèvres.

Cet être mystérieux que la princesse appelait Manikès et en qui le jeune diplomate croyait reconnaître Carchemish avait tout prévu, puisqu'il avait surpris les deux fuyards au moment où ceux-ci étaient arrivés au point extrême des galeries, dans cette Salle des Splendeurs où ils comptaient trouver la porte de la liberté.

Il tira d'un minuscule instrument d'or un sifflement aigu qui était à la limite, eut-on dit, des sons perceptibles.

Aussitôt quatre hommes parurent. Sans prononcer un mot, le maître leur montra les deux jeunes gens. Les serviteurs soulevèrent les corps endormis et reprirent le chemin des couloirs secrets.

Lorsque Guy d'Estérac revint à lui, il était de nouveau étendu dans la cellule d'où il s'était évadé.

Un instant, l'idée lui vint qu'il avait rêvé et que l'apparition d'Isis avait été suscitée par la fièvre. Mais un fait précis lui permit de situer ses impressions: lorsque la belle princesse était venue à lui il avait les mains libres. Or, maintenant, des liens étroits l'empêchaient de faire le moindre mouvement.

Au surplus, une lumière diffuse éclairait la cellule.

Comme si un espion invisible l'avait surveillé, attendant son réveil, pour prévenir le Maître, celui-ci apparut bientôt.

Le vieillard s'avança, sans mot dire. Son visage était d'une impassibilité telle qu'on eût cru voir la face d'un mort.

Mais dans cette face de cire, deux yeux brillaient d'un feu extraordinaire et fixaient sur Estérac un regard chargé d'effluves magnétiques.

Et ce regard s'enfonçait dans les yeux du prisonnier comme deux vrilles. Il semblait à Estérac qu'il était comme "happé psychiquement" par une force supérieure. Il avait l'impression très nette d'être la proie d'une immense pieuvre invisible dont les tentacules se refermaient sur lui, l'emprisonnant mentalement.

Il se souvenait avoir subi une sorte d'emprise analogue lorsqu'il était à bord du navire qui le ramenait en France. Et il comprit.

Jadis, par curiosité, il avait étudié les lois qui régissent les pratiques de l'hypnose. Il savait que certains hommes peuvent, par la puissance du regard, plonger d'autres êtres dans le sommeil somnambulique, en faire des instruments dociles.

Il savait aussi que la plupart des magnétiseurs n'ont une influence sur leurs sujets que lorsqu'ils sont parvenus à les dominer, soit en les intimidant, soit en les effrayant, c'est-à-dire en substituant leur volonté à celle du patient. Il se remémorait un adage fameux: "La puissance de la volonté est infinie. C'est un levier capable de soulever le monde".

Il importait donc qu'il opposât sa volonté à celle de l'envoûteur pour que le charme fût rompu.

L'ancien lieutenant des spahis, on le sait, était brave. Fils d'un soldat et d'une mère stoïque comme les anciennes Spartiates, il n'avait jamais connu la peur. Au demeurant, depuis le décès de sa chère Nadia, il avait appris à mépriser la mort. Que valait pour lui la vie depuis que sa petite fiancée n'était plus? Son âme, sous l'action de la douleur, s'était trempée, comme le pur acier d'une épée.

Le regard de Manikès ne l'intimida pas. Bien au contraire, loin de fuir cette flamme dardée sur lui, il la soutint et la brava. Il y eut, au début, dans ce duel psychique, comme le frôlement de deux fleurets qui se cherchent et s'entrecroisent.

Estérac savait qu'il lui suffisait d'une faiblesse, d'une simple hésitation pour qu'il subisse l'emprise fatale de Manikès.

Durant des minutes qui semblèrent interminables, il ne broncha pas. Pas un cillement, pas une crispation. Son visage était impassible, ses traits étaient figés. Et cependant une sorte de force tranquille, de confiance en soi, illuminait sa tête énergique de bel officier de France.

C'était un spectacle curieux que celui de ces deux hommes qui se bravaient, sans un mot, sans un geste, immobiles comme des statues de pierre.

Combien dura ce duel de deux volontés, également tenaces, également irréductibles?

La lutte, sans doute, eût pu s'éterniser, si soudain Manikès n'avait fait le geste de lancer sur Estérac une chose invisible.

Le diplomate n'esquissa même pas le mouvement d'un instinctif recul.

L'effet escompté par Manikès ne s'était pas produit. Le geste du vieillard était prémédité. Il faisait partie de sa tactique magnétique.

L'Egyptien réprima un mouvement de dépit et d'impatience, cependant qu'une vague expression d'admiration passait dans sa prunelle d'aigle.

—Décidément, prononça-t-il d'une voix rauque, vous avez une âme de diamant. Depuis que je possède le pouvoir suprême, deux êtres seulement ont résisté à mon regard, un savant, un Français comme vous. Vous êtes le second. Tant pis pour vous. Il faudra bien que j'emploie l'autre moyen: le masque de feu.

Il parut réfléchir un court instant, tandis que le sourire sardonique qui lui était particulier reparaissait sur ses lèvres. De nouveau, il fixa son regard sur Estérac et demanda:

—Vous êtes donc résigné à mourir?

—Je sais que la force seule pourrait s'opposer à votre criminelle décision, répondit Estérac. Or, je suis enchaîné.

Le sourire du vieillard s'accentua, soulignant la réplique:

—Vous vous trompez, jeune homme. Si vous le vouliez, vous pourriez obtenir votre grâce.

—Je suis curieux de savoir comment.

Une flamme mauvaise passa dans les yeux de Manikès, qui reprit:

—Comment? Vous êtes un homme intelligent et vous comprendrez que ma proposition est raisonnable. Seule une raison nous déciderait à vous épargner, une raison sacrée qui nous tient au coeur. Aidez-nous, dans la mesure de vos moyens, à servir l'Egypte.

—En combattant l'Angleterre, sans doute?

—Vous m'avez compris. Oh! c'est bien simple. Nous ne vous demanderons pas de risquer votre vie, ni d'accomplir des exploits extraordinaires et inutiles. Une fois déjà, vous avez écrit à vos amis les Anglais... Ils sont venus. Ecrivez-leur encore!

Estérac sursauta. Puisque Manikès connaissait la lettre qu'il avait écrite au général Salisbury, c'est que son messager la lui avait montrée.

—Je comprends, dit-il, indigné, votre abominable ruse. C'est un guet-apens nouveau que vous voudriez tendre avec ma complicité et celle du Nubien, qui déjà m'a trahi. Sans doute, de braves soldats anglais sont venus se jeter dans le piège qu'on leur avait tendu, grâce à ma confiance. Et c'est sur moi que vous comptez pour une nouvelle tentative de ce genre! Jamais, entendez-vous, jamais! Plutôt mille morts que la vie au prix d'une félonie, indigne d'un Français.

Manikès fit le geste de calmer l'emportement de son interlocuteur.

—L'Anglais, riposta-t-il, c'est l'Ennemi commun. L'Egypte le hait, comme l'Inde le hait, comme tous les pays opprimés par lui le haïssent. Pour l'Anglais, le globe entier est une colonie britannique et, chaque jour, il tente d'étendre sa puissance, au détriment de ses voisins. Déjà, n'a-t-il pas supplanté la France et d'autres nations là où celles-ci étaient établies?—

—Même si ce que vous dites est vrai, coupa Estérac, ces sujets dépassent ma compétence et mon pouvoir, et si je devais, un jour, être amené à combattre l'Angleterre, ce ne serait pas avec les armes honteuses que vous voulez me mettre en main.

Manikès, au ton indigné du jeune homme, comprit que, dans ce domaine comme dans l'autre, Estérac serait irréductible.

—C'est votre dernier mot? gronda-t-il.

—C'est le dernier et vous auriez pu m'épargner cette dernière injure... Carchemish.

Manikès fit de nouveau entendre un sifflement aigu. Les hommes qui, à plusieurs reprises, avaient été chargés du transport du prisonnier reparurent.

Estérac fut conduit dans une chambre qui avait à la fois l'aspect d'un laboratoire et d'une salle d'opération.

Au centre, était placé un fauteuil de fer. Sur un signe du Maître, on y fit asseoir le prisonnier. Des sortes d'étaux se fermèrent mécaniquement, lui emprisonnant les poignets et les chevilles.

Qu'allait-on faire?

Estérac comprit que l'heure suprême était proche.

"Tu périras par le feu", avait dit le sinistre Manikès.

Allait-on le brûler, comme jadis les sorciers, sur un bûcher? Allait-on...

Le condamné vit que deux aides apportaient un masque d'acier fixé à l'extrémité d'un trépied et communiquant, par des fils électriques, à une boîte métallique semblable à celle que Darwin avait découverte dans le château de Donington.

Guy d'Estérac comprit alors l'usage de ce masque, un peu semblable aux casques qu'on emploie en Amérique pour électrocuter les condamnés.

Du reste, Manikès, qui, au fond, ne pardonnait pas au jeune homme la résistance qu'il avait opposée à sa volonté, lui en expliqua cyniquement le symbole et le mécanisme.

—Ce masque, dit-il, représente le feu qui aveugle les profanes audacieux qui ont commis le sacrilège de vouloir contempler le dieu suprême: Osiris! Lorsqu'il sera appliqué sur votre visage, il me suffira d'abaisser cette manette et la mort, selon la prophétie, **viendra sur des ailes rapides!** Une seconde suffit, car la décharge électrique est telle que l'homme est foudroyé, comme par le feu du ciel.

Manikès étouffa un petit rire sec. Le fanatique se réveillait en lui.

Il dit cependant:

—Une dernière fois, je vous le demande, acceptez-vous ma proposition? Votre vie dépend désormais d'un oui ou d'un nom.

Estérac comprit que l'heure était venu du sacrifice ultime... Il n'eut aucune hésitation. D'une voix ferme, il répondit:

—Même à ce prix, je vous le répète, je ne commettrai pas une félonie.

—Que le destin s'accomplisse.

Les aides n'attendaient qu'un signe pour agir. Ce signe, le grand-prêtre le fit.

Le trépied fut placé devant le fauteuil et l'on appliqua le masque fatal sur le visage du jeune homme. Par les trous creusés devant les yeux, Estérac pouvait voir ce qui allait se passer. Car, par un raffinement de cruauté, les exécuteurs voulaient que la victime assistât aux préparatifs tragiques.

Et le condamné vit Manikès étendre le bras vers la boîte métallique. D'un geste brusque, il abaissa la manette.

Une grande flamme fulgura dans la salle. Dans une suprême vision, Estérac, par les trous du masque, vit la mort sous les traits ricaneurs de Manikès.

Puis, ce fut tout. La salle fut plongée dans une demi-obscurité, tandis que, comme un glas funèbre, la voix du grand-prêtre, de l'homme qui, par fanatisme, multipliait les cadavres sur sa route, prononçait:

—Ainsi meurent ceux qui ont voulu ravir le secret du Sphinx.

IX

Le Dompteur de la Foudre

La princesse Isis avait été transportée, elle aussi, loin de la salle où l'avait trouvée Manikès. Longtemps, elle resta inanimée et lorsqu'elle s'éveilla, elle vit que sa fidèle Aoussa était à son chevet.

—Que s'est-il passé? demanda-t-elle.

—Je l'ignore, Maîtresse. Des hommes t'ont apportée ici...

Peu à peu, la lucidité revint à la jeune femme, et elle se souvint qu'elle était tombée aux côtés de Guy d'Estérac.

—Sais-tu ce qu'on a fait du Français?

—Non, maîtresse. Je n'ai vu que Manikès, qui m'a recommandé de veiller sur vous.

—C'est bien... Va dire au sage Nefti que je désire lui parler.

Un instant plus tard, la servante revint, accompagnée d'un vieillard à barbe blanche. Celui-ci était l'antithèse vivante de Manikès.

Autant l'un paraissait farouche et malfaisant, autant l'autre avait un aspect débonnaire. Nefti, avec sa longue lévite blanche, avait tout à fait l'allure d'un patriarche régnant sur une peuplade aimable.

La princesse Isis l'accueillit avec respect. Elle lui indiqua un siège qu'il refusa pourtant.

—Mon père, dit la jeune femme, j'ai recours, une fois de plus, à votre sagesse et je suis convaincue que vous ne me refuserez pas vos conseils.

—Mon âge me permet quelquefois de voir clairement les situations les plus délicates, répondit-il en s'inclinant.

La princesse conta au vieillard ce qui s'était passé depuis le moment où Guy d'Estérac l'avait providentiellement arrachée aux griffes des réguliers. Elle ajouta que, par reconnaissance, elle avait voulu délivrer son sauveur.

—Nous étions à deux pas de la liberté, dit-elle, lorsque Manikès, usant d'un de ses nombreux sortilèges, nous a terrassés. Je suis devant vous vivante, mais je crains bien que Manikès ne reporte toute sa colère sur le Français. Il l'a condamné à mort, en dépit de mes objurgations.

—Il n'hésitera pas, alors, à exécuter sa sentence, car c'est un exalté. Ah! que de fois ne lui ai-je prodigué des conseils de modération! Il veut libérer l'Egypte par la force, la brutalité, alors que la douceur et la patience auraient plus d'efficacité. Ses intentions, je le reconnais, sont bonnes; mais sa méthode sera funeste à notre patrie. Rien ne se crée par l'épée. L'oeuvre des grands conquérants ne leur a pas survécu; eux morts, leurs empires ont été morcelés. La pensée, seule, est féconde et son oeuvre est durable.

—Je sais, maître, dit la princesse, que vous vous efforcez de tout votre pouvoir à calmer Manikès, et je sais aussi qu'il craint votre sagesse. C'est pourquoi j'ai fait appel à vos lumières et à votre concours.

—Je suis à vos ordres. Que puis-je faire d'utile?

—J'ai voulu vous demander de sauver le Français que Manikès va faire périr. Et j'ajoute: à quelque prix que ce soit...

—Vos ordres seront exécutés, ma reine... Mais il n'y a pas une minute à perdre. Pourvu qu'il ne soit pas trop tard!...

Le vieillard rentra chez lui. Il n'occupait, dans le mystérieux domaine des rénovateurs de l'Egypte, qu'une cellule toute garnie de livres et d'objets bizarres, tels qu'on en voit sur les gravures représentant l'antre des alchimistes.

Ayant cherché dans un coffre, il en tira un petit instrument de forme cubique et, aussitôt, il appela un domestique.

—Qu'a-t-on fait du Français? demanda-t-il au serviteur.

—On l'a transporté dans sa cellule.

—Déjà! Quand l'exécutera-t-on?

—Dans peu de temps, sans doute, Maître, car tout est prêt.

—Ecoute-moi. Tu sais que tu me dois obéissance absolue!... On va préparer l'exécution du condamné. Tu seras là. Tu introduiras ceci dans la poche du Français, avant que Manikès agisse. Tu m'as compris? Va...

Le domestique exécuta fidèlement l'ordre reçu. Il fut de ceux qui transportèrent Guy d'Estérac dans la chambre des supplices et il put, sans que personne s'en aperçût, glisser le petit appareil cubique dans le veston du condamné.

✦ ✦ ✦

Nous avons dit que le masque fatal avait été appliqué sur le visage de Guy d'Estérac et que Manikès, étendant le bras vers la boîte métallique, avait abaissé la manette.

Une grande flamme avait fulguré dans la salle et le jeune Français avait vu la mort s'avancer sous les traits ricaneurs du maître des "Compagnons du Sphinx".

Lorsque la flamme se fût éteinte, Manikès s'avança vers sa victime. Un rictus de haine implacable crispait ses traits.

Chaque cadavre représentait pour lui une marche de cet escalier qui devait lui permettre de s'élever jusqu'à son idéal. Combien n'en avait-il pas abattu ainsi de jeunes gens, de ceux-là qu'il considérait comme des ennemis de sa patrie? Tous ceux qui s'étaient dressés en obstacle sur sa route, il les avait tués ainsi "pour déblayer le terrain".

Combien d'Anglais étaient morts ainsi mystérieusement, sans que l'on sût jamais ce qu'ils étaient devenus! Au souvenir de ces hécatombes, Manikès éprouvait un plaisir diabolique. Et c'était avec une joie toujours renouvelée qu'il contemplait le cadavre de l'ennemi vaincu.

A ses confidents, il avait dit: "Je les abattrai tous, jusqu'au dernier".

Aussi, fut-ce avec un sourire de triomphe qu'il s'avança vers Guy d'Estérac.

Mais, cette fois, sa surprise fut grande lorsqu'il constata que le jeune Français, au lieu de présenter toutes les paparences de la mort, le regardait, impassible.

Son étonnement se manifesta sur son visage en une grimace si drôle vraiment que Guy d'Estérac, les yeux fixés sur cette face ahurie et grotesque, ne put s'empêcher de sourire.

Du coup, Manikès faillit tomber à la renverse. Il n'en croyait pas ses yeux.

Par quel prodige incompréhensible ce maudit Français avait-il résisté à la formidable décharge électrique qui devait l'anéantir? C'était la première fois que pareil phénomène se produisait. Or, Manikès connaissait les pouvoirs de sa machine infernale. Du reste, la lumière fulgurante qui avait illuminé la salle des supplices prouvait que le mécanisme avait fonctionné normalement.

Alors?... Que s'était-il donc produit dans cet extraordinaire cas? Désireux de s'en assurer, le fanatique arracha brutalement le masque. Mais, il avait à peine porté la main sur la machine d'acier, qu'il s'effondrait sur le parquet.

Il avait été foudroyé.

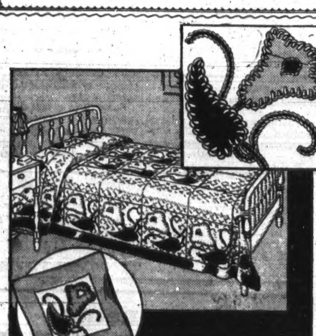
(A suivre)

Les pêcheurs de Gaspé et les bateaux de pêche



Reconnu par tous les pêcheurs du monde pour ses pêches de saumon, Gaspé possède aussi une réputation étendue quant aux pêches à la morue. Depuis des centaines d'années, les rudes pêcheurs de Gaspé, descendants de ceux qui partent chaque année de Saint-Malo vers les bancs de Terreneuve, continuent de nos jours l'industrie de leurs grands-pères en observant les mêmes rites et les mêmes traditions.

Motifs populaires



112

COUVRE-LIT, APPLIQUES TULIPE

Mayfair no 112

Aucun dessin ne peut mieux s'identifier à l'atmosphère de votre chambre que ce joli couvre-lit à appliqués tulipe. Si vous désirez un couvre-lit de nuance pastel, faites les fleurs en jaune pâle, rose, mauve ou bleu et les feuilles vert pâle. Pour un couvre-lit de coloris plus vif, les fleurs seront jolies pourpres, rouges ou jaune vif, car il y a des tulipes dans tous ces tons. Répétez ce dessin sur vos rideaux, coussins et chemins de table et vous aurez une chambre vraiment ravissante.

Le patron comprend toutes les instructions désirées.

Pour se procurer ce patron, adresser comme suit: **Département de Travaux à l'aiguille, La Liberté, Winnipeg.** Mentionner le numéro du patron et inclure 20 sous (en monnaie seulement). La Liberté n'est pas responsable des lettres non reçues. Un délai de huit jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

AU SACRÉ - COEUR

Distribution des prix

Vendredi dernier, les élèves de notre école du Sacré-Coeur étaient heureux d'assister à la lecture des notes et à la distribution des prix.

La somme de $50.60 avait été votée par la Commission scolaire pour prix de bon parler français.

De nombreux élèves furent récompensés de leurs généreux efforts de toute l'année scolaire pour bien parler notre belle langue française.

Puisse le dévouement des religieuses et la générosité des donateurs encourager les enfants à faire preuve d'une toujours plus grande bonne volonté dans l'étude du français, et d'un plus grand amour pour la langue de nos pères.

Avant les deux longs mois de vacances, des bonnes dames de la paroisse avaient préparé aux enfants un succulent goûter qui fut très apprécié de la gent écolière. Merci bien cordial à qui de droit.

A tous, bonnes vacances!

Célébration de la Saint-Jean-Baptiste

Dimanche dernier, 23 juin, les paroissiens du Sacré-Coeur célébraient dans leur église, le cinquantième anniversaire de la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg.

A cette occasion, ils eurent l'honneur de recevoir nombre de distingués visiteurs, parmi lesquels le plus éminent fut Mgr M. Kessler, P.D., V.G., qui eut l'amabilité de chanter la messe à 11 heures.

Le soir à 6 h. ils eurent un grand banquet à l'hôtel Royal Alexandra.

Prière de lire, sur cette page du journal, le compte rendu complet de ces belles fêtes.

WINNIPEG

Société des Canadiennes françaises du Manitoba

L'assemblée du 18 juin fut la dernière pour cette première partie de l'année et afin de permettre aux amies de causer entre elles avant de se séparer pour deux mois de vacances, l'exécutif avait décidé d'organiser une partie de cartes que les membres présents jouèrent avec beaucoup d'entrain.

Le premier prix fut décerné à Mme J.-J. Daoust et le deuxième à Mme W.-F. Ashley.

Les membres de l'exécutif offrent leurs meilleurs souhaits de joyeuses vacances à tous les membres de la Société.

G. PROVOST, sec.

Fédération des Femmes canadiennes-françaises

Résultat des compositions Mois de mai

Ecole Provencher. — Grade 7: Prix, Roger Baril. Mention honorable, Bernard Bélanger, Edouard Lafrenière.

Académie Saint-Joseph — Grade 4 — Prix: Lucille Savoie. Mention honorable, Rolande Daignault, Yvette Jodoin.

Mois de juin.

Ecole Provencher — Grade 6. Prix, Fernand Savoie. Mention honorable, Paul Bibeau, Aimé Normandeau.

Académie Saint-Joseph—Grade 4: Prix, Rose Thorimbert. Mention honorable, Aline Desrosiers, Dolorès Vauriot.

Journal russe suspendu à Winnipeg

La Cour d'appel du Manitoba a renvoyé avec dépens la requête de Zasny, Okulevich et Kanzoff demandant de renverser la décision de M. Lapointe, qui a fait surpendre la publication du journal russe Kanadsy Gudm, le 28 mars dernier, sur un rapport de la police fédérale. Ce journal, d'après le rapport, faisait de la propagande hitléro-stalinienne.

A Winnipeg également, la police fédérale détient John Navisowsky, chef ukrainien d'une organisation récemment déclarée illégale. Navisowsky était candidat communiste aux dernières élections fédérales.

PETITE NOTE

M. et Mme H.-W. Poirier annoncent les fiançailles de leur seconde fille, Annette-Aline, avec M. Roméo Aquin, d'Elie, Man., fils de M. et Mme Edwin Aquin. Le mariage aura lieu le 29 juin.

Programme français

CJRC, jeudi 27 juin

Quatuor: Envoyons d'l'avant. arr. de W. H. A.

Solo: Tango du Rêve, E. V. Malderen. Soliste, Fabiola Gosselin.

Quatuor: Le Sourire de Paris, Charlys.

Solo: Y'a des Fleurs, Michel Emer. Soliste, Fabiola Gosselin.

La bataille de France

Les 39 jours

(D'après la Canadian Press)

Voici la chronologie de la bataille de 39 jours, qui passera vraisemblablement dans l'histoire sous le nom de la Bataille de France:

10 mai—Invasion par l'Allemagne de la Hollande, de la Belgique et du Luxembourg.

16 mai — Bataille de la Meuse. Guerre ouverte de Namur à Sedan.

21 mai — Les Allemands à Arras et à Amiens; Reynaud parle, au Sénat, d'erreurs incroyables qui seront punies.

23 mai — Les Allemands encerclent les Alliés et s'emparent d'Abbeville. Rudes combats à Boulogne.

28 mai — L'armée belge capitule sur les ordres de Léopold III.

4 juin — Churchill révèle que 335,000 soldats alliés se sont rembarqués à Dunkerque et sont rentrés en Angleterre.

9 juin — Les Allemands atteignent la banlieue de Rouen.

11 juin — Les Allemands atteignent la Seine.

12 juin— Les Allemands annoncent la prise de Reims.

14 juin — Les Allemands entrent à Paris. Les Français déclarent la ville ouverte et les militaires en sortent pour qu'elle soit épargnée.

17 juin — Le maréchal Pétain annonce que la France doit abandonner la lutte.

Les Indiens au Canada

Les Indiens ne doivent plus être considérés au Canada comme les représentants d'une race qui disparait. Le recensement qu'a fait l'été dernier la Division des Affaires indiennes du Ministère des Mines et des Ressources, nous apprend un bulletin de ce ministère, révèle, en effet, que de 112,510 âmes qu'elle était en 1934 la population indienne est passée à 118,406 en 1939. Ce dernier total comprend 59,767 personnes du sexe masculin et 58,649 du sexe féminin. On fait le recensement des Indiens à tous les cinq ans par l'intermédiaire des agents de chaque agence et avec le concours des officiers de la Gendarmerie royale du Canada, des missionnaires, des traiteurs, etc., dans les districts éloignés.

Le Cinquantenaire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg est dignement célébré dimanche

Grand'messe solennelle au Sacré-Coeur et banquet à l'hôtel Royal Alexandra, le dimanche 23 juin. —Une belle fête qui réunit un grand nombre d'anciens et de jeunes.

Au même endroit et à la même date où, il y a vingt-sept ans, les Canadiens français de Winnipeg se réunissaient pour fêter la Saint-Jean-Baptiste et entendre Mgr Langevin et M. Henri Bourassa, deux cents personnes ont commémoré le cinquantième anniversaire de la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg.

La fête avait commencé le ma-



Mgr Martin Kessler, P.D., V.G.

tin par une grand'messe solennelle chantée par Mgr Martin Kessler, vicaire général de l'archidiocèse de Winnipeg, qui était assisté du R. P. A. Lizée, O.M.I., et du R. P. I. Desautels, O.M.I., comme diacre et sous-diacre.

Le R. P. A. Normandin, O.M.I., ancien curé du Sacré-Coeur et aujourd'hui économe des Pères Oblats de la province du Manitoba, prononça le sermon de circonstance, avec éloquence et persuasion, et compara la mission du peuple canadien-français à celle du Précurseur. La mission civilisatrice de la France au Canada fut avant tout de répandre l'Evangile, et c'est cette oeuvre que notre peuple a poursuivie à travers le Nouveau Monde. C'est par son attachement à sa foi et à sa langue que le peuple canadien-français remplira ici-bas le rôle qui lui a été confié par la Divine Providence.

Les directeurs de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface s'étaient joints à ceux de Winnipeg pour assister avec leurs femmes à la célébration religieuse de la fête. La chorale chanta une messe et deux motets au Saint-Sacrement en quatre parties; le service d'ordre était sous la direction de MM. J. Gagnon et J. Gauthier.

Le banquet

Le banquet du soir fut présidé par le R. P. Denys Jubinville, O.M.I., curé de la paroisse du Sacré-Coeur, qui souhaita d'abord la bienvenue aux quelque cent délégués de Saint-Boniface, ainsi qu'aux visiteurs de Québec qui font partie de la caravane motorisée de M. l'abbé Camille Saint-Pierre. Le P. Jubinville lut aussi un message de félicitations et de bons voeux venant de Son Excellence Mgr A.-A. Sinnott, archevêque de Winnipeg, en tournée de confirmation. Le maitre des Santés se dit touché de l'honneur qu'on lui a fait en l'invitant à présider ce diner. En demandant le curé de leur paroisse, c'est à tous les prêtres qui ont travaillé avec eux depuis 50 ans que les officiers de la Société rendent hommage. Le R. P. Curé assure nos compatriotes français du Manitoba de notre vive sympathie dans la terrible épreuve dont souffre leur Patrie, qui est aussi celle de nos ancêtres. Le P. Jubinville souligna la présence de M. Henri-L. Chabot, le seul des membres-fondateurs présent, qui avait été en 1890 secrétaire du comité provisoire formé en vue de la fondation de la nouvelle Société. Il dit aussi les noms des membres-fondateurs encore vivants: C. Poitras de Saint-Boniface, Louis Chabot de Saint-Eustache, Alphonse Picard et Ferdinand Cloutier de Winnipeg.

Mgr Kessler n'ayant pu se rendre, à cause d'une indisposition, fut remplacé au programme par Mgr W.-L. Jubinville, P.D., V.G., chapelain de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, qui porta le toast au Pape. C'est le chef actuel de l'Eglise que nous saluons et tous ses prédécesseurs, Lui qui surpasse les chefs du monde autant que le spirituel domine le matériel et qui continue ici-bas l'oeuvre à Lui confiée par le Fondateur de l'Eglise. En cette veille de la fête du Patron de tous les Canadiens français, la mémoire du Précurseur s'unit à celle du Pape.

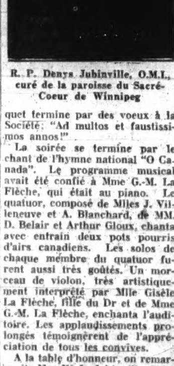
M. le juge L.-P. Roy, en l'absence de l'hon. juge J.-E.-P. Prendergast, adressa la parole. Il rappela le voyage triomphal du Roi et de la Reine Elizabeth à travers le Canada, l'an dernier. Nous les avons aimés, dit-il, pour leur sens profond du devoir et du droit. Dans les jours sombres et difficiles que nous traversons, restons calmes et empêchons les inutiles récriminations. Ce soir, nous voulons affirmer notre loyauté envers notre Roi, symbole d'autorité et de la libre association des nations de l'Empire britannique, emblème de notre liberté et de nos droits.

M. Henri d'Eschambault, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, parle au nom de tous les Canadiens français du Manitoba. Il rend d'abord hommage aux fondateurs dont il admire le prodigieux courage. Des héros qui persistent vaillamment pendant des années malgré les épreuves ne sont pas inférieurs à ceux qui remportent de brillantes et rapides victoires. L'orateur mentionne les oeuvres catholiques et françaises de Winnipeg, celles des Pères Oblats, des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, des Soeurs Grises et des Dames du Sacré-Coeur.

En cet anniversaire, nous n'oublions pas le dévouement de nos communautés religieuses, les sacrifices de nos pères et mères de famille, la douleur de nos concitoyens venus de France. Notre devoir pour l'avenir est de maintenir notre confiance en la Providence et de continuer de nous entr'aider avec esprit de charité pour assurer notre survivance.

Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste, M. Victor Guilbert, remercie tous ceux qui ont contribué au succès de la fête, les orateurs et les artistes au programme, les anciens présidents présents, M. J.-H. Bourgouin (1900-1901), M. J.-B. Lauzon (1902-1903), M. le juge L.-P. Roy (1916) et M. J.-H.-N. Léveillé (1921). Il remercie aussi l'organisateur, M. le docteur P.-E. La Flèche, et les membres de son comité, ainsi que la Société-Soeur de Saint-Boniface qui nous a si généreusement prêté son concours dans l'organisation de ces fêtes.

Le R. P. Jubinville, O.M.I., tire les conclusions de la journée en remerciant Dieu des bienfaits accordés à la Société, ainsi qu'aux groupes canadiens-français du Manitoba et de l'Ouest. La Providence a veillé sur nous. N'oublions pas que ce qui nous tiendra au Manitoba comme groupe ethnique ce sera notre fidélité au clocher et le maintien de nos écoles. Le P. Curé rend hommage aux membres du clergé manitobain qui ont été et qui restent nos meilleurs guides, nos meilleurs amis et nos meilleurs défenseurs. L'avenir, avec l'aide de Dieu, nous le tenons si nous savons faire respecter notre religion et si nous maintenons notre langue au foyer et à l'école. Le président du ban-



R. P. Denys Jubinville, O.M.I., curé de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg

quet termine par des voeux à la Société: "Ad multos et faustissimos annos!"

La soirée se termine par le chant de l'hymne national "O Canada". Le programme musical avait été confié à Mme G.-M. La Flèche, qui était au piano. Le quatuor, composé de Mlles J. Villeneuve et A. Blanchard, de MM. D. Belair et Arthur Gloux, chanta avec entrain deux pots pourris d'airs canadiens. Les solos de chaque membre du quatuor furent aussi très goûtés. Un morceau de violon, très artistiquement interprété par Mlle Gisèle La Flèche, fille du Dr et de Mme G.-M. La Flèche, enchanta l'auditoire. Les applaudissements prolongés témoignèrent de l'appréciation de tous les convives.

A la table d'honneur, on remarquait: Mgr W.-L. Jubinville, P.D., V.G., les RR. PP. D. Jubinville et I. Desautels, O.M.I.; M. l'abbé Camille Saint-Pierre, missionnaire-colonisateur de la Rivière-la-Paix; M. l'abbé Victor Tremblay, professeur d'histoire au Séminaire de Chicoutimi et délégué de la Société Saint-Jean-Baptiste de Chicoutimi; M. et Mme V.-J. Guilbert; M. et Mme Henri d'Eschambault; M. et Mme J.-H. Bourgouin; M. et Mme J.-B. Lauzon; M. le juge et Mme L.-P. Roy; M. le Dr et Mme P.-E. La Flèche; M. J.-A. Marion, président de l'Association d'Education des C.-F. du Manitoba; M. J.-H.-N. Léveillé et M. Henri-L. Chabot.

Le voyage de la Liaison française était aussi représenté par: M. l'abbé Hilaire Chouinard, V.F., curé, Sainte-Germaine, Québec; MM. Thuribe Grégoire, Albert Delisle, Lucien Dallaire, Gérard Fortier, du Collège de Lévis; M. l'abbé Aimé Grenier, curé de St-Bernard, Dorchester, Québec; M. l'abbé Noël Baillargeon, prêtre du Séminaire de Québec; MM. les abbés Maurice Levesque et Armand Tessier, du Séminaire de Chicoutimi; M. l'abbé François Plourde, de l'école moyenne d'Agriculture



Mgr W.-L. Jubinville, P.D., V.G.

de Chicoutimi; M. l'abbé Vilmond Talbot de Normandin, Lac Saint-Jean, Québec, et MM. Albert Bouchard, L.-P. Vézina et René Gravel.

Membres-fondateurs

Membres-fondateurs de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg (d'après une liste qui a paru dans une brochurette contenant les constitutions de la Société, adoptée en 1890, et imprimée par l'Imprimerie de l'Agriculteur, St-Boniface):

A. Arial, S.-M. Barré, E. Bélanger, N.-E. Bergeron, S.-A.-D. Bertrand, A. Bisaillon, A. Boissonneau, G. Bossé, A. Bourbeau, P. Brault, H. Buissières, J. Bureau, J.-N. Camyré, C. Caron, J. Cauchon, Henri-L. Chabot, Ls Chabot, J.-C. Chaumete, N. Chevrier, F. Cloutier, P. Collet, A.-F. Dame, J. Désautels, M. Dufresne, J.-T. Dumouchel, J. Fisette, P. Fortier, G.-E. Fortin, C.-A. Gareau, L.-O. Genest, Geo. Germain, T. Jobin, Ad. Joyal, E.-L. Joyal, C. Lafleur, Ed. Lafrance, A. Lalonde, H. Lamarche, G. Lamothe, S. Laurendeau, J. Laurin, J. Leblanc, J. Lebleu, A. Lemieux, A. Lucier, J. Lucier, C. Marin, N. Michon, O. Monchamp, H. Pélissier, J. Pélissier, A. Picard, C. Poitras, J.-F. Prud'homme, L.-T. Prud'homme, Ed. Richard, Eug. Richard, J.-A. Richard, O. Rochon, C.-H. Royal, P. Savard, A. Savaria, A. Sylvain, C. Tellier, T. Tessier, J.-E. Têtu, A. Trudel.

Apostolat de la Prière

Intention générale bénie par le Saint-Père

LES CONGRES EUCHARISTIQUES

La guerre oblige de remettre à plus tard, — Dieu sait quand, — le Congrès eucharistique de Nice. Prions quand même pour le succès de ce futur congrès, de tous les congrès eucharistiques futurs. Prions pour que se réalise le désir exprimé par S. S. Pie X dans son Décret du 20 décembre 1905, pour "que la pratique de la communion quotidienne, si salutaire et si agréable à Dieu, s'accroisse et se répande partout, de nos jours surtout, où la religion et la foi catholiques sont attaquées de toutes parts et où l'amour de Dieu et la piété laissent tant à désirer". C'est donc durant ces heures plus troublées qu'il convient de recourir avec le plus d'instance à Celui qiu daigne demeurer au milieu de nous, et en qui seul on peut trouver le salut. Que la prière des catholiques s'élève pour réclamer la paix; pour réclamer miséricorde pour tant d'impiété, tant d'irrévérences, tant de blasphèmes.

Intention missionnaire

LES OEUVRES DE VOCATIONS MISSIONNAIRES

Pie XI n'a cessé de demander, dans ses encycliques et ses discours, des recrues de plus en plus nombreuses et bien formées pour les missionnaires. Dans l'encyclique **Rerum Ecclesiae**, il demande particulièrement qu'on forme les enfants à prier pour les missions: "Ne peut-on espérer, disait-il, que dans ces âmes qui ont prié dès le jeune âge pour le salut éternel des infidèles, la grâce de Dieu déposera le goût et le désir de l'apostolat, et, si ces germes sont protégés et cultivés, ils donneront plus tard de bonnes vocations missionnaires". Dieu veuille donner aux oeuvres existantes la sève surnaturelle indispensable pour qu'elles grandissent et produisent les fruits que l'Eglise en attend.

Ventes croissantes de machines agricoles

Les ventes de matériel agricole et de machines aratoires ont été de 6.3 pour cent moins considérables au Canada en 1939 qu'en 1938, mais de 10.2 pour cent plus élevées qu'en 1937. En 1939, les ventes locales aux commerçants, aux prix du gros, formaient un total de $33,927,654 contre $36,213,382 en 1938 et $30,775,198 en 1937. Ces chiffres, qui sont révélés par un recensement des établissements de commerce et de service au Canada en 1939, ne couvrent que la vente de nouveau matériel et de nouvelles machines; ils ne comprennent pas les ventes de parties, de ficelle d'engerbage et d'autocamions.

D'autre part, l'augmentation marquée dans la vente des combines (moissonneuses-batteuses), qui a commencé en 1938, s'est continuée en 1939; il s'est vendu cette année-là 2,644 machines pour une somme de $2,913,565, soit une augmentation de 97 pour cent en nombre et de 83 pour cent en valeur sur l'année précédente. Les ventes de tracteurs ont été plus nombreuses qu'en 1938. Il s'en est vendu 13,410 en 1939 contre 13,230 en 1938. Il y a eu augmentation dans la vente des charrues à traction mécanique — six pour cent du type à versoir et 16 pour cent du type à disques. La plupart des autres genres de machines agricoles plus lourdes était en diminution. Tous les types de charrues vendus au Canada en 1939 se montaient à 24,339, une diminution de 4 pour cent sur le nombre vendu en 1938, la diminution est générale pour tous les types de charrues à traction animale.

Valeur brute de la production agricole en 1939

L'évaluation préliminaire de la valeur brute des marchandises produites sur la ferme en 1939 se montait à $1,170,943,000 contre $1,062,645,000 représentant l'évaluation revisée de 1938. C'est là une augmentation de $108,298,000, soit 10.2 pour cent. Elle s'explique par l'augmentation de valeur de 15.3 pour cent pour les récoltes des champs et de 28.8 pour cent pour celles des animaux de la ferme. Il y a aussi de petites augmentations dans la valeur des produits de la basse-cour, du lin, et de la laine.

Ces augmentations se contrebalancent dans une certaine mesure par une diminution dans la valeur des produits laitiers, des fruits et des légumes, du tabac, des animaux à fourrure, des produits de l'érable, du miel, des graines de trèfle et de graminées fourragères. Il y a eu augmentation dans toutes les provinces, sauf en Alberta et en Nouvelle-Ecosse. Le changement le plus significatif s'est encore produit en Saskatchewan, où la valeur de tous les produits était de $213,412,000, ou $68.9 millions (47.6 pour cent) de plus qu'en 1938. Pour les autres provinces, l'augmentation de valeur s'est montée à $24.3 millions en Ontario; $7.4 millions au Manitoba; $5.7 millions dans le Québec; $2.4 millions au Nouveau-Brunswick; $1.2 million dans l'Ile du Prince-Edouard; $0.6 millions en Colombie-Britannique.

Voici la valeur par province en 1939 par ordre d'importance (avec celle de 1938 entre parenthèse); Ontario, $365,614,000 ($341,309,000); Saskatchewan, $213,412,000 ($144,559,000); Québec, $203,429,000 ($197,747,000); Alberta, $173,139,000 ($173,520,000); Manitoba, $95,052,000 ($87,632,000); Colombie-Britannique, $43,828,000 ($43,231,000); Nouveau-Brunswick, $32,076,000 ($29,676,000); Nouvelle-Ecosse, $28,803,000 ($30,621,000); Ile du Prince-Edodard, $15,590,000 ($14,350,000).

A propos d'une citation de Schiller

Le docteur Goebbels, dans un discours, avait cité une phrase célèbre de Schiller où il est dit que "le meilleur ne peut vivre en paix si cela déplait à son mauvais voisin". Cette citation, passablement cynique dans une telle bouche, vient de rappeler à un abonné du "Times" une anecdote amusante qui date de l'autre guerre.

Un Anglais visitait un jour la maison natale du poète allemand. "C'est ici, déclara le guide, qu'est né notre grand poète national Schiller". — "Non, rectifia l'Anglais, c'est un poète international". — "Pourquoi dites-vous cela?" demanda l'Allemand.—"Parce que Schiller a écrit la "Pucelle d'Orléans" pour les Français, "Marie Stuart" pour les Anglais, et "Guillaume Tell" pour les Suisses". — "Mais qu'a-t-il donc écrit pour les Allemands", s'écria le guide irrité. Et l'Anglais de répondre froidement: "Les Brigands".

Vient de paraitre

La lutte finale

par Pierre MAURICE

Dans ce roman, Pierre Maurice reprend une question d'actualité brûlante, celle du communisme, en ayant soin de distinguer entre l'homme et la doctrine, entre le mené et le meneur. Son personnage principal, le jeune et ardent curé du bourg où se déroule l'action, veut être le prêtre de tous. Il sait que sous une écorce fruste, plus d'un travailleur, embrigadé parmi les révoltés, conserve dans un repli caché de son coeur, cette aspiration vers une Justice et une Bonté suprêmes.

Mais son apostolat se heurte à un clan de pharisiens modernes, catholiques de façade, qui prétendent lui dicter sa conduite.

L'action qui comporte des épisodes dramatiques et pose d'intéressants problèmes est vigoureusement menée.

Roman très vivant dont le style entrainant pousse sans désemparer le lecteur jusqu'au dénouement.

Un volume 18x10, 224 pages, couverture illustrée en couleurs. Prix: 4 fr. 50; port, 1 franc. Pour l'étranger, port variable suivant les pays.

Du même auteur, au même prix: Divorcée. — Le forçat. — Les abandonnées. — La Croix relevée. — Le dernier film.

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris VIIIe.